



L'Association du Barreau canadien



RAPPORT ANNUEL

2007

Rapports au Conseil
août 2007

Rapport du président.....	7
Rapports des présidents et présidentes de divisions.....	12
ALBERTA	13
COLOMBIE-BRITANNIQUE.....	15
MANITOBA.....	17
NOUVEAU-BRUNSWICK	19
TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR	21
TERRITOIRES DU NORD-OUEST.....	23
NOUVELLE-ÉCOSSE.....	24
NUNAVUT.....	26
ONTARIO.....	27
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD.....	31
QUÉBEC.....	32
SASKATCHEWAN	33
YUKON	35
ASSOCIATION CANADIENNE DES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES JURIDIQUES D'ENTREPRISES	36
RÈGLEMENTS DE L'ACCJE.....	36
RECRUTEMENT	36
CONFÉRENCE NATIONALE DE PRINTEMPS 2007	36
RELATIONS INTERNATIONALES DE L'ACCJE.....	38
BUREAU/RESSOURCES HUMAINES DE L'ACCJE	39
REVENUS DE L'ACCJE.....	39
LE CONSEIL ET LES COMITÉS DE L'ACCJE.....	39
Rapports des comités permanents.....	40
COMITÉ DES PRIX ET RÉCOMPENSES	41
CONFÉRENCE JURIDIQUE CANADIENNE (CJC).....	42
COMITÉ DES COMMUNICATIONS.....	45
FORMATION JURIDIQUE PERMANENTE.....	48
COMITÉ PERMANENT SUR L'ÉQUITÉ.....	50
COMITÉ PERMANENT DE DÉONTOLOGIE ET DE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE.....	52
COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL	53
COMITÉ PERMANENT CHARGÉ DES QUESTIONS DE RÉMUNÉRATION DES JUGES.....	54
JOURNÉE DU DROIT	56
COMITÉ DE LIAISON DE L'AIDE JURIDIQUE	58
LÉGISLATION ET RÉFORME DU DROIT.....	60
COMITÉ DU RECRUTEMENT	63
COMITÉ DES SERVICES BÉNÉVOLES	65
COMITÉ DES RÉOLUTIONS, CONSTITUTION ET RÈGLEMENTS.....	67

COMITÉ DE LIAISON ENTRE LE BARREAU ET LA MAGISTRATURE DE LA COUR SUPRÊME DU CANADA	68
Comités spéciaux.....	69
COMITÉ DE LIAISON ENTRE LA MAGISTRATURE DE LA COUR FÉDÉRALE ET LE BARREAU.....	70
COMITÉ SUR L'AVENIR.....	71
COMITÉ DE LA COUR CANADIENNE DE L'IMPÔT ET DU BARREAU.....	72
GROUPE DE TRAVAIL SUR L'INDEMNISATION SANS ÉGARD À LA RESPONSABILITÉ	73
Comités de rédaction	75
REVUE DU BARREAU CANADIEN	76
Sections nationales	78
CONSEIL DES SECTIONS NATIONALES.....	79
FINANCEMENT ET REMERCIEMENTS	80
DROIT DES AUTOCHTONES	81
DROIT ADMINISTRATIF	83
DROIT AÉRIEN ET SPATIAL	84
PRÉVENTION ET RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS.....	86
DROIT DE LA FAILLITE ET DE L'INSOLVABILITÉ.....	88
DROIT DES AFFAIRES.....	89
DROIT DES ORGANISMES DE BIENFAISANCE ET À BUT NON LUCRATIF..	91
DROIT DE L'IMMIGRATION ET DE LA CITOYENNETÉ	93
LITIGE CIVIL.....	95
DROIT DE LA CONCURRENCE.....	96
DROIT CONSTITUTIONNEL ET DROITS DE LA PERSONNE.....	98
DROIT DE LA CONSTRUCTION.....	99
DROIT PÉNAL	100
DROIT DES AÎNÉ(E)S.....	103
DROIT DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES....	104
DROIT DE LA FAMILLE	106
DROIT DE LA SANTÉ.....	107
DROIT DES ASSURANCES.....	108
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE.....	109
DROIT INTERNATIONAL.....	112
DROIT DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI.....	114
GESTION DE LA PRATIQUE DU DROIT ET TECHNOLOGIE.....	116
DROIT MARITIME	117
DROIT DE L'INFORMATION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS.....	119
DROIT MILITAIRE.....	120
DROIT MUNICIPAL	122
DROIT DES PENSIONS ET AVANTAGES SOCIAUX	123
DROIT DE LA VIE PRIVÉE ET DE L'ACCÈS À L'INFORMATION	124
DROIT IMMOBILIER.....	126
TAXES DE VENTES ET À LA CONSOMMATION.....	127
DROIT FISCAL.....	129

TESTAMENTS, SUCCESSIONS ET FIDUCIES	131
Conférences	132
CONFÉRENCE DES JURISTES D'EXPRESSION FRANÇAISE DE COMMON LAW DE L'ABC	133
CONFÉRENCE DES JURISTES DE LA PRATIQUE GÉNÉRALE EXERÇANT SEULS OU EN PETITS CABINETS.....	135
FORUM DES JUGES CANADIENS.....	136
CONFÉRENCE D'AIDE AUX JURISTES	137
FORUM DES JURISTES DU SECTEUR PUBLIC	138
CONFÉRENCE SUR L'IDENTITÉ ET L'ORIENTATION SEXUELLES	139
<i>FAITS SAILLANTS 2006-2007</i>	139
FORUM DES AVOCATES	141
JEUNES AVOCATS DE L'ABC.....	142

Rapport du président

Rapport du président



J. Parker MacCarthy, c.r.
Président, 2006-07

En vertu des règlements, le président doit présenter un rapport à chaque réunion du Conseil. Voici donc les faits saillants des activités de l'Association depuis notre réunion à Mont-Tremblant.

Comités consultatifs de la magistrature

Depuis l'Assemblée de la mi-hiver, l'ABC a continué de réclamer une procédure de nominations judiciaires fondée sur le mérite. Nous avons recommandé au Comité permanent des Communes de la justice et des droits de la personne que le Parlement annule certaines modifications récentes au processus de nomination des juges fédéraux.

Tout Canadien comparaisant devant un juge de nomination fédérale devrait avoir confiance en la compétence et l'impartialité du juge, estime l'ABC.

Notre mémoire explique que les modifications annoncées en novembre dernier au fonctionnement du comité consultatif de nomination des juges serviront mal les Canadiens. L'ABC s'oppose à la présence de représentant(s) d'un groupe d'intérêts – dans ce cas, la police – et à l'élimination du vote du juge (sauf en cas d'égalité) qui assure une majorité de votes aux nominations ministérielles dans chaque comité.

Le rapport du Comité permanent, remis au printemps, appuyait la position de l'ABC voulant que le mérite demeure le facteur de qualification essentiel pour la magistrature. Dans leurs rapports minoritaires, le Bloc québécois a enregistré sa dissidence en affirmant que la procédure de nomination devrait être enchâssée dans la loi, tandis que les Conservateurs alléguaient que le contenu, la recherche et l'orientation du rapport étaient fondamentalement fautives.

Pressions sur les avocats à l'extérieur des centres urbains

Les pressions exercées sur les petits cabinets et les praticiens seuls, notamment dans les petites communautés, sont apparues dès le début de l'année au premier plan des préoccupations. Des études du Barreau du Haut-Canada (2005) et du Barreau de la Colombie-Britannique (rapport intérimaire de 2006) révèlent que la moyenne d'âge des praticiens exerçant seuls ou en petits cabinets, l'âme du barreau dans les petites localités, est appréciablement plus élevée que l'ensemble de la profession, et qu'un nombre insuffisant de jeunes avocats prennent la relève.

Les répercussions de cette tendance se font sentir de trois façons dans les petites communautés, partout au Canada : par un déclin potentiel du niveau de services juridiques, par la fermeture possible de palais de justice, et aussi par un nombre croissant d'obstacles (p. ex. de longs déplacements à l'extérieur de la communauté) pour accéder au système de justice.

Le Bureau d'administration de l'ABC a discuté des difficultés d'attirer des jeunes avocats dans les petites localités et de les fidéliser. Je suis convaincu que l'ABC doit créer un groupe de travail pour examiner les moyens de contrer les effets de cette tendance.

suite à la page 9

Conflits d'intérêts

Peu importe où nos membres vivent au Canada, tous sont confrontés par l'épineux problème des conflits d'intérêts. En réponse à l'incertitude croissante devant les lois canadiennes sur les conflits d'intérêts, (et dans le sillage de la décision *Strother* de la Cour suprême), l'ABC a créé un groupe de travail dans le but de développer des lignes directrices, des conseils et des solutions pour mieux servir les consommateurs de services juridiques.

Scott Joliffe, associé directeur de Gowling Henderson Lafleur s.r.l., à Toronto, assure la présidence du groupe de travail qui inclut des avocats de cabinets urbains et ruraux, un éthicien, un représentant de la Fédération des ordres professionnels de juristes, un assureur de barreaux et un expert en conflits d'intérêts. Le groupe travaillera en consultation avec les barreaux en reconnaissance de leur rôle de régulateur. Le groupe de travail présentera un rapport intérimaire au Conseil à Calgary et un rapport final en août 2008.

Interventions

L'ABC a inscrit une autre victoire avec la décision du 23 février 2007 de la Cour suprême du Canada dans l'affaire *Charkaoui*. En accord avec la position de l'ABC, la Cour a jugé que le gouvernement pouvait faire plus pour protéger les individus détenus en vertu de certificats de sécurité et envisager des moyens différents pour assurer à ces détenus une audience équitable.

La décision *Charkaoui* n'était pas la seule cette année. L'ABC souligne aussi les décisions dans *Little Sisters Bookstore c. l'Agence de revenu du Canada* (provisions pour frais); *Strother c. 3464920 Canada, Inc.* (devoir de loyauté); *AGBC c. Christie* (constitutionnalité de la taxe sur les services juridiques); et *Commissaire à la protection de la vie privée du Canada c. Blood Tribe Department of Health* (secret professionnel).

La défense de nos intérêts, une des forces de l'organisation nationale, a nécessité 63 mémoires à des ministres, comités parlementaires, agences et représentants du gouvernement. La variété de sujets reflète toute la gamme des intérêts et de l'expertise de l'ABC.

Développement professionnel

Nos sondages démontrent que les membres se tournent vers les FJP nationales, provinciales et territoriales pour obtenir les renseignements les plus récents dans des secteurs spécifiques du droit. L'an dernier, nous avons présenté 51 activités de FJP, y compris 18 conférences en personne, 24 séances à la Conférence juridique canadienne, 8 séances en ligne et une vidéoconférence par

l'intermédiaire du ministère de la Justice. Au total, nous avons présenté plus de 270 heures de programmation de droit positif à environ 10 % de nos effectifs.

Image

La perception des avocats et de la profession juridique par le public continue d'évoluer. Dans un sondage Ipsos-Reid de décembre sur la confiance du public envers différentes professions, 52 % des répondants jugeaient la magistrature digne de confiance contre 25 % pour les avocats et 33 % pour l'ensemble de la profession. Nos collègues aux États-Unis et au Royaume-Uni enregistrent des résultats semblables. Les articles, les livres et les magazines ne font pas grand-chose pour la promotion de la profession juridique et les services rendus par ses membres.

Au cours de conversations avec mes collègues américains et britanniques – la présidente de l'American Bar Association, Karen Mathis, et la présidente du Barreau de l'Angleterre et du Pays de Galles, Fiona Woolfe – nous avons convenu que la croissance de la profession repose sur une plus grande confiance du public. Plus tôt cette année, nous avons développé et signé un commentaire sur l'*habeas corpus* que d'éminentes publications dans les trois pays ont accepté de publier. C'était un petit pas dans un ensemble d'efforts visant à redorer le blason public de la profession. À titre de défenseur et d'allié de la profession juridique, nous devons demeurer vigilants et nous faire le porte-parole de la profession, comme nous l'avons fait au début d'août.

Durant l'année, dans le but d'améliorer l'exercice du droit par nos membres, l'ABC a entrepris un certain nombre de projets dont les suivants :

- **EnPratique de l'ABC**, notre populaire site Web de renseignements pratiques à l'intention des membres, a proposé un éventail de nouveaux textes sur une variété de sujets – de la gestion d'un cabinet juridique aux méthodes alternatives de facturation des clients.
- **La base de données sur les recours collectifs** est un centre d'archivage reconnu pour l'information et la documentation sur les nouveaux recours collectifs au Canada. C'est un premier pas vers une simplification du système : un endroit où échanger des renseignements au sujet des nouveaux recours collectifs, de manière à éliminer les dédoublements. La Cour suprême de la C.-B., la Cour supérieure de l'Ontario (région de Toronto) et la Cour supérieure du Québec (division de Montréal) ont émis des directives rendant son usage obligatoire.
- **Notre guide de l'ABC sur l'équité et la diversité** doit être

suite à la page 10

officiellement lancé à Calgary avec trois vidéos sur l'égalité des sexes, sur l'invalidité et sur les questions raciales. Les cabinets ont réagi de façon positive jusqu'à maintenant, indiquant qu'ils ont besoin de ce genre de vidéo.

Au nord du 60^e

Le projet *Au nord du 60^e*, dirigé par mon prédécesseur, Brian Tabor, améliore l'accès aux ressources pour nos membres dans les trois territoires nordiques du Canada. Les membres du Yukon peuvent maintenant utiliser les ressources de l'ABC-C.-B.; les membres des Territoires du Nord-Ouest ont accès à la documentation de l'ABC-Alberta; enfin les membres de l'ABC au Nunavut peuvent utiliser les outils de l'ABO. Lors de ma visite aux territoires, cette année, j'ai eu l'occasion de voir à quel point ces outils ont été reçus positivement. Ces membres de l'ABC ont maintenant accès à des FJP à distance et aux services de notre Programme d'aide aux juristes. Je suis impressionné par la collégialité qui s'est développée grâce à ce projet et je tiens à les remercier pour leur volonté de contribuer et de partager.

Budget et plan stratégique

Il me fait plaisir de rapporter que le budget 2008 et nos priorités de dépenses se sont alignés sur notre nouveau Plan stratégique, adopté par le Conseil à l'Assemblée de la mi-hiver de février. Les résultats préliminaires d'un sondage national sur la segmentation seront dévoilés à Calgary. Ces données aideront l'Association à déterminer des services pour des groupes ciblés de membres et à recruter des nouveaux membres.

Communications

Tout au long de l'année, les communications de l'ABC (communications électroniques, courriels directs et documents imprimés) ont servi à diffuser la valeur de l'adhésion à nos membres. Nos populaires bulletins *Addendum*, conçus pour des groupes spécifiques, se sont enrichis d'une édition des associés directeurs. Nos courriels aux membres les informant de nos prises de position dans des dossiers clés – tels les comités consultatifs de la magistrature et la défense de notre réputation – ont attiré des centaines de réponses favorables des membres.

Le magazine *National* a mérité des médailles d'or et d'argent de la Presse spécialisée du Canada, en reconnaissance de l'excellence de la publication. En collaboration avec la directrice exécutive de l'Association canadienne des conseillers juridiques d'entreprises, le *National* a aussi produit la première édition du *Magazine de l'ACCJE*, qui a été reçue avec enthousiasme par les

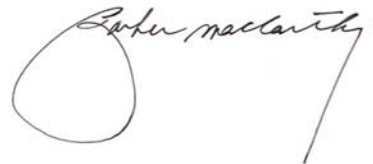
membres et les annonceurs. À compter de 2008, le magazine doit être publié trimestriellement.

Conclusion

J'ai découvert cette année la grandeur de notre pays. Je ne peux imaginer de meilleure façon de m'initier aux différentes facettes de la profession qu'en visitant nos membres dans les provinces et territoires. Leur hospitalité fut exceptionnelle. J'ai également été émerveillé par la diversité au sein de notre profession.

Finalement, j'ai appris à quel point nos membres étaient fiers de leur profession. Tous les jours, ils s'efforcent de mériter le respect de leurs clients et collègues. Ensemble, nous faisons une différence. Nous nous sommes engagés à améliorer les lois et l'administration de la justice et à protéger notre indépendance. Cet acharnement des membres de l'ABC à améliorer la profession demeurera mon plus vif souvenir.

Je veux vous remercier de votre intérêt, de votre dévouement et de votre appui. La grandeur de notre association repose sur votre contribution. Je vous remercie d'avoir eu la chance de vous servir à la présidence.



J. Parker MacCarthy, c.r.

Président, 2006-07

L'Association du Barreau canadien

Rapports des présidents et présidentes de divisions

ALBERTA

PRÉSIDENT : SCOTT WATSON

Il me fait plaisir de vous transmettre le rapport suivant :

- Le bureau d'Edmonton a déménagé et occupe de nouveaux locaux. Nous sous-louons depuis 20 ans de la *Legal Education Society of Alberta*. La croissance de l'effectif et la demande accrue (y compris des conflits de réservations) pour l'espace existant a rendu le déménagement nécessaire. L'ABC-Alberta compte 68 sections administrées par l'entremise de deux bureaux (Calgary et Edmonton).
- Notre diffusion sur Internet de webdiffusions en direct a continué de susciter des commentaires positifs. Les membres de régions rurales sont particulièrement heureux de pouvoir capter des programmes de FJP en direct sur ordinateur.
- Le Barreau et la Cour du Banc de la Reine célèbrent leur 100^e anniversaire. L'ABC salue cet important jalon en publiant des annonces de félicitations dans les journaux albertains et en faisant la promotion de leurs dîners de célébration.
- L'ABC-Alberta organise une réception pour associés directeurs dans le but de remercier les cabinets d'adhésion universelle et de promouvoir les avantages de l'ABC auprès des cabinets d'adhésion volontaire.
- Nous participons toujours au Comité consultatif sur les politiques de Justice Alberta. Le Comité veut notamment s'assurer que le public fasse davantage confiance au système de justice. Ce Comité représente pour l'ABC une occasion unique d'influencer les politiques du ministère provincial de la Justice.
- Nous avons organisé une conférence juridique albertaine fort réussie au mois de mars, à Edmonton. Il s'agit d'une activité annuelle présentée en alternance à Edmonton et à Calgary, à laquelle nous invitons le Barreau à tenir une séance plénière sur un sujet d'intérêt. À cette conférence, l'ABC-Alberta et le Barreau présentent des prix pour services exceptionnels aux membres du Barreau.
- Le Comité exécutif a rencontré, dans le cadre d'un dîner, le juge en chef Wachowich et les membres de la Cour du Banc de la Reine, ainsi que le juge en chef Vickery et les membres de la Cour provinciale. Nous avons discuté des défis que les tribunaux doivent relever et de leur adhésion à l'ABC. Des juges des deux cours ont souligné l'importance des interventions de l'ABC, notamment pour défendre la magistrature contre les critiques injustes dans les médias.
- Notre dîner des anciens présidents a connu un grand succès. Vingt anciens présidents y assistaient. Le mandat du plus ancien remontait à 1965-1966. Chacun a raconté des anecdotes de leur mandat à la présidence.
- Nous avons récemment organisé une réunion du barreau et de la magistrature au palais de justice de Fort McMurray. Des membres des trois tribunaux de l'Alberta, le

président du Barreau et le directeur exécutif du Programme d'aide aux juristes y ont participé. Situé au Nord-Est de l'Alberta, Fort McMurray doit sa prospérité au développement des sables bitumineux. Même si des méga projets locaux doivent, selon les prévisions, produire des milliards de dollars en revenus d'ici quelques années, la région fait face à de nombreux obstacles découlant de sa croissance rapide, y compris les pressions sur le petit barreau local.

- Le complexe judiciaire de Calgary, un projet de 300 millions \$, doit être complété à l'été. Il s'agit du plus grand complexe judiciaire en Amérique du Nord. L'ouverture officielle coïncidera avec la Conférence juridique canadienne 2007, qui a lieu à Calgary sous la présidence de Jim Lebo, c.r., ancien président de l'ABC-Alberta. Nous avons fait de grands efforts pour que cet événement soit mémorable. Il nous fera grand plaisir de vous y accueillir.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

PRÉSIDENT : FRITS VERHOEVEN

Recrutement

L'adhésion à l'ABC est libre depuis le 1^{er} janvier 2005 en Colombie-Britannique. Nous venons donc de compléter notre deuxième année complète d'adhésion volontaire. À la fin de mai 2007, la Division de la Colombie-Britannique comptait 5 818 membres en règle, une légère amélioration par rapport aux deux années précédentes. Environ 52 % des avocats en exercice de la province sont membres de l'ABC-C.-B.

Retraite de planification

À sa retraite annuelle de planification, le 21 avril 2007, le Comité exécutif a identifié les thèmes suivants pour la prochaine année :

1. Renforcement du développement et de la livraison de programmes, en concordance avec le projet *Mandatory Continuing Professional Development* (MCPD) du Barreau de la Colombie-Britannique. Cette initiative comprend une variété de mesures, y compris le renforcement de la livraison d'activités de section (une approche fondée sur quatre piliers – avis, réunions, contenu, procès-verbaux) et d'autres programmes tels notre conférence de San Francisco.
2. Nous discuterons aussi avec la *Continuing Legal Education Society* de la Colombie-Britannique de la possibilité de rabais pour les membres de l'ABC.
3. Nous mettrons sur pied un programme de reconnaissance des membres.
4. Nous mettrons sur pied un programme visant à encourager les cabinets juridiques à adopter le mode d'adhésion universelle.
5. Nous tenterons aussi de faire abroger le plafond (présentement de 200 \$) de l'allocation de développement professionnel que les avocats peuvent appliquer à l'adhésion à l'ABC.

Relations avec le gouvernement et défense des intérêts professionnels

La Colombie-Britannique est la seule province canadienne où les services juridiques sont assujettis à une taxe spéciale, qui ne s'applique pas aux autres services professionnels, par l'entremise de la taxe de vente provinciale de 7 %. Nous poursuivons notre campagne visant à éliminer cette taxe.

Nous exerçons aussi des pressions pour exempter les REÉR de saisie par les créanciers.

Le Comité exécutif a décidé d'accentuer, sous le parapluie de l'accessibilité de la justice, ses efforts en matière de services juridiques, d'aide juridique et autres.

Nouvelle directrice exécutive

Il me fait grand plaisir d'annoncer, après un long processus de recherches et d'interviews, la nomination de Mme Caroline Nevin au poste de directrice exécutive en remplacement de Frank Kraemer, c.r., à compter du 1^{er} avril 2007.

Caroline Nevin a occupé des postes de cadre supérieur à la Division depuis 1997, y compris cinq ans à titre de directrice exécutive adjointe. Elle a mérité une mention de la Société canadienne des directeurs d'association (SCDA) et complète présentement sa maîtrise en administration des affaires.

MANITOBA

PRÉSIDENT SORTANT : JOHN STEFANIUK

Recrutement – La Division manitobaine compte environ 1200 membres, soit une augmentation de 1,4 % depuis 2006 et un taux de pénétration frisant les deux tiers. Nous nous sommes fixés une cible plus agressive en 2007-2008, en conformité avec le Plan stratégique de l'ABC. Notre programme de mentorat (jumelage d'étudiants en droit avec des avocats) constitue un excellent outil de recrutement. Tant les étudiants que les avocats doivent être membres de l'ABC pour en faire partie. Les procureurs de la Couronne du Manitoba ont réussi à faire inclure dans leur convention collective un soutien financier de l'employeur pour leur adhésion à l'ABC. Nous voyons un potentiel de croissance dans ce secteur. Nous avons aussi tenté de renforcer nos rapports avec les cabinets d'adhésion universelle et cette démarche a été bien accueillie par les associés directeurs.

Collecte de fonds et profil communautaire – L'ABM continue de soutenir sa production conjointe avec le *Manitoba Theatre Centre*. Tous les membres de la distribution doivent être membres de l'ABC. Cette année, la pièce *A Midsummer Night's Dream* était à l'affiche. Jusqu'à maintenant, l'activité a permis d'amasser 700 000 \$ au profit du *Manitoba Theatre Centre*.

Communications, FJP et services aux membres – La Division a publié dix numéros de son bulletin *Headnotes & Footnotes* et mis à niveau sa page Web. La Journée du droit a connu un succès retentissant à Winnipeg et à Brandon. L'Assemblée de la mi-hiver de l'ABM a eu lieu à la fin de janvier : on y a présenté le prix pour services exceptionnels au professeur Trevor Anderson, c.r., pour son influence fort positive – et c'est peu dire – sur la profession du droit. Le prix pro bono annuel a été remis à Veronica Jackson pour son travail, au nom de la société Elizabeth Fry, visant à améliorer les conditions à la prison pour femmes de Portage. L'ABM a organisé son tournoi annuel de curling et un tournoi de golf au bénéfice d'organismes de bienfaisance. Les programmes de FJP à la mi-hiver et aux réunions régulières de section demeurent l'un des plus populaires services aux membres.

Affaires gouvernementales – L'ABM poursuit ses rencontres trimestrielles avec le ministre de la Justice et Procureur général du Manitoba, en y ajoutant des réunions régulières avec le chef de l'Opposition et le critique en matière de justice. Ces réunions permettent un échange d'idées et gardent ouvertes les voies de communication avec le bureau du ministre et son personnel. Les sections communiquent fréquemment avec des représentants du gouvernement au sujet de projets législatifs.

La magistrature – Nous entretenons des rapports très positifs avec les juges en chef des différents tribunaux. À notre dîner annuel avec les juges en chef et juges en chef associés dans une ambiance moins officielle, nous avons eu l'occasion de discuter franchement de questions d'intérêt commun. La Section des jeunes avocats de l'ABM a organisé son très populaire dîner annuel des juges. Des comités officieux avec la Cour du Banc de la Reine et les cours provinciales permettent d'aborder des questions intéressantes la profession et les tribunaux.

Enfin, merci à Stacy Nagle, directrice exécutive de l'ABM, au personnel du bureau national de l'ABC, à mon exécutif et au Conseil de division, à mes collègues du Bureau d'administration et aux très nombreux bénévoles qui travaillent à promouvoir les objectifs de l'ABC.

NOUVEAU-BRUNSWICK

PRÉSIDENT : RENÉ J. BASQUE

Pendant la dernière année 2006-2007 l'ABCNBCBA a continué sa planification stratégique et a mis en place un plan qui suit la vision et les objectifs du plan stratégique nationale. Le plan est maintenant en place et nous sommes au stage de la mise en vigueur des divers éléments du plan. Pendant l'année 2007-2008 notre division va continuer ce travail sous la direction de Deirdre Wade, c.r..

Nous avons continué à visiblement démontrer et démontrer les bénéfices qu'un membre peut tirer de l'ABC.

Nous avons continué de s'assurer que l'ABC était le chef de fil lors de la représentation des intérêts de nos des membres du et que l'ABC Nouveau-Brunswick soit la personne ressource pour les médias. Pour ce faire nous aurons encouragé sinon défier les membres du conseil de direction et du conseil d'administration de participer plus et je ose dire que nous avons atteins des meilleurs résultats.

Formation Juridique Permanente

La formation juridique permanente a été bien achalandé par le membership et nos sondages démontrent que la formation juridique permanente est un des service les plus recherchée au prêt de nos membres.

Programme de qualité de service

Lors de notre session mi-hiver le Président du Barreau du Nouveau-Brunswick, G. Robert Basque c.r., a avisé le conseil ainsi que notre membership lors de notre réunion annuel qu'il est primordial que le Barreau du Nouveau-Brunswick mette en vigueur des procédures afin d'assurer la qualité des services offerts par les avocats du Nouveau-Brunswick au public. Nous allons nous réunir avec le Barreau afin de savoir comment l'ABC peut mieux servir ses membres en étant pro-actif pour s'assurer que nous pourrons informer notre membership des modifications. Nous espérons que nous pourrons prendre une part très active dans de la gestion du contrôle de la qualité des services offerts par nos membres. Il est possible que ce programme contienne des vérifications surprises, vérifications de dossier, des vérifications le plus tôt possible de nos pairs et des cours d'éducation juridique permanente obligatoires.

First Canadian Title

Au moment de rédiger ce texte, malheureusement, nous attendons toujours la décision du Juge Riordon dans la cause contre First Canadian Title. Dès que nous aurons des nouvelles nous aviserons le conseil national.

Comité de direction 2007-2008

Le nouveau comité de direction pour l'année 2007-2008

Président - Jade Spalding

Vice-Président - Edward Keyes

Trésorier - Léonard Larocque

Président sortant - René Basque

Les nouveaux membres du comité prendront leur nouvelle fonction a compter du 1er septembre 2007.

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

PRÉSIDENTE : SHEILAGH M. MURPHY

Réunions du Conseil et réunions annuelles

Les 2 et 3 février 2007 - L'Assemblée de la mi-hiver de la Division a eu lieu au centre de ski Marble Mountain à Steady Brook (Terre-Neuve). La réunion comprenait une FJP suivie d'un déjeuner avec conférence du ministre de la Justice et Procureur général de Terre-Neuve, Thomas Marshall, c.r. La séance de l'après-midi était consacrée à une réunion du Conseil. Un banquet a clôturé la journée. Le prix d'excellence de la Division y a été présenté à Glenn Payette, de l'émission *CBC – Here & Now*, pour un épisode intitulé *Double Time*.

Les 27 et 28 juillet 2007 - L'assemblée générale annuelle de la Division doit avoir lieu au centre de golf *The Wilds*, à Salmonier (Terre-Neuve). Durant cette réunion, nous aurons le plaisir d'accueillir Parker MacCarthy, président national de l'ABC. Les activités de la première journée comprendront notre réunion du Conseil suivie d'un déjeuner, d'une FJP et d'un dîner de remise de prix. Le *Distinguished Public Service Award* de la Division y sera présenté à M. le juge William Goodridge. Samedi, la Division organise un petit déjeuner familial, suivi d'un tournoi de golf et d'une soirée sociale.

Activités du Comité exécutif de la Division

À titre de président de la Division, j'ai représenté l'ABC à l'assermentation des juges Gillian Butler, William Goodridge et Deborah Fry à la Cour suprême. La vice-présidente de la Division, Christine Healy, représentait la Division à l'assermentation de M. le juge Michael Harrington. Je représenterai la Division à l'assermentation de Mme la juge Lois Hoegg, cet été.

Projets récents de recrutement

- Les membres de l'ABC vivant à l'extérieur de St. John's peuvent maintenant participer à tous les déjeuners éducatifs par téléconférence.
- Roxane Dean a négocié pour la Division un programme de fournisseur privilégié avec Provincial Airlines Limited.

Comité sur l'enquête Lamer/Déjeuner

La Division prépare un déjeuner de l'ABC. Le ministre de la Justice de Terre-Neuve, l'hon. Tom Osborne, y parlera de la stratégie de Terre-Neuve-et-Labrador pour la mise en œuvre du rapport de l'enquête Lamer.

Activités spéciales

Le 8 novembre 2006 – La Division a organisé une présentation dans le cadre du cours d'admission au Barreau. Notre président des Jeunes avocats, notre président du Comité du recrutement, un représentant de l'AABC et moi-même avons participé à la présentation afin d'informer les étudiants à l'admission du Barreau et de susciter leur engagement.

Le 17 novembre 2006 – Les étudiants à l'admission au Barreau, leurs directeurs et tous les juges ont participé au « vin et fromages » annuel des Jeunes avocats de l'ABC.

Le 7 décembre 2006 – La réception du président a eu lieu au Fairmont Newfoundland.

Le 1^{er} avril 2007 – La fête de Pâques des enfants a eu lieu au *Pippy Park Fluvarium*. L'activité a connu un grand succès grâce aux efforts de notre directrice exécutive Roxane Dean.

Avril 2007 – Les coprésidentes de la Journée du droit, Suzanne Osborn et Isobel O'Shea, ainsi que le Comité de la Journée du droit, ont organisé plusieurs activités pour célébrer cette journée, y compris un programme de simulations de procès, une foire d'information juridique et un concours de photographies. Félicitations aux membres du Comité.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

PRÉSIDENT : MIKE HIMMELMAN

J'ai le plaisir de présenter au Conseil quelques faits saillants de la dernière année :

- Le Barreau des Territoires du Nord-Ouest a officiellement adopté le *Code de déontologie professionnelle* de l'ABC en décembre 2006, lors de sa réunion générale annuelle.
- À la suite de notre engagement, pris à notre RGA de l'an dernier, d'augmenter les activités de section, nous nous sommes efforcés de promouvoir notre calendrier de FJP ainsi que les programmes de sections de l'Alberta en direct sur Internet (maintenant disponibles grâce au projet *North of 60*). Il nous fait plaisir de rapporter une augmentation appréciable des sections.
- Nous avons annoncé un nouveau prix d'activité de section, devant être présenté lors de la RGA de la Division des Territoires du Nord-Ouest à une section dont les activités contribuent à promouvoir et renforcer les objectifs de notre division.
- En avril, notre Exécutif et notre Conseil ont participé à une session de formation médiatique présentée par Shael Gelfand. On y a abordé différents thèmes, y compris ce que les avocats peuvent dire aux médias et les occasions médiatiques pour l'ABC. Nous préparons un échange amical d'information entre des représentants de l'ABC et des journalistes de la région, afin d'encourager une compréhension mutuelle et d'améliorer les relations dans notre ressort.
- Le juge en chef de la Cour territoriale a fait l'éloge de la promotion, par l'ABC, de la construction d'un nouveau palais de justice dans les Territoires du Nord-Ouest et de la défense de l'indépendance de la magistrature.
- Nous avons écrit au président du comité, l'hon. juge J.Z. Vertes, pour offrir de contribuer à l'examen de nos règles de tribunaux (trois des membres du comité sont membres actifs de l'ABC).
- La nouvelle vidéo de recrutement de l'ABC-T.N.-O., distribué sur le plan national et disponible en ligne, en anglais et en français, met en vedette plusieurs membres de l'ABC (y compris la vice-présidente élue Loretta Bowmeester).
- Au moment d'écrire ces lignes, nous nous préparons à accueillir le président national Parker MacCarthy et le président de la Division de l'Alberta, Scott Watson, à notre réunion générale annuelle à la fin de juillet. Ils rencontreront la magistrature le 19 juillet quand nous discuterons du rapport de la CJC sur les modèles alternatifs d'administration des tribunaux. Une rencontre avec le sous-ministre de la Justice est également prévue le 20 juillet pour discuter de diverses questions d'intérêt, y compris l'adhésion universelle pour les avocats gouvernementaux des Territoires et le retour des désignations « c.r. » dans notre ressort. Nous préparons pour Parker MacCarthy une entrevue sur les ondes de CBC North Radio pour discuter du projet *North of 60* et de l'accessibilité de la justice dans les régions rurales.
- Le Comité national de planification de l'Assemblée de la mi-hiver 2008 poursuit ses travaux. Nous vous en faisons la promesse : si vous venez à Yellowknife en 2008, vous aurez des histoires à raconter au retour.

NOUVELLE-ÉCOSSE

PRÉSIDENT : KEVIN A. MACDONALD

En rédigeant ce rapport, j'ai le plaisir d'informer le Bureau que la question la plus pressante pour la Nouvelle-Écosse semble vouloir connaître un dénouement très bientôt. Après que le Barreau eut mis fin au protocole d'entente actuel, plusieurs réunions ont eu lieu et les deux comités exécutifs se sont mobilisés. Aujourd'hui, grâce à ces efforts, nous en sommes à la rédaction d'un énoncé de principe conjoint reconnaissant l'importance d'une ABC forte et vitale ainsi que l'importance du mandat du Barreau en matière de normes professionnelles et de contrôle de la compétence. Les mécanismes sont toujours à l'étude, et l'entente sera soumise au Conseil pour approbation au mois d'octobre.

À la suite de la résolution Christie et du projet d'août 2006, nous avons indiqué au Procureur général que nous sommes favorables à un programme de remboursement de la part provinciale de la taxe de vente harmonisée sur les frais juridiques. Nous offrirons plusieurs options au gouvernement, et ce, dès que nous aurons en main la solution de Calgary et les directives du Conseil en octobre. Nous espérons travailler avec le gouvernement à la mise en œuvre de changements qui aideront les citoyens à régler cette importante question d'accès à la justice.

Après la présentation des membres du Conseil canadien de la magistrature à notre dernière réunion du Conseil, nous écrivons à tous les juges en chef des différents tribunaux, aux fins de consultation et d'orientation sur les questions d'administration des tribunaux. Chaque tribunal pourrait avoir une préférence différente et nous voulons les déterminer avant d'entreprendre des démarches auprès du gouvernement au nom de la magistrature.

À cet égard, nous allons de l'avant avec des réceptions pour les différents niveaux de tribunaux, afin d'acheminer des renseignements sur les avantages de l'adhésion à l'ABC et demander aux juges de se joindre à l'Association. Nous sommes confiants d'en recruter. Même si nous ne croyons pas atteindre l'adhésion universelle, comme pour les juges de cours provinciales, nous nous efforcerons d'augmenter le nombre de membres provenant de la magistrature.

Notre comité exécutif se réunira pour une séance de planification stratégique le 15 juillet 2007. Nous y jetterons les assises d'un plan d'action pour l'intégration complète et la mise en œuvre du Plan stratégique national dans notre fonctionnement quotidien. Nous attachons une grande importance à cette priorité.

Nous continuons de surveiller la question de la pratique rurale et diffuserons des renseignements dès que nous les recevrons. Quoique cette question ne figure pas parmi les priorités, elle devient de plus en plus importante et devra être traitée comme tel. Nous espérons, par nos efforts collectifs, identifier la nature et l'ampleur du problème, et entreprendre des séances de remue-méninges.

Finalement, j'ai le plaisir de vous informer que la situation financière de la Division de la Nouvelle-Écosse demeure saine. Dans le cadre de notre plan d'action, nous cherchons

des moyens d'utiliser certaines de nos réserves pour le marketing, le recrutement et certains projets de services aux membres.

Au nom de la Division, je désire remercier tous nos bénévoles ainsi que le personnel national et provincial de l'ABC qui ont rendu possibles nos réussites.

NUNAVUT

PRÉSIDENTE : SUSAN HARDY

Salutations des membres du Comité exécutif de la Division du Nunavut de l'ABC. Au cours de la dernière année, notre Division s'est renforcée, en grande partie parce que l'organisation nationale de l'ABC a accordé plus d'attention depuis novembre 2006 aux services et avantages en fonction d'effectifs de plus en plus diversifiés à travers le Canada.

L'an dernier, l'accès des membres du Nunavut à la formation juridique permanente s'est amélioré grâce à la disponibilité en ligne de séminaires et de documentation, ainsi que par l'accessibilité de documents de FJP et de procès-verbaux de sections, gracieuseté de l'Association du Barreau de l'Ontario. Cette occasion d'échanger sur les enjeux de nos membres et les réponses offertes par nos collègues de l'Ontario, au niveau national et ailleurs, ont été précieuses dans un territoire comme le nôtre, où les avocats ont souvent peu accès aux ressources, à l'information ou au soutien institutionnel que l'on tient pour acquis ailleurs.

L'ABC-Nunavut aura cinq ans en 2007-2008. Il nous reste encore beaucoup à accomplir pour les membres et les sociétés affiliées oeuvrant dans le système de justice du Nunavut. La nouvelle présidente de Division, Susan Hardy, espère consolider les gains de l'an dernier et établir une communication plus efficace des services et activités de l'ABC, et poursuivre le travail en vue d'identifier et d'assurer un accès fiable au développement personnel et professionnel ainsi qu'à des services de soutien aussi pertinents et économiques que possible.

Les membres du Nunavut s'intéressent à d'autres activités de l'ABC, y compris la défense des intérêts professionnels et d'autres projets d'intérêt public. Jusqu'à maintenant, notre contribution au dialogue national et régional sur les enjeux de droit et de politiques juridiques a été minime. Avec des ressources humaines et administratives limitées, nous devons avancer avec prudence et les difficultés sont inévitables.

Nos clients du Nunavut ont clairement des difficultés d'ordre supérieur. La Division vise, à plus long terme, à établir cet équilibre d'activités dans le cadre duquel les membres :

- ont un accès fiable à l'information et au soutien professionnel dont ils ont besoin dans leur pratique quotidienne; et
- contribuent à des activités de Division qui représenteront l'expérience distincte, ainsi que les points de vue et les besoins des gens du Nunavut.

ONTARIO

PRESIDENT: JAMES MORTON

L'Association du Barreau de l'Ontario a poursuivi sa voie de réaffirmation de l'engagement volontaire, d'augmentation des activités de défense des droits professionnels et de renforcement de la FJP et des programmes de sections en 2006-2007. Nous avons souligné notre année centenaire en émettant un timbre commémoratif en plus de mettre en vedette les pionniers de l'ABO – du passé comme du présent – dans nos communications aux membres.

Notre directeur exécutif et notre équipe de cadres supérieurs ont effectué un audit du personnel dans le cadre d'une mise à jour du plan stratégique par le Conseil. Il en est résulté un réalignement de responsabilités importantes, un nouveau service du développement, des responsabilités autonomes en marketing et une modification des rapports avec certains comités. Un projet pilote de communication avec cinq organisations juridiques a démarré et progresse très bien.

Shem Singh a été nommé Directeur du développement et Geraldine Hyland promue au poste de Directrice des sections.

De sérieux progrès ont été enregistrés dans notre mise à jour du plan stratégique. Nous avons choisi pour notre organisation une voie unique et stimulante qui nous permettra de mieux servir nos membres à l'avenir.

J'ai participé à la réunion internationale de l'Association du Barreau d'Israël à Eilat. Y assistaient également, entre autres, Lord Hoffman, de la Chambre des lords britannique, le président de l'Association du Barreau du Brésil, le président de l'Association du Barreau ibérique, le vice-président de l'ABA, le président du Barreau de l'État de New York, le président du Barreau de Philadelphie, le président de LAWASIA (du barreau malais mais représentant 22 pays de l'Asie), le vice-président des avocats chinois (All China Lawyers Association), le président de l'Union nationale des CARPA (France), le président des avocats de Vérone, le vice-président du barreau fédéral d'Allemagne, le vice-président de l'Association du Barreau d'Allemagne, le président sortant de l'Association du Barreau de Bucarest, ainsi que des représentants des associations de barreaux de Croatie, d'Autriche, de Belgique, de la République tchèque, du Japon, de la Corée, de Singapour, de l'Afghanistan, de l'Inde, du Népal, de Chypre, de la Russie, de l'Ukraine et de la Tunisie. Environ 1 500 personnes ont participé au programme.

En tant que partenaire du **projet « North of 60 »**, l'ABO a fourni une grande quantité de matériel de FJP à nos collègues du Nunavut, et durant ma visite au Nunavut avec le président de l'ABC, Parker MacCarthy, nous avons discuté des dossiers du barreau du Nunavut dans lesquels l'ABO pouvait apporter une contribution sous forme de ressources et de conseils fondés sur l'expérience.

En association avec des députés provinciaux de différentes régions de l'Ontario, nous avons tenu une dizaine de réunions publiques qui ont permis au public de s'exprimer sur des questions touchant l'amélioration de la justice. Les résultats de ce projet novateur ont dépassé nos attentes en ce qui a trait à la participation, à la couverture des médias

et à l'expression de solutions pratiques et réfléchies. Nous tiendrons au moins cinq réunions publiques additionnelles l'an prochain. Le *Justice Stakeholder Summit* - « *Getting it Right* », du 24 au 26 juin - aura été le point culminant de cette série de rencontres. Environ 165 représentants de parties prenantes y ont participé dans le cadre d'ateliers et de séances plénières en droit criminel, civil et familial.

Nous sommes heureux que le ministre fédéral de la Justice, l'hon. Rob Nicholson, se soit joint au sommet. Il s'agissait de sa seconde présence à une activité de l'ABO. Assistaient également à la plénière d'ouverture la juge en chef de la Cour supérieure de justice, l'hon. Heather Forster Smith (qui devait par la suite participer aux trois séries d'ateliers) et l'Ombudsman de l'Ontario, André Marin. L'ABO remettra un rapport sur le sommet aux procureurs généraux du Canada et de l'Ontario, d'ici la fin de l'été.

Grâce à la qualité de nos interventions devant les comités législatifs et lors de consultations et commissions gouvernementales, notre réputation continue de se renforcer. Nous avons participé à l'examen de la justice civile, à l'examen de l'aide juridique, à la réforme des droits de la personne, à la réglementation des techniciens juridiques, et nous interviendrons devant la commission d'experts sur les pensions ainsi qu'aux consultations sur la modernisation des affaires et la commission sur la rémunération des juges adjoints. Notre groupe de travail sur l'assurance automobile (sans égard à la faute) a rencontré des dirigeants du gouvernement et de l'opposition, organisé une campagne médiatique et a mis l'accent sur la formation d'une coalition avec des groupes intéressés. Une étude actuarielle progresse bien et nous croyons que cette question conservera toute son importance durant la prochaine année.

Notre stratégie médiatique proactive aura été extrêmement efficace. Elle a permis d'augmenter la visibilité de l'ABO parmi ses propres membres, auprès des élus, des fonctionnaires et d'autres organisations juridiques et parties intéressées. Les visites aux pages média de notre site Web dépassent les objectifs annuels fixés l'an dernier.

Notre magazine bimensuel, *Briefly Speaking*, a été totalement redessiné. Il est devenu un magazine professionnel que les membres ont très bien accueilli. De plus, avec le développement d'*OBA at a Glance*, une mise à jour électronique hebdomadaire des activités de tous les services de l'ABO, nous avons pu mettre en œuvre un nouveau protocole de communications visant à réduire l'achalandage de courriels aux membres. Nous avons par ailleurs réorganisé notre site Web et continuons de le renforcer, une section à la fois.

Avec le plan de marketing, de stratégie de marque et de positionnement, nos stratégies de marketing s'améliorent. Nous avons développé de nouveaux modèles de brochures de FJP et de sections et publié des publicités à thème dans une variété de médias.

Le Service du développement de l'ABO est responsable du développement et de l'implantation de plans et programmes (à court et à long terme) ayant pour but d'atteindre les objectifs stratégiques dans quatre domaines : les commandites, le recrutement de bénévoles, les activités régionales et les publications.

Le plan de commandites a terminé la phase de développement d'une série de stratégies et de repères. Nous sommes présentement à la recherche d'un gestionnaire qui possède l'expertise requise pour exécuter un tel plan. En ce qui a trait au recrutement de volontaires, le Directeur est en voie d'établir un programme intitulé « Leadership

Exchange », qui comprend un cycle de planification et un programme éducatif en matière de leadership. Au chapitre de la programmation, les services régionaux ont présenté 14 programmes de développement professionnel en ligne et 62 reprises vidéo à travers la province. De plus, les facultés de droit ont bien accueilli les activités *Life After Law School*. Vingt-deux programmes réalisés à Toronto ont été présentés en webdiffusion aux praticiens en région. Nos produits et services dérivés ont augmenté de 12 % depuis l'an dernier.

Voici quelques chiffres compilés par notre département des **sections** : il y a eu durant l'année (jusqu'à maintenant) 151 programmes de sections, avec une moyenne de 44 participants, comparativement à 130 programmes avec une participation moyenne de 46 personnes. La Division des jeunes avocats a produit 33 programmes jusqu'à maintenant, cette année, comparativement à 19 programmes l'année précédente.

En date de mai 2007, les sections (y compris les Jeunes avocats) comptaient 16 407 membres en comparaison à 15 189 l'an passé à la même date. En juillet 2007, conformément au plan stratégique de l'ABO, les membres pourront se prévaloir **d'adhésions groupées** leur permettant de réaliser des économies substantielles en adhérant à quatre sections ou plus.

Le Service du **recrutement** a continué en collaboration avec les facultés de droit à promouvoir les adhésions à titre gracieux ainsi que les avantages que procure aux étudiants cette adhésion; cette année, la croissance dans les catégories étudiantes est rassurante. Nous encourageons les nouveaux stagiaires à tirer profit de leur adhésion en participant aux activités de sections, en plus de recevoir un CD ou un MP3 gratuit. La disponibilité de paiements mensuels contribue aussi à la fidélisation des membres. Pour améliorer notre part dans le marché des avocats exerçant seul ou en petits cabinets, nous envisageons de visiter à la fin de l'été ou au début de l'automne des petits cabinets à l'extérieur de la région de Toronto. Nous avons récemment expédié le magazine *Briefly Speaking* à un groupe de nouveaux avocats, non-membres dans le but d'élargir l'auditoire de la publication, notamment auprès de ceux et celles qui ne connaissent pas les activités de l'ABO. Selon un projet pilote ABC/ABO de télémarketing, les résultats auprès des membres n'ayant pas renouvelé leur adhésion semblent favorables. Nous comptons utiliser le télémarketing de nouveau à l'automne pour augmenter la fidélisation de façon générale.

Le Service de **formation juridique permanente** a présenté au cours de la dernière année 77 programmes d'une journée et d'une demi-journée, y compris 64 programmes présentés en solo par l'ABO et 13 offerts conjointement avec le Barreau ou l'Association du Barreau canadien. Nous avons enregistré quelque 8 151 inscriptions aux programmes en direct (Jeunes avocats/FJP, séminaires de printemps et d'automne et programmes conjoints), comparativement à 7 763 inscriptions l'an dernier. Ces chiffres n'incluent pas les 900 inscriptions aux webdiffusions en direct, qui relèvent des services régionaux et du service de développement, ou des 133 inscriptions additionnelles au réseau d'apprentissage interactif (vidéoconférences). Comme toujours, nos programmes de FJP suscitent une variété de produits éducatifs dérivés – des publications (imprimées et Internet), des documents multimédia (CD-ROM et flux vidéo). Notre Service des publications a enregistré 2 631 ventes cette année.

Des modifications législatives et réglementaires substantielles, ainsi que des développements importants dans la pratique, occupent une place de choix dans les

activités de la dernière année. Nous sommes particulièrement fiers de notre nouveau programme multidisciplinaire – le Premier sommet annuel sur le droit de la vie privée – créé conjointement par les sections de la protection de la vie privée, les Juristes du secteur public, les Sections du droit municipal et du droit de la santé. Le programme n’a reçu que des éloges.

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

PRÉSIDENTE : D. SHANNON FARRELL

AGA de la Division

Le 22 juin 2007, la Division de l'Île-du-Prince-Édouard a tenu une assemblée générale annuelle fort réussie. Nous avons le plaisir d'accueillir deux représentants de l'ABC – le deuxième vice-président national, Kevin Carroll, et le chef de la direction du bureau national, John Hoyles. Environ 60 membres ont participé à notre réunion d'affaires et un nombre similaire a assisté au Dîner du président, en soirée. Le dîner était coparrainé par le Barreau de l'Île-du-Prince-Édouard.

Visite du président national de l'ABC

Nous avons eu le grand plaisir d'accueillir le président national de l'ABC, Parker MacCarthy, le samedi 28 avril, à l'occasion d'une réunion à déjeuner. Parker avait profité de sa visite en Nouvelle-Écosse pour faire un saut à l'Île-du-Prince-Édouard. Le président a partagé avec nous ses plus récents projets et nous avons bien apprécié son séjour chez nous. Nous désirons le remercier de s'être déplacé à l'Île-du-Prince-Édouard avant d'entreprendre sa longue envolée vers l'Île de Vancouver.

Représentation locale de la Division

La Division était représentée à chacune des cérémonies d'admission au Barreau durant la dernière année. Nous avons – soit moi, soit un autre représentant de la Division – souhaité la bienvenue à chaque nouveau membre de la profession au nom de l'Association du Barreau canadien et leur avons présenté un exemplaire du Code de déontologie professionnelle de l'ABC et, quand les circonstances le permettaient, une trousse d'adhésion. Le 5 janvier 2007, j'ai assisté au nom de la Division à l'assermentation de M. le juge Eugene Rossiter à la Cour canadienne de l'impôt. Le 15 février 2007, la Division était représentée par le trésorier de la Division, Ewan Clark, à la nomination des conseillers de la Reine, à *Government House*.

Activités sociales

Le 5 décembre 2006, la Division était l'hôtesse d'une réception saisonnière pour les membres de l'ABC et leurs familles au Fairholm Inn, à Charlottetown. Divers rafraîchissements ont été servis et notre directeur exécutif, Chris Brennan, a lu un extrait du roman *A Christmas Carol*, de Charles Dickens. Le 5 février 2007, la Division a organisé une réception au Fairholm Inn, à Charlottetown, pour permettre aux étudiants stagiaires de rencontrer des membres de la magistrature et du barreau de l'Île-du-Prince-Édouard. La majorité des juges et des stagiaires s'y sont rendus.

QUÉBEC

PRÉSIDENT : LOUIS BROUSSEAU

L'année 2006-2007 a été marquée par le déménagement des locaux de la Division. Depuis septembre 2007, la majorité des activités de formation, ainsi que certaines réunions du Conseil, le Cocktail de la Rentrée en septembre, se tiennent dans les nouveaux locaux. Auparavant, toutes nos activités avaient lieu dans des hôtels. Ce changement crée chez les membres un sentiment d'appartenance plus développé à leur association.

Un effort particulier a été mis au cours de la dernière année pour joindre les avocats pratiquant à l'extérieur de Montréal. Plusieurs activités de FJP se sont tenues à Québec. Plus de 20 activités de FJP ont été captées sur vidéo et sont disponibles sur le site Internet de la Division Québec. Nous évaluerons également pour la prochaine année la possibilité de tenir des vidéo-conférences en direct.

Une nouvelle section de droit a vu le jour en septembre 2006, la section de Recours collectifs. Cette nouvelle section est très dynamique et ses activités de formation attirent de nombreux membres et non membres.

Un nouveau comité permanent a également été créé cette année, appelé « comité Citoyenneté et Chartes ». De nombreux avocats et juges bénévoles travaillent de pair auprès d'élèves de niveau secondaire pour faire connaître aux élèves les grands principes qui se dégagent des Chartes canadienne et québécoise, en même temps que le travail d'avocat et de juge, par la préparation et la mise en place d'un procès simulé dans lequel les élèves jouent le rôle d'avocats et dirigé par un juge. Le programme est de plus en plus populaire dans les écoles et sa popularité a franchi les frontières de Montréal. Des écoles de Québec et d'ailleurs ont été visitées cette année par les équipes d'avocats et juges.

Des efforts particuliers continuent d'être dirigés vers les cabinets universels du Québec, pour les remercier de leur implication à l'ABC. Un article sur chacun des cabinets est publié dans le Point de mire. En janvier, les deux pages centrales leur sont réservées, pour le recrutement des stagiaires. Puis, un nouveau service de conciergerie corporative (billets de spectacles, d'événements sportifs, suggestions et réservations de restaurants, de cadeaux, organisation d'événements, etc.) leur est offert depuis le 1^{er} février 2007.

La Division a également maintenu ses liens traditionnels avec d'autres organisations juridiques (Chambre des notaires, Barreau du Québec, Conférence des juges). Des liens particuliers ont été créés avec l'Association des avocates et avocats de province. Un poste au comité de direction de l'ABC-Québec est désormais occupé par le président de l'AAP.

En terminant, je tiens à remercier les membres du Comité de direction de l'ABC-Québec, ainsi que ceux du Conseil, le personnel permanent et les nombreux bénévoles au sein des différents comités et sections de droit pour leur implication au sein de la Division.

SASKATCHEWAN

PRÉSIDENTE : INEZ J. CARDINAL, C.R.

Notre Division a connu une année remplie de succès et je tiens à remercier les membres des comités, des sections et du Conseil, ainsi que le personnel et tous les bénévoles pour leur travail acharné. Voici quelques faits saillants :

- Le *College of Law* : notre programme de mentorat se poursuit avec le jumelage d'environ 90 étudiants à des avocats. Ce mini-stage fut stimulant et plusieurs étudiants ont saisi l'occasion d'en apprendre davantage sur le rôle et les responsabilités dévolues aux juristes. L'atelier « How to get a Job », lors du *Law Firm Showcase* de la Saskatchewan, de même que le Forum sur les carrières continuent d'attirer un grand nombre de participants. Notre Division a mis sur pied une bourse d'études (d'une valeur de 25 000 \$) et contribué par un don de 50 000 \$ à l'agrandissement du collège qui prévoit ouvrir ses portes cet automne.
- Assemblée de la mi-hiver : présidée par Terry Kimpinski, notre conférence annuelle a eu lieu les 1^{er} et 2 février 2007 à Saskatoon. Le Comité avait mobilisé d'excellents conférenciers de divers secteurs de la pratique. L'activité a débuté avec le Forum du président, mettant en vedette un panel de juges et praticiens sur l'accès à la justice (le thème de la conférence). Notre Prix pour services exceptionnels a été présenté au juge en chef Seniuk et au juge Arnot, de la Cour provinciale, pour leur travail sur une vidéo expliquant le rôle des juges et du système de justice.
- Activités de la Journée du droit : le succès de notre déjeuner de la Journée du droit fait encore jaser. Le conférencier était en l'occurrence Maher Arar. Nous avons connu nos plus importantes foules à vie, soit 300 personnes à chacun des événements tenus à Saskatoon et à Regina, les 16 et 17 avril. Ce succès est attribuable à l'image professionnelle de notre président, Doug Moen, c.r., et à son comité qui ont veillé à ce que tout se déroule sans heurts. M. Arar aura été un conférencier à la fois charmant et convaincant, et il nous a donné matière à réflexion. La Coupe McKercher a permis à 9 équipes d'écoles secondaires de participer à un concours de procès simulés; les honneurs sont allés à l'équipe *Holy Cross Green*. Nous avons également tenu notre premier concours d'affiches pour les élèves de 5^e année; Jamie Hovde est la récipiendaire du prix pour l'affiche « *Justice is Freedom* ». Nous remercions tous les bénévoles et les élèves pour une autre année réussie.
- Retraite de la Cour suprême du Canada : Saskatoon était heureuse d'accueillir la Cour suprême lors de sa retraite annuelle. L'ABC, le Law Society et le *College of Law* ont tenu une réception visant à honorer les juges le 11 mai dernier à l'hôtel Sheraton. Le Comité exécutif de l'ABC et les conseillers du barreau ont pu discuter de certaines questions avec les membres de la Cour avant la réception. Les avocats et les juges de toute la province ont été ravis de se rencontrer et de discuter avec les juges.
- Questions liées à la Cour : des représentants de la Division ont participé à des comités créés par le ministère de la Justice de la Saskatchewan, ayant pour mandat d'aborder des préoccupations intéressant la magistrature et le barreau -- droit de la famille,

questions nordiques, personnes se présentant sans avocat devant les tribunaux. À Regina, Saskatoon et Prince Albert, des membres participent à des discussions sur le périmètre de sécurité des tribunaux. Nous discuterons avec les trois tribunaux du dernier rapport du Conseil canadien de la magistrature sur l'administration des tribunaux.

- Nominations à la Cour : des juges ont pris leur retraite cette année et de nouvelles nominations ont été annoncées à chaque échelon de la Cour de la Saskatchewan :

Cour d'appel : le juge en chef Klebuc est devenu juge en chef suite à la retraite du juge en chef Bayda et de la juge Darla Hunter

Cour du Banc de la Reine : Martel Popescule, c.r., Ralph Ottenbreit, c.r., Murray Action, c.r.

Cour provinciale : Hugh Harradence, c.r., Donna Scott, c.r., Marilyn Gray, Murray Hinds

- Exécutif et Conseil : notre Comité exécutif se réunit chaque mois, le Conseil à tous les trois mois. Parmi les questions à l'ordre du jour, nous avons proposé des modifications à la législation concernant les procès civils avec jury et les recours collectifs; nous avons mis en place une nouvelle Section du droit de la vie privée et traité d'autres questions relatives à l'accessibilité de la justice. Le président et le vice-président participent à des discussions avec le ministre de la Justice et y apportent leurs préoccupations sur une base informelle.
- Prix du service à la communauté : l'an dernier, ce prix a été décerné à J.P. Ellson, qui a joué un rôle central dans la démarche d'attirer les Rolling Stones et les prix Juno en Saskatchewan. Cette année, l'heureuse candidate est Susan Barber qui se verra décerner le prix dans le cadre de notre réunion annuelle, le 14 juin, à Regina.

YUKON

PRÉSIDENT SORTANT : JAMES R. TUCKER

Près de 300 coureurs et marcheurs ont participé à notre 17^e course / marche de bienfaisance, qui a eu lieu le 20 avril, au bénéfice du *Committee on Abuse in Residential Schools Society* (CAIRS). Ce comité a été formé pour tenter d'apporter une solution aux problèmes découlant de l'impact des pensionnats indiens au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Cherchant d'abord à répondre aux besoins des survivants et de leurs familles, CAIRS a mis sur pied un centre de jour, des services communautaires, des activités culturelles, des ateliers éducatifs, de la formation, de la consultation et du counselling. La course / marche a permis d'amasser 4 000 \$ pour l'organisme de bienfaisance – un succès immense quand on la compare aux résultats de la toute première course en 1997 qui avait amassé à peine 700 \$.

La Division peut s'enorgueillir d'une nouvelle section depuis le mois de février; Dave Christie, président de la Division, a regroupé les membres intéressés à une section du droit de la santé. La section a tenu deux réunions, avec une bonne participation.

Nous poursuivons nos propres efforts de planification stratégique. Une première réunion de planification stratégique a eu lieu le 12 janvier; une réunion de suivi a eu lieu le 17 mai. L'ABC-Yukon utilisera les commentaires de ces réunions dans ses efforts de rapprocher sa planification stratégique de celle de l'ABC nationale. Avec ces efforts, l'ABC-Yukon espère se rendre plus utile et dynamique aux membres, et attirer du même coup des nouveaux membres.

Nous continuons de travailler en étroite collaboration avec le Barreau du Yukon dans deux champs d'activités : la FJP et les programmes d'aide aux juristes. Nous oeuvrons présentement à un programme conjoint de FJP Barreau/ABC-Yukon sur les désordres mentaux et le système de justice criminelle, ainsi qu'une FJP conjointe Barreau/ PAJ de l'ABC du Yukon sur les plaidoiries en cour d'appel. Le comité conjoint Barreau/PAJ de l'ABC-Yukon veut mettre sur pied un programme d'aide aux juristes qui assurerait un counselling aux membres du Barreau du Yukon.

Il nous fera plaisir d'accueillir J. Parker MacCarthy les 6 et 7 juillet. Nos membres apprécient toujours l'occasion de rencontrer et d'échanger avec le président national de l'ABC.

ASSOCIATION CANADIENNE DES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES JURIDIQUES D'ENTREPRISES

PRÉSIDENTE : SANDRA SWYSTUN

RÈGLEMENTS DE L'ACCJE

- L'ACCJE a révisé ses règlements et présentera la nouvelle version des règlements pour approbation à la réunion annuelle.

RECRUTEMENT

- En date du 27 mai 2007, l'ACCJE comptait au total 9 185 membres, dont 4 282 membres « réguliers » et 4 903 membres « associés ». L'ACCJE travaille en étroite collaboration avec l'ABC au développement d'une stratégie de recrutement et de fidélisation des membres. L'ACCJE prépare une campagne de publipostage à la fin de septembre.

CONFÉRENCE NATIONALE DE PRINTEMPS 2007

- La Conférence nationale de printemps intitulée ***Le conseiller juridique d'entreprise: Un leader sur le chemin critique vers l'excellence***, a eu lieu à Toronto du 22 au 24 avril, à l'hôtel Sheraton Centre de Toronto, sous la coprésidence de Georgia Sievwright, vice-présidente, Affaires juridiques et gouvernementales, Hewlett Packard (Canada) Co., et Kevin Derbyshire, vice-président, avocat général et Affaires commerciales, Virgin Mobile. Avec 340 participants (contre 268 l'an dernier), nous avons établi un record d'assistance.
- La seconde édition annuelle du « Camp de formation du printemps de l'ACCJE » pour les nouveaux directeurs et conseillers juridiques d'entreprises a eu lieu le 22 avril. Il y avait 57 délégués inscrits, bien plus que l'objectif de 40.

19^e CONFÉRENCE ET RÉUNION ANNUELLE en 2007

- La réunion annuelle de l'ACCJE, sous le thème ***Éclaireurs, pionniers et découvreurs - La chevauchée fantastique du leadership et de l'innovation***, aura lieu à Calgary, du 12 au 14 août, à l'hôtel Hyatt Regency. La coprésidence a été confiée à Marcia Decter, vice-présidente et avocate générale, Chevron Canada Ltd., et David Weyant, c.r., vice-président, Affaires juridiques et avocat général, Calgary Health Region. Au 30 juillet, quelque 300 délégués étaient inscrits.
- L'ACCJE a recruté une solide brochette de nouveaux candidats pour le Conseil d'administration, ainsi que Derek Patterson, avocat général et secrétaire d'entreprise, Insurance Corporation de la C.-B., au poste de trésorier. L'élection aura lieu le 14 août 2007.

SOIRÉE D'APPRÉCIATION DES COMMANDITAIRES

- En octobre 2006, l'ACCJE a organisé un cocktail très réussi au *Toronto Design Exchange* pour remercier les commanditaires et fournisseurs de leur appui, pour présenter le nouvel exécutif et le personnel de l'ACCJE, et pour présenter un aperçu des activités et projets à venir.

SERVICES AUX MEMBRES

Magazine de l'ACCJE

- Le premier numéro du magazine de l'ACCJE, publié en mars 2006, a été fort bien accueilli par les membres, les commanditaires et les annonceurs. Les revenus de publicité ont dépassé nos objectifs. Le deuxième numéro sera publié à la fin de septembre.

CCCA/CCH Ultimate Corporate Counsel Guide

Ce guide, qui constitue une ressource unique pour obtenir des réponses aux multiples défis juridiques et administratifs des conseillers juridiques d'entreprises, est rédigé par des experts en droit et en gestion et des praticiens de partout au pays.

CCCA/Lexpert Corporate Counsel Directory and Yearbook

- La meilleure ressource pour des listes de conseillers juridiques d'entreprises avec leurs titres et des renseignements sur leurs entreprises. Le répertoire comprend des articles ainsi qu'une liste exhaustive de ressources pour les contentieux canadiens. Il contient aussi une liste de cabinets et de conseillers juridiques d'entreprises américains faisant affaires au Canada, par secteur d'industrie.

Site Web de l'ACCJE

- L'ACCJE travaille en collaboration avec l'ABC au développement d'un moteur de recherche avec des mots clés pour notre bibliothèque virtuelle. Nous y avons intégré des catégories et des critères de recherche, et explorons maintenant des moyens de bonifier le contenu.

Services aux chapitres

- L'ACCJE a resserré sa collaboration avec les chapitres dans le but d'aligner les services et de travailler ensemble à l'organisation d'activités locales ainsi qu'à des projets nationaux, telles que des activités concurrentielles et d'accréditation.

SONDAGES ET ÉTUDES DE MARCHÉ DE L'ACCJE

Sondage baromètre

- L'ACCJE et le cabinet Davies Ward Phillips & Vineberg s.r.l. ont réalisé le troisième sondage baromètre des conseillers juridiques d'entreprises. Voici quelques résultats :
 - Les avantages de travailler dans un contentieux (par rapport à un cabinet) se sont renforcés.
 - La limitation des frais généraux constitue un défi de plus en plus important pour les membres de contentieux d'entreprises.
 - Les conseillers juridiques d'entreprises travaillent en moyenne 50 heures par semaine (résultat semblable aux sondages précédents).

Vertex Elite Qualitative Market Research

- Le cabinet Davies Ward Phillips & Vineberg s.r.l. commande des études de marché sur les avocats généraux d'entreprises à forte capitalisation. Ces études doivent être complétées à l'automne.

Études du Service de recrutement de l'ABC

- Le Service de recrutement et de marketing de l'ABC a entrepris des études de marché qualitatives et quantitatives, y compris dans le segment des conseillers juridiques d'entreprises.
- Ces données segmentées seront partagées pour s'assurer que l'ACCJE présente la bonne proposition de valeur à ses propres segments de membres (trois grands segments : nouveaux membres de contentieux, gestionnaires de contentieux, chefs de contentieux et avocats généraux).

- La recherche servira à la conception d'une campagne de recrutement et de fidélisation que l'ABC doit lancer à l'automne avec un apport de l'ACCJE.

FORMATION JURIDIQUE PERMANENTE 2006-2007

- L'ACCJE a présenté 13 formations juridiques permanentes durant la dernière année, soit quatre de plus que l'année précédente. Les programmes suivants ont été organisés conjointement avec des partenaires :
 - Octobre 2006 (Toronto) – avec H&A Forensics, sur la divulgation électronique pour conseillers juridiques d'entreprises
 - Novembre 2006 (Toronto) – avec CCH, *Ultimate Corporate Counsel Conference*
 - Février 2007 (Toronto) – McGill / Institut international de formation des cadres - Information financière
 - Mai 2007 (Montréal) – McGill / Institut international de formation des cadres - Information financière
 - Janvier 2007 (Toronto, Vancouver) – *Gowlings Corporate Governance Platinum Series*
 - Mai 2007 (Toronto, Montréal, Calgary, Vancouver) – *McCarthy Tétrault Managing Litigation Platinum Series*
 - Juin 2007 (Vancouver, Calgary, Toronto) – *Catalyst Consulting Executive Management Platinum Series*
- Les sessions « platine », présentées avec des cabinets juridiques partenaires dans plusieurs villes canadiennes et portant sur des thèmes intéressant les conseillers juridiques d'entreprises, ont connu le plus grand succès.

RELATIONS INTERNATIONALES DE L'ACCJE

- Un représentant de l'ACCJE a assisté à la conférence de l'Association mexicaine des conseillers juridiques d'entreprises (ANADE) à Guadalajara en septembre 2006 pour y présenter le compte rendu de conférenciers portant sur les abus du droit criminel dans la résolution des différends commerciaux.
- Trois représentants de l'ACCJE ont participé à la réunion annuelle de l'*Association of Corporate Counsel (ACC)* des États-Unis à San Diego en octobre 2006.
- Deux représentants de l'ACCJE ont assisté à la réunion annuelle de l'*Australian Corporate Lawyers Association (ACLA)* à Sydney, en novembre 2006, pour y présenter une communication et intervenir devant le conseil de l'ACLA.
- Un représentant de l'ACCJE a participé à la Conférence biennale des conseillers juridiques d'entreprises à Paris pour y présenter l'ACCJE et pour présenter une communication sur les questions de conflit et de privilège. Une rencontre a eu lieu entre l'ACCJE, l'Association européenne des juristes d'entreprises (AEJE), le Cercle Montesquieu (association française des avocats généraux), l'Association française des juristes d'entreprises (AFJE) et l'Association belge des juristes d'entreprises.
- Deux représentants de l'ACC ont assisté à la Conférence de printemps de l'ACCJE à Toronto, en avril 2007.
- Un représentant de l'ACCJE a présenté une communication à la conférence annuelle de *Corporate Lawyers of New Zealand (CLANZ)* à Wellington, en mai 2007.
- L'ACCJE a accepté d'incorporer *Corporate Lawyers of South Africa (CLASA)* et la *Malaysian Corporate Counsel Association* à l'accord de coopération qui regroupe présentement le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et Hong Kong.

BUREAU/RESSOURCES HUMAINES DE L'ACCJE

- L'ACCJE avait en décembre 2006 quatre employés à temps plein.
- L'ACCJE occupera à compter d'octobre 2007 de nouveaux locaux dans le même édifice.

REVENUS DE L'ACCJE

- L'ACCJE a budgétisé des revenus nets de 122 470 \$ pour l'année financière se terminant le 31 août 2007.
- Les revenus de l'ACCJE semblent vouloir dépasser la somme budgétisée, principalement à cause d'un programme de FJP très réussi, d'inscriptions accrues et de revenus de commanditaires à la Conférence de printemps, en plus d'un contrôle serré des dépenses.

LE CONSEIL ET LES COMITÉS DE L'ACCJE

- Les réunions du Conseil ont eu lieu mensuellement entre septembre 2006 et août 2007, y compris deux réunions en personne (à Toronto en avril 2007 et à Calgary en août 2007).
- Onze comités se sont réunis, selon les besoins.
- Onze chapitres se sont réunis partout au Canada, au cours de la dernière année.

L'année qui s'achève aura été une année d'intenses activités et de transition. Nous avons mis en œuvre un plan d'affaires très ambitieux dans le cadre de notre objectif d'augmenter et d'améliorer les services aux membres. Nous avons substantiellement amélioré nos rapports avec nos principales parties prenantes et continuons de nous efforcer de mériter le soutien de nos membres et commanditaires. Nous faisons face à une compétition agressive d'organisations similaires (y compris l'ACC) et de fournisseurs externes de séminaires; nous avons cependant réussi à joindre des membres qui n'avaient pas assisté à nos activités et à augmenter nos effectifs. La concurrence nous a renforcés et nous comptons poursuivre notre amélioration de l'ACCJE.

Rapports des comités permanents

COMITÉ DES PRIX ET RÉCOMPENSES

PRÉSIDENTE : JULIE LATOUR

Le Comité des prix et récompenses se charge de trois prix prestigieux : le Prix d'excellence Louis St-Laurent, qui vise à « reconnaître des services exceptionnels rendus en vue de réaliser les objectifs de l'ABC »; le Prix pour le droit Ramon John Hnatyshyn, qui vise à « reconnaître une contribution exceptionnelle au droit et au savoir juridique au Canada », et la Bourse Vicomte Bennett qui vise « à promouvoir la formation juridique supérieure de second ou de troisième cycle ».

Les candidatures pour le Prix d'excellence St-Laurent et le Prix pour le droit Hnatyshyn sont examinées en juin et les prix sont remis lors d'un déjeuner à la Conférence juridique canadienne. Le Comité se réjouit du grand nombre de candidatures reçues pour ces prix et apprécie que les personnes qui recommandent les candidatures soumettent à l'examen du Comité des renseignements aussi exhaustifs pour chaque candidat ou candidate. Chaque personne nommée mérite pleinement une reconnaissance et le fait d'avoir été nommée est en soi un honneur que la profession juridique rend à leur contribution.

Le Comité est heureux d'annoncer que la Bourse Vicomte Bennett 2007 a été décernée à Nicolas M. Rouleau, de Toronto. Choisi parmi 29 candidats et candidates, M. Rouleau a reçu son LL.B. de l'Université d'Ottawa en 2005. À l'automne, il entreprendra à l'Université Stanford des études supérieures en commerce international et en développement dans le contexte de l'investissement direct à l'étranger.

Pour la première fois cette année, la valeur de la bourse a été portée de 25 000 \$ à 40 000 \$. À juger par le nombre de candidatures, cette bourse fait maintenant partie des prix juridiques les plus prestigieux du Canada. Le Comité remercie l'ABC pour cette augmentation.

Les autres membres du Comité sont Julie Latour, présidente (Montréal); Sean Dunnigan, c.r., vice-président (Alberta); Kathryn A. Berge, c.r. (Victoria); Jennifer A. Cooper, c.r. (Winnipeg); et Stephen Hanson (ABC). Je désire les remercier pour leur excellente collaboration au travail du Comité. Au nom du Comité, j'aimerais exprimer notre appréciation collective à Jasmine Leduc (agente des Communications), du département des Communications de l'ABC nationale, pour son appui efficace aux travaux du Comité.

CONFÉRENCE JURIDIQUE CANADIENNE (CJC)

COPRÉSIDENTS : ANNE WALLACE, C.R., ET
JOHN ROIL, C.R.

Le Comité directeur de la CJC a été formé dans le but de superviser la mise en place de la Conférence juridique canadienne. Ses membres (y compris les présidents des Comités organisateurs locaux pour Calgary et Québec), qui se réunissent lors de chaque réunion du Conseil, travaillent activement à améliorer le format et le contenu de la CJC. De concert avec le personnel-cadre de l'ABC, les membres du Comité s'intéressent de près aux commentaires et réactions des membres et des non-membres dans le but d'améliorer la CJC.

Chaque année, le Comité directeur de la CJC procède à un sondage auprès des délégués à titre d'analyse F.F.P.M. afin de mesurer le succès de la conférence. Parmi les conclusions et recommandations clés relatives à la réunion de St. John's en 2006 :

- La satisfaction d'ensemble des répondants s'élevait à 98 % pour la conférence de St. John's comparativement à 91 % pour celle de Vancouver.
- Pour la première fois en quatre ans, 62 % des participants à la conférence l'ont jugé trop courte. Le Comité directeur de la CJC a discuté de cette conclusion lors de son Assemblée de la mi-hiver et convenu de surveiller la question pour 2007. Il se pourrait que cet état de fait découle en partie de l'emplacement des hôtels Delta et Fairmont situés aux deux extrémités de la ville d'où l'importante difficulté à assister aux séances choisies de l'ACCJE et de l'ABC. Le comité a décidé de ne faire aucun ajustement au programme de Calgary fondé sur cette conclusion.
- On ne s'attend pas à ce que les difficultés rencontrées par l'ABC et l'ACCJE à St. John's au chapitre de l'hébergement se répètent à Calgary puisqu'on y retrouve davantage de chambres d'hôtel.
- Contrairement à la législation applicable à St. John's, celle applicable à Calgary n'interdit pas aux enfants d'assister à un spectacle où on sert de l'alcool. Un bar payant sera installé dans le foyer à l'extérieur du Hall d'exposition.
- La destination de Calgary a la réputation d'être attrayante et le programme qui s'y déroulera offre de nombreuses occasions de faire du réseautage. Or, la destination et le réseautage ont été les raisons principales pour lesquelles les participants se sont rendus à la CJC de 2006.

Par suite de l'arrivée d'un nouveau directeur du Marketing, un nouvel échéancier publicitaire a été mis en œuvre pour la CJC de Calgary. De plus, le budget alloué pour la promotion de la CJC a plutôt servi à financer la campagne coordonnée de recrutement de l'ABC de la fin du printemps. Nous avons aussi fait appel aux courriels ciblés. Lorsque les inscriptions ont tardé à venir, nous avons conçu une carte publicitaire (inspirée de la campagne originale) envoyée à tous les membres des divisions avoisinantes ainsi qu'à quelque 13 000 membres qui se sont inscrits dans le passé à des CJC.

Deux nouveaux services sont offerts en 2007. Premièrement, la réservation de chambre d'hôtel par le membre lui-même (au téléphone ou en ligne) et, deuxièmement, le report du 1^{er} juillet au 15 juillet de la date limite pour l'inscription anticipée de façon à ce que la date convienne à l'envoi en juin de la brochure de l'ACCJE pour la CJC.

- Le service de réservation directe de chambre offre aux délégués la flexibilité ultime pour faire leurs propres arrangements dans l'hôtel de leur choix à Calgary. C'est un service offert par de nombreuses autres associations. En date du 27 juin, 500 chambres du bloc réservé pour l'ABC avaient été réservées même si seuls 250 délégués s'étaient inscrits à la conférence.
- Le report du 1^{er} juillet au 15 juillet de la date limite pour l'inscription anticipée a créé des problèmes. Premièrement, la date limite pour la retenue du bloc de chambres avait été fixée par les hôtels au 8 juillet. L'Association courrait donc un risque accru en garantissant la possibilité d'obtenir une chambre après la date limite. La date du 15 juillet n'a laissé aux organisateurs qu'une période de trois semaines pour prévoir le nombre de participants à la conférence et pour confirmer les derniers arrangements avec les fournisseurs sur le site – soit un court délai pour une réunion de cette ampleur. Il sera demandé au comité d'envisager une recommandation selon laquelle toute la documentation promotionnelle doit être expédiée au plus tard au mois de mai pour réduire les risques de cette nature.

Pour permettre à ceux qui arriveront en retard pour le spectacle du lundi soir (notamment aux délégués de l'ACCJE reçus à dîner par les cabinets juridiques), le concert de Jann Arden sera repoussé à 21 h 30 et une section des sièges sera réservée pour eux.

Il reste trois conflits d'horaire entre les activités offertes par l'ABC et celles offertes par l'ACCJE : les conférences de l'ABC prévues lors des petits déjeuners des lundi et mardi matins et les petits déjeuners de l'ACCJE; les dîners chez les juristes de la région et le dîner du Conseil d'administration de l'ACCJE tous prévus le samedi soir; et le déjeuner de clôture de l'ACCJE qui aura lieu en même temps que le déjeuner des Jeunes avocats de l'ABC lors de la CJC de 2007. Le comité préférerait que ces conflits d'horaire soient éliminés, mais aucune solution n'a été trouvée à ce jour.

Par suite de la recommandation formulée par le Comité directeur de la CJC en février et pour créer des liens au sein de la communauté juridique et accroître l'affluence à l'Expo de la CJC, les membres de la *Calgary Association of Legal Administrators (CALA)* ont été conviés à participer gratuitement à la CJC le mardi 14 août. Cette initiative constitue un autre avantage tangible offert par l'ABC aux cabinets juridiques et à leur personnel de gestion et de soutien et accroîtra les occasions d'affaires pour les exposants.

Le programme offert aux membres de la CALA comprend :

- L'accès à l'Expo de 9 h à 11 h 15
- La participation à la séance d'information offerte par TOSHIBA sur les fonctions et coûts de reprographie, de 11 h 15 à 12 h 30
- Le déjeuner de clôture de 12 h 30 à 14 h 30

Au moment de rédiger le présent rapport, quatre personnes se sont prévaluées de cette offre. Afin d'accroître l'affluence à l'EXPO, nous sommes à mettre en œuvre un programme de passeport.

Le personnel des Réunions travaille également de concert avec le département de Marketing de l'ABC pour préparer un rapport sur la faisabilité d'une journée consacrée aux avocats exerçant seuls ou en petits cabinets lors de la conférence prévue à Québec.

CJC 2008 à Québec

La CJC 2008 à Québec coïncide avec les célébrations du 400^e anniversaire de la ville. L'utilisation des hôtels Hilton, Delta et Château Frontenac a été confirmée. La cérémonie d'ouverture se déroulera au Musée des Beaux-arts et le gala de clôture au Château Frontenac. Le dîner du président se déroulera à La Chapelle. De la documentation promotionnelle sera distribuée à Calgary.

CJC 2009 à Dublin

Une deuxième inspection sur place (aux frais du Burlington Hotel Dublin) a été effectuée au mois de mai afin de trouver un nouvel endroit où tenir la conférence par suite de la vente de l'hôtel retenu à l'origine. De nouveaux arrangements ont été pris avec le O'Callaghan Hotel du centre-ville, le Conrad Hilton et le Trinity College. Les salles de réunions ont été réservées dans ces trois endroits. Il est prévu que l'ouverture officielle se déroulera au National Concert Hall, ou, advenant la rénovation de ce dernier, au O'Reilly Hall de l'Université de Dublin. La soirée de divertissements aura lieu à la Guinness Brewery et la cérémonie de clôture au château de Dublin.

Je tiens à remercier tout particulièrement notre directrice des Réunions, Helga Otto, qui prévoit prendre sa retraite l'automne prochain au terme de la CJC de Calgary. Helga a dirigé avec une grande compétence et un leadership sans faille les réunions nationales de l'ABC. Je souhaite également remercier les membres du Comité directeur, des comités locaux ainsi que le personnel de notre bureau national et celui de la Division de l'Alberta. Leur travail conjoint est une illustration tangible de la force de l'ABC. C'est avec enthousiasme que nous attendons la tenue de la Conférence 2007 de Calgary qui sera, à n'en pas douter, couronnée de succès.

COMITÉ DES COMMUNICATIONS

PRÉSIDENTE : ANNE FAGAN

Le magazine *National*

L'Association est fière du fait que, cette année, lors d'un concours national, le magazine *National* a dominé la catégorie « éditorial professionnel » et s'est vu décerné la médaille d'or et la médaille d'argent KRW pour son contenu éditorial. En plus de la publication d'un numéro spécial pour les étudiants, le personnel du *National*, avec le concours de la directrice exécutive Silvie Kuppek, a lancé le **Magazine de l'ACCJE, Le conseiller juridique d'entreprise-Droit devant** qui a reçu d'excellentes critiques. Tant les lecteurs que les annonceurs ont fait l'éloge de cette nouvelle publication.

Une demande de propositions visant un nouveau contrat de cinq ans pour le magazine *National* a été transmise en avril et une Réunion des soumissionnaires, à laquelle ont participé la vice-présidente, Virginia Engel, la présidente du Comité de rédaction, Nola Crewe, le directeur principal des Communications, Stephen Hanson, le rédacteur en chef, Jordan Furlong et le chef de la direction, John Hoyles, s'est déroulée à Toronto au mois de juin afin de passer en revue les présentations de quatre finalistes. Il a été décidé de renouveler le contrat existant en obtenant une économie d'un demi million de dollars sur 5 ans et d'y inclure le magazine de l'ACCJE.

La Revue du Barreau canadien

La publication de **La Revue du Barreau canadien** (La Revue) se poursuit comme d'habitude grâce au dévouement de la rédactrice, Beth Bilson, de l'Université de la Saskatchewan, et de son équipe. En juin, le numéro 85 (2006) a été complété et envoyé par la poste aux abonnés à titre gracieux.

La présence de **La Revue** sur le site Web prend de l'ampleur. La page principale du moteur de recherche a reçu près de 20 000 visites entre les mois de janvier et de juin 2007, ce qui représente une augmentation de 47 % par rapport à l'an dernier.

Le Comité de rédaction, sous la direction de monsieur le juge Binnie de la Cour suprême du Canada, a donné son aval à un numéro spécial sur le droit de la famille qui sera publié à l'automne 2007. La date d'échéance pour la soumission des textes était le 15 juin et de nombreuses soumissions intéressantes ont été reçues. Les rédacteurs en chef étudient ces dernières et feront circuler les textes choisis au Comité de rédaction pour qu'il les commente au cours de l'été.

Les notes générales pour la base de données de **La Revue** sont presque prêtes. Un étudiant de l'Université de la Saskatchewan s'occupe des articles qui restent.

Le Comité des Communications remercie madame la juge Trussler qui quitte le Comité de rédaction après y avoir siégé pendant 20 ans. Un hommage spécial en son honneur est inscrit à l'horaire de la réunion du Conseil à Calgary.

Rapport annuel

Le Comité des communications a mis à l'essai un Rapport annuel en ligne de seize pages il y a deux ans, et a diffusé deux numéros du Rapport. Le rapport de 2006 met en relief les grandes réalisations au cours de l'année précédente. Le Rapport, qui a été reproduit dans un numéro de *Mise à jour de l'ABC*, a été envoyé à tous les membres et permettait aux lecteurs de « cliquer » pour en télécharger les points saillants. Le Rapport, qui contenait une introduction du président, soulignait les activités clés, notamment la promotion et la défense des droits, la FJP, les communications, le recrutement des membres, le marketing et la comptabilité. Des copies du Rapport ont été expédiées à des parties intéressées dans les Divisions, y compris la direction des barreaux, les tribunaux et les procureurs généraux. Une nouvelle version du Rapport, contenant les détails déposés par l'Association pour la CJC, sera publiée dans l'année qui vient.

Site Web-EnPratique-ventes de publications

Le nombre de visites au CBA.org nous impressionne toujours : il y a eu près de deux millions de visiteurs sur le site dans la première moitié de 2007! En particulier, le nombre de visites aux sites *EnPratique de l'ABC* et *La Revue du Barreau canadien* a fait un bond de presque 50 % jusqu'à présent cette année. *EnPratique de l'ABC*, le site qui vise les juristes exerçant seuls ou dans de petits cabinets, continue de fournir des conseils pratiques et concis par l'entremise d'articles, de guides pratiques et de fichiers balados. Un nouveau magasin vendant des publications de l'ABC en ligne sera mis sur pied dans les prochains mois.

Les médias de l'ABC

Les Communications de l'ABC publient plus de 70 communiqués de presse chaque année ainsi que le bulletin *Mise à jour de l'ABC* pour les membres, diffusé aux six semaines. Les Communications surveillent également les médias commerciaux afin de rapporter les nouvelles qui pourraient intéresser l'Association. La section coordonne aussi les relations avec les médias de l'ABC et fournit de l'aide dans la rédaction de discours et de la formation médiatique pour ceux qui sont à la tête des barreaux.

Le nombre de bulletins que l'ABC produit a augmenté pour la troisième année consécutive et est passé de 27 en 2004-2005 à 35 en 2005-2006 pour s'établir à 43 en 2006-2007. Cette année, les bulletins de l'ABC ont, une fois de plus, obtenu le taux le plus élevé de lecture parmi tous les courriels envoyés par l'ABC, dépassant ainsi la norme dans l'industrie. *Addendum*, le bulletin électronique de l'ABC visant la pratique du droit, est envoyé à des membres dans des secteurs particuliers. L'ABC, qui en avait produit cinq numéros l'an dernier, en a diffusé 11 cette année et a reçu des commentaires fort positifs. Le personnel du *National*, qui s'occupe du bulletin *Addendum*, attend avec impatience les résultats du prochain sondage sur les secteurs afin d'établir si le lancement de bulletins additionnels diffusés par courriels visant des secteurs particuliers serait plus bénéfique pour les membres. Les revenus découlant de la publicité en ligne sont passés à la somme brute de 60 000 \$.

Remerciements

J'aimerais remercier notre personnel national oeuvrant au sein des Communications ainsi que les membres du Comité des communications et les comités de rédaction de *La Revue du Barreau canadien* et du magazine *National* pour leur soutien au cours de l'année. Nous sommes reconnaissants de leur sagesse et de leurs conseils qui nous

aident à établir nos priorités au sein des Communications afin de satisfaire les besoins changeants de nos membres.

FORMATION JURIDIQUE PERMANENTE

PRÉSIDENTE : MARISOL MIRÓ

En 2006-2007, la FJP de l'ABC a présenté 51 activités individuelles, y compris 18 conférences nationales en personne, 24 séances à la Conférence juridique canadienne, 8 séances de FJP en ligne et une vidéoconférence offerte par l'entremise du ministère de la Justice. Cette année, nous avons offert plus de 270 heures de programmes de droit positif, et 83 heures additionnelles d'occasions de réseautage, à plus de 3 700 délégués.

Voici la liste des programmes qui ont été présentés :

- Faillite et insolvabilité
- Droit international
- Droit de la concurrence
- Droit militaire
- Survivre à vos premières années de pratique
- Droit administratif/Droit du travail
- Le droit et le Parlement
- Les associés directeurs
- La CSC à propos du privilège du secret professionnel (en ligne)
- Rédiger de meilleures plaidoiries (en ligne)
- Vidéoconférence des juristes du secteur public
- La CSC à propos du privilège du secret professionnel – *Reprise* (en ligne)
- Droit des autochtones
- Camp de formation en droit des affaires (en ligne)
- L'intégration du bénévolat dans votre pratique (en ligne)
- Droit de l'environnement
- Droit des organismes de bienfaisance
- Douanes, taxes de vente et à la consommation
- L'art de plaider devant la Cour fédérale en matière de PI
- Droit de l'immigration
- Conférence du printemps en droit de la concurrence
- Droit de la santé
- Les avocats et le lobbying (en ligne)
- Les membres de contentieux et le lobbying (en ligne)
- Droit des aîné(e)s
- Droit fiscal

Dans le cadre de la Conférence juridique canadienne 2007, le professeur Elie Wiesel prononcera l'allocution principale. Le conférencier du déjeuner des JA est Leonard Brody. De plus, nous présenterons vingt-quatre séances de FJP, aussi instructives que stimulantes. Comme par les années passées, les délégués de la CJC recevront des formulaires d'évaluation détaillés à chaque séance de FJP, de même que des sondages électroniques après-conférence.

Nous recevons régulièrement des éloges sur l'excellence du contenu de nos programmes et la qualité des conférenciers. Ces compliments s'adressent à tous les sections, comités et

conférences qui présentent des programmes de FJP. Je tiens à remercier les nombreux bénévoles qui ont consacré temps, énergie et savoir afin de rendre meilleure notre profession.

COMITÉ PERMANENT SUR L'ÉQUITÉ

PRÉSIDENTE : JANET OH

Nous avons le plaisir de vous informer qu'un certain nombre de projets du CPÉ sont presque complétés.

GUIDE SUR L'ÉQUITÉ ET LA DIVERSITÉ

Le Guide sur l'équité et la diversité a été complété sous forme d'ébauche. Nous en sommes maintenant à l'étape de révision et de mise en page. Plus de 200 avocats de différents champs de droit dans neuf villes différentes ont été consultés – avocats de pratique générale, organisations juridiques, petits, moyens et grands cabinets, barreaux, jeunes avocats, avocats salariés et associés directeurs. Nous sommes très fiers du travail accompli et attendons fébrilement de voir le produit fini.

Nous lancerons officiellement le Guide à la réception « Les assises », en août, et sommes heureux d'annoncer que Vanilla Banks, présidente élue de l'*American National Bar Association*, a accepté de prononcer une allocution à la réception et de commenter les enjeux de diversité et d'équité.

PROJET DE VIDÉO

Les vidéos sur l'égalité des sexes, les handicaps et les questions raciales ont été finalisées et seront distribuées en tant que composante du Guide sur l'équité et la diversité. Des copies des vidéos ont été remises à tous les commanditaires et à tous ceux et celles qui en ont fait la demande. Les commentaires ont été, jusqu'à maintenant, très positifs. Ces vidéos sont distribuées sans frais aux membres de l'ABC.

REPOUSSER LES LIMITES

Ces dernières années, le CPÉ a examiné les résolutions en matière d'équité et de diversité adoptées par le Conseil. Le Comité a notamment mis l'accent sur les résolutions découlant du rapport « Les assises » et du rapport sur l'égalité raciale.

Durant sa réunion (en personne) d'avril 2007, le Comité a examiné ses résolutions en attente et priorisé ce qui reste à faire. Dans le cadre de ce remue-méninges, le CPÉ s'est penché sur les moyens les plus efficaces de mise en œuvre des recommandations en suspens.

Nos travaux avec les divisions, sections, conférences, comités et aussi avec l'Exécutif de l'ABC en rapport avec « Repousser les limites » sont essentiellement de nature consultative. Nous nous efforçons ainsi de faire progresser ou de compléter la mise en œuvre de résolutions que le Conseil a adoptées mais dont la réalisation nécessite des consultations stratégiques avec d'autres intervenants, y compris des organisations extérieures et des gouvernements.

Nous étions heureux d'accueillir des représentants de comités de divisions, dont quatre présidents, à notre réunion d'avril. Nous espérons que cette présence entraînera un niveau accru de coordination et de participation entre les représentants provinciaux et territoriaux et le CPÉ.

LÉGISLATION ET RÉFORME DU DROIT

Nous suivons depuis des années la question des prestations d'assurance-emploi pour les travailleurs autonomes en congé de paternité ou en congé parental. À la mi-avril nous avons été invités, avec un nombre de représentants de travailleurs autonomes, à participer à une réunion avec des cadres supérieurs de DRH à ce sujet. Mary Ross-Hendriks, ancienne présidente du comité ontarien d'équité, accompagnée de Kerri Froc, y représentait le CPÉ. Ce fut une réunion fructueuse qui nous a permis d'identifier l'information dont le gouvernement a besoin pour poursuivre ce projet. Nous préparons une lettre de suivi pour le ministre de DRH, M. Solberg.

SOMMET SUR L'ÉGALITÉ DES SEXES ET LA DIVERSITÉ DANS LA PROFESSION JURIDIQUE

L'*University of Toronto* a organisé un sommet d'un jour, le 1^{er} mai, qui se voulait un suivi du rapport de l'ABC de 1993 intitulé *Les assises de la réforme : égalité, diversité et responsabilité*.

Le sommet avait pour but d'évaluer la situation actuelle et d'envisager des idées et modèles de réforme de la profession, de bénéficier de connaissances d'experts et de dialoguer des moyens de faire progresser la profession.

À titre de présidente du CPÉ, j'avais été invitée à participer à cette activité.

FORMATION JURIDIQUE PERMANENTE

Au cours de la dernière année, le CPÉ a collaboré avec le Conseil canadien des doyens et doyennes de facultés de droit du Canada à l'organisation d'une conférence sur les normes d'égalité raciale dans les facultés de droit. Ce projet donne suite aux démarches, par l'ABC, de promotion de l'égalité dans l'éducation juridique. Considérant la multitude de projets à notre agenda, les délais de recherche et une disponibilité insuffisante de fonds pour organiser la conférence, nous avons été dans l'obligation de reporter ce projet.

FJP À CALGARY

Le CPÉ et le Forum des avocates présentent une FJP sur les femmes et le droit à la CJC de Calgary. La planification de la séance intitulée *Appuyer les femmes dans la profession juridique* est bien entamée. Nous sommes heureux d'annoncer que la juge en chef Beverly McLachlin a accepté d'y participer comme présentatrice. Le programme doit avoir lieu le mardi 14 août 2007, de 14 h 45 à 16 h 30. Nous soumettrons aussi un projet de FJP pour la CJC de 2008 sur les accommodements.

BULLETIN « LES ASSISES »

Le CPÉ a distribué la plus récente édition de son bulletin avant l'Assemblée de la mi-hiver. On y mettait l'accent sur les interventions de l'ABC dans le dossier du Programme de contestation judiciaire. Le Comité prépare présentement la prochaine édition, qui porte sur le thème plus général de l'équité et de la diversité à l'approche du lancement du Guide.

PRIX « LES ASSISES »

Il nous fait plaisir d'annoncer que la récipiendaire du Prix « Les assises » 2007 sera Margaret Owstroski, c.r., de Vancouver (C.-B.). Nous vous invitons, tous et toutes, à participer à la réception « Les assises », à Calgary, pour rendre hommage aux multiples réalisations de Margaret.

COMITÉ PERMANENT DE DÉONTOLOGIE ET DE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE

PRÉSIDENT : ALAN J. STERN, C.R.

Lors de sa création, le Comité permanent de déontologie et de responsabilité professionnelle a reçu le mandat de mettre à jour le *Code*, qui n'avait pas été modifié substantiellement depuis 1987. Le *Code* mis à jour a été publié en 2006 et nous avons participé à sa distribution cette année afin de nous assurer que les principales parties prenantes (la magistrature, les barreaux et les professeurs d'éthique) en reçoivent des exemplaires.

Le Comité se réunit régulièrement par conférence téléphonique pour discuter de questions d'éthique courantes qui pourraient entraîner des modifications au *Code*. Il se réunira en personne dans le cadre de la Conférence juridique canadienne, en août, à Calgary. Le Comité étudie présentement des modifications en matière de limitations de la pratique et de services juridiques dégroupés. La création de *Practising with New Technologies Guidelines* fut l'une des tâches centrales de l'année. Au lieu de créer de nouvelles obligations éthiques, les lignes directrices se veulent un guide pratique et succinct pour les avocats qui ont besoin d'aide pour s'acquitter de leurs obligations déontologiques à la lumière des développements technologiques dans la pratique du droit. Les lignes directrices porteront sur un peu tout – conseils juridiques sur Internet, conflits d'intérêts résultant de la réception de courriels, secret professionnel, et publicité sur le site Web, entre autres. Les services de la professeure Elizabeth Judge, de l'Université d'Ottawa, ont été retenus pour compléter les lignes directrices, nous l'espérons, d'ici la fin du mois d'août 2007. Par la suite, le Comité soumettra le texte provisoire aux membres pour obtenir leurs commentaires.

Notre Comité a aussi entrepris d'autres activités, y compris offrir à l'Exécutif de l'ABC ses conseils sur les interventions auprès de la Cour suprême et d'autres dossiers liés aux obligations déontologiques de la profession, au Canada et ailleurs.

Le Comité continuera de surveiller la scène juridique canadienne pour s'assurer que notre *Code* demeure un document utile et pertinent.

Je tiens enfin à remercier l'Exécutif de l'Association du Barreau canadien de m'avoir offert le privilège de siéger sur ce Comité très spécial. Un merci spécial aux membres du Comité pour leur participation et à Kerri Froc pour sa contribution exceptionnelle aux travaux du Comité.

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Non soumis.

COMITÉ PERMANENT CHARGÉ DES QUESTIONS DE RÉMUNÉRATION DES JUGES

PRÉSIDENT : HUNTER W. GORDON

Le Comité permanent chargé de la rémunération des juges a pour mandat de promouvoir des méthodes équitables pour fixer la rémunération des juges et pour conseiller l'ABC sur les questions liées à la rémunération des juges et de leurs familles. Le travail du Comité tend à suivre un cycle de quatre ans, lequel coïncide avec le mandat légal du gouvernement fédéral de réviser la rémunération des juges au moyen d'un processus d'examen quadriennal indépendant.

Le Comité est inquiet de la tendance apparente du gouvernement fédéral de retarder l'examen et la réponse aux recommandations des commissions d'examen de la rémunération des juges fédéraux et de s'en écarter sans articuler des motifs raisonnables. Ces actions nuisent à l'indépendance de la magistrature, l'une des assises de la démocratie canadienne.

La Commission d'examen de la rémunération des juges fédéraux de 2003 a adressé ses recommandations au ministre de la Justice à la fin de mai 2004. Le gouvernement a accepté les recommandations de la Commission et a décidé de déposer un projet de loi visant à modifier la *Loi sur les juges* traitant des salaires et des avantages sociaux conformément à ces recommandations. En mars 2005, l'ABC a écrit au ministre de la Justice afin de l'inciter à mettre en vigueur les recommandations de la Commission à titre prioritaire. Cette année, le ministre de la Justice a déposé le projet de loi C-51, *Loi modifiant la Loi sur les juges, la Loi sur les Cours fédérales et d'autres lois*, en vue d'augmenter les salaires des juges, comme le recommandait la Commission dans son rapport au ministre. Cependant, le projet de loi est mort au feuillet à la clôture de la session parlementaire.

Après les élections, le nouveau gouvernement fédéral a décidé de ne pas mettre en vigueur les recommandations 2003 sur le traitement des juges. Dans la réponse du gouvernement du Canada au rapport de la Commission d'examen de la rémunération des juges fédéraux 2003, « il a renversé la position du gouvernement précédent au sujet des recommandations 2003 au motif que la Commission n'avait pas tenu compte de la situation globale des finances de l'État et des autres priorités socio-économiques du gouvernement. » Il s'est en outre objecté aux facteurs de comparaison utilisés par la Commission pour fixer un traitement susceptible d'attirer les candidats exceptionnels. En mai 2006, le ministre de la Justice a déposé le projet de loi C-17, *Loi modifiant la Loi sur les juges et d'autres lois liées aux tribunaux*, qui fixait une rémunération différente pour les juges de nomination fédérale.

Le Comité permanent chargé des questions de rémunération des juges a préparé le mémoire d'octobre 2006 de l'ABC sur le projet de loi C-17, présenté au Comité de la justice et des droits de la personne. L'ABC y affirmait que la modification des recommandations de la Commission de 2003 ne satisfait pas au critère de la rationalité tel qu'énoncé par la Cour suprême du Canada. Le retard excessif à mettre en œuvre les

recommandations de la Commission de 2003 a également nui à l'indépendance judiciaire. Selon l'ABC, ces deux facteurs doivent être pris en compte en déterminant l'approche qui fait le moins de tort à l'indépendance de la magistrature. Robert W. Leurer, c.r., était le principal rédacteur du mémoire et représentait l'ABC aux audiences du Comité.

Le Comité prévoit la formation imminente d'une nouvelle Commission quadriennale. Nous y ferons des recommandations quant à la meilleure approche pour déterminer la rémunération des juges et attirer au sein de la magistrature les plus brillants membres de la profession juridique.

JOURNÉE DU DROIT

PRÉSIDENT : MICHAEL WARSH

La Journée du droit s'est déroulée le mardi 17 avril, date du 25^e anniversaire de la *Charte*. Dans certaines divisions, la Journée a été rebaptisée « Semaine du droit » et les activités ont eu lieu sur plusieurs jours, et dans certains cas vers la fin du mois. Le thème national était « L'accès à la justice ».

Les procès simulés, les portes ouvertes aux palais de justice, des courses de bienfaisance, des séances d'information juridique, des concours et des visites d'écoles comptaient parmi les activités les plus populaires. Le ministre fédéral de la Justice, Rob Nicholson, s'est joint au président de l'ABC, J. Parker MacCarthy, pour les activités de la Journée du droit à Ottawa.

Voici quelques faits saillants de la Journée du droit, d'un bout à l'autre du pays :

Terre-Neuve et Labrador : la Journée du droit a eu lieu le 21 avril et la participation était en hausse par rapport aux années précédentes. Des procès simulés se sont déroulés dans une salle d'audience, avec une exposition de la GRC dans une autre pièce. L'an prochain, le Comité prévoit travailler en partenariat avec le comité d'éducation de la Cour d'appel.

Nouvelle-Écosse : deux jours d'activités comprenant des procès simulés et un cahier spécial dans le *Halifax Chronicle-Herald*.

Nouveau-Brunswick : publication d'un cahier spécial dans tous les journaux de la province sous le thème « Accès à la justice ».

Île-du-Prince-Édouard : participation record à la Journée du droit. Activités : visites de palais de justice, séance d'information animée par M. le juge McQuaid de la Cour d'appel, et par M. le juge Campbell de la Section de première instance de la Cour suprême.

Ontario : participation, à Toronto, du procureur général et de trois juges en chef. Parmi les faits saillants : le programme *La Charte et vous*, auquel 200 élèves ont participé. Autres activités : procès simulés dans les écoles primaires et secondaires, télé-droit.

Activités à Ottawa en hommage au 25^e anniversaire de la *Charte*, en présence du ministre fédéral de la Justice, Rob Nicholson, du président de l'ABC, J. Parker MacCarthy, c.r., et de 600 élèves d'écoles secondaires. Recettes record de la course de bienfaisance – 20 000 \$ – tenue sous une météo ensoleillée et froide.

Manitoba : une foule record de 1 500 personnes à Winnipeg. Participation de 600 personnes aux visites guidées des anciennes et nouvelles installations ainsi que des lieux de détention. Procès simulés présentés en anglais et en français pour les élèves de 4^e et de 12^e années.

Saskatchewan : huitième concours provincial de procès simulés pour la Coupe McKercher dans les écoles secondaires. Déjeuners à Regina et Saskatoon, les 16 et 17 avril avec un conférencier invité – Maher Arar. Forte participation du public et des médias.

Alberta : activités de la Journée du droit à Fort McMurray, le 12 mai. Participation de 40 à 50 personnes aux procès simulés, barbecue dans le terrain de stationnement. Promotion efficace des activités avec l'appui de 16 organismes locaux.

Bonne participation aux activités intérieures à Edmonton (la météo inclémente ne permettant pas d'activités extérieures). Collecte d'environ 5 000 \$ pour une école du centre-ville; don fort apprécié du directeur de l'école.

Colombie-Britannique : la Journée a fait les manchettes du bulletin du soir à CTV et BCTV. Ian Hanomansing, reporter télé, animait le forum. Portes ouvertes à Victoria, Prince George, New Westminster et autres.

Territoires du Nord-Ouest : procès simulés et visites d'écoles prévues à l'automne 2007 et au printemps 2008.

Yukon : activités limitées cette année, les Jeux d'hiver 2007 du Canada ayant mobilisé tous les bénévoles. Nous avons tenu une course de bienfaisance.

En 2008, la Journée du droit aura lieu le jeudi 17 avril.

COMITÉ DE LIAISON DE L'AIDE JURIDIQUE

PRÉSIDENTE : HEATHER PERKINS-MCVEY

Les membres de l'ABC s'accordent pour dire que l'aide juridique constitue un enjeu prioritaire, ce qu'illustre la cause type intentée en C.-B. pour exhorter le gouvernement à assumer sa responsabilité constitutionnelle en matière d'aide juridique. Nos membres sont à même de constater les effets des coupes imposées à l'aide juridique, et les graves répercussions d'une accessibilité limitée de la justice. Les avocats maintiennent l'aide juridique en vie en faisant volontairement plus que ce que l'on exige de toute autre profession.

Depuis 2002, frustré par les résultats de nos efforts de lobbying, notre Comité a pris un important virage. Nous continuons bien entendu à exercer des pressions sur les gouvernements afin qu'ils prennent d'autres mesures mais nous avons fini par conclure qu'une poursuite en justice était nécessaire pour clarifier et élargir les paramètres du droit – que nous estimons constitutionnel – de bénéficier d'une représentation juridique subventionnée par l'État en matière civile. Dans le cadre de cette poursuite, nous avons dû surmonter des obstacles cette année, notamment quand le juge en chef Brenner a statué que l'ABC n'avait pas de compétence pour agir dans ce dossier. Malgré cet échec temporaire, l'ABC a déposé son factum en mars 2007 et l'appel doit être entendu en octobre 2007.

Notre Comité s'efforce de maintenir un rythme constant dans ses activités de lobbying pour améliorer l'accès à la justice dans l'ensemble du pays et pour tenir nos membres informés des efforts que nous déployons en faveur de l'aide juridique et les inciter à s'impliquer. Toute aide que nous pourrions apporter au soutien de notre équipe de juristes chargée de la cause type est une priorité. Notre mandat de diffuser et de favoriser l'échange de renseignements conserve cependant toute son importance, et encore davantage depuis que la cause a été intentée. Nous désirons assurer à tous les membres qui travaillent inlassablement pour fournir des services d'aide juridique que l'ABC est là pour soutenir leurs efforts.

Notre Comité remettra à jour sa trousse de communications, intitulée *Trousse de défense de l'aide juridique*. La trousse a été utile à plusieurs membres de l'ABC depuis son lancement, il y a quelques années, et son utilité justifie des mises à jour régulières. La trousse vise à faciliter la diffusion d'un message puissant et constant de la part des dirigeants de barreaux, partout au pays.

L'an dernier, nous avons également été impliqués dans une nouvelle organisation appelée *Poverty Law Advocacy Network of Canada (Réseau de défense du droit de la pauvreté au Canada)*, une coalition qui rassemble des défenseurs du droit de la pauvreté. Nous avons tenu une consultation nationale à Vancouver, en novembre 2006, grâce à une subvention du Fonds pour le Droit de demain, de la Fondation de droit de la Colombie-Britannique et de la Fondation de droit de l'Ontario, réunissant ainsi des juristes et des avocats de la communauté afin de travailler ensemble en vue d'atteindre des objectifs communs.

Nous projetons de demander une subvention l'an prochain afin de mener une étude sur des méthodes novatrices pour assurer à tous un plein accès à la justice. Enfin, nous soumettrons de brefs articles à divers publications et bulletins de l'ABC afin de faire continuellement valoir le travail de notre Comité auprès de l'Association dans son ensemble.

LÉGISLATION ET RÉFORME DU DROIT

PRÉSIDENTE : M. VIRGINIA MACLEAN, C.R.

Dans le plan stratégique adopté cette année par le Conseil, la défense des intérêts professionnels et la défense de l'intérêt public font partie des objectifs clés de l'ABC. Les membres nous disent constamment l'importance des travaux de défense des intérêts – soit comme moyen de s'impliquer dans les réformes législatives, soit comme assurance qu'une organisation professionnelle parle en leur nom. L'ABC situe les débats dans le contexte de la primauté du droit, conformément à sa mission de promotion des intérêts des membres de la profession, de l'amélioration du droit et de l'administration de la justice, ainsi que de la promotion de l'égalité et de l'accès à la justice en contribuant au développement de lois qui protègent l'intérêt public. Nous voulons promouvoir des systèmes de justice équitables et faciliter une réforme effective des lois.

Le Comité de la législation et de la réforme du droit coordonne ce travail.

Mémoires présentés au gouvernement

De septembre 2006 à juin 2007, soixante-trois mémoires écrits ont été présentés à des ministres, à des comités parlementaires ainsi qu'à des agences et représentants du gouvernement. La variété des thèmes témoigne de la diversité des intérêts et de l'expertise de l'ABC.

Politiques publiques

Le Comité de la L&RD surveille de près les causes en appel à la Cour suprême du Canada, examine les propositions de membres et organismes constituants de l'ABC, recommande les interventions appropriées et passe en revue les plaidoiries de l'ABC. L'Association est intervenue dans plusieurs causes cette année : *Charkaoui, Almrei et Harkat c. Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration* (constitutionnalité des certificats de sécurité); *Little Sisters Bookstore c. Agence du Revenu du Canada* (provisions pour frais); *Strother c. 3464920 Canada Inc* (devoir de loyauté); *AGBC c. Christie* (constitutionnalité de la taxe sur les services juridiques); et *Commissaire à la protection de la vie privée du Canada c. Blood Tribe Department of Health* (secret professionnel).

Tendances dans la profession

Le Projet sur les tendances dans la profession juridique (PTP), qui met l'accent sur la protection et la promotion des intérêts des juristes, demeure une des priorités de l'ABC. Les comités chargés de projets PTP publient des rapports plus détaillés dans ce document. Les questions abordées cette année sont variées : les conflits d'intérêts, l'aide juridique, l'examen des professions par le Bureau de la concurrence, EnPratique de l'ABC, les frais de scolarité des facultés de droit, le travail pro bono et les normes du commerce international de services juridiques.

Tenir les membres informés

- *Tendances* – les plus récents renseignements sur les projets PTP et les questions relatives à l'exercice du droit. Le bulletin est publié sur www.cba.org et diffusé par courriel aux membres de l'ABC.

- *L'ABC prend position*, outil de marketing publié tous les ans comme vitrine de nos travaux législatifs et juridiques en tant que valeur ajoutée pour les membres de l'ABC.
- Les pages *L'ABC prend position* sur www.cba.org regroupent l'information sur les mémoires, les interventions à la Cour suprême, les résolutions et d'autres projets portant sur les lois et les politiques.
- Le *Cahier d'information des politiques* est distribué trois fois par année aux dirigeants du barreau comme mise à jour de tous les projets des Affaires juridiques et gouvernementales.
- *Bulletin électronique de l'ABC nationale*, la page de nouvelles sur www.cba.org, et chaque numéro du *National* soulignent les activités de réforme du droit de l'ABC.

Mille mercis

Les travaux législatifs de l'ABC seraient impossibles sans l'apport et le dévouement de membres des sections, des conférences et des comités qui y consacrent des centaines d'heures bénévolement. L'engagement et le professionnalisme du personnel des Affaires juridiques et gouvernementales du Bureau national rejaillissent sur l'ensemble de l'Association. Ces héros de l'ABC sont identifiés ci-dessous (avec nos excuses à ceux et celles que nous aurions pu oublier).

Personnel de la L&RD au Bureau national de l'ABC : Joan Bercovitch, Tamra Thomson, Kerri Froc, Gaylene Schellenberg, Marie-Claude Noël, Louise Brunet-Hermus et Christine MacLeod.

Avocats responsables des interventions de l'ABC : Melina Buckley; J.J. Camp; Greg DelBigio; Mahmud Jamal; Craig Lockwood; Paul Michell; Terrence O'Sullivan et Lorne Waldman.

Avocats des Affaires juridiques et gouvernementales de l'ABC : Adam Fanaki, Adam Goodman, Adrian Brooks, Alan Treleaven, Alex Stojicevic, Allan Donovan, André Barette, André Roothman, Angela Di Padova, Angelos Nikolakakis, Anne Wallace, Annette Horst, Antoine Hacault, Arleen Huggins, Baerbel Langner, Barry Zalmanowitz, Bernard Amyot, Bernard Colas, Beth Bilson, Beverley Klatt, Blair Nixon, Bob Leurer, Bonnie Tulloch, Brian Bowman, Brian Carr, Brian Tabor, Bruce Hallsor, Bruce Noble, Carmele Peter, Catherine Bate, Charlotte Janssen, Charlotte Young, Christopher Devlin, Christopher Hersh, Clifford Sosnow, Corina Weigl, Daniel Edmondstone, Darcy Moch, David Christie, David Fraser, David Matas, David Stevens, David Young, Dawn Farrell, Denis Gascon, Dhara Drew, Dominic Thérien, Donald Affleck, Doug White, Edward Rice, Elaine Keenan Bengts, Elaine Marchand, Elizabeth Campbell, Elizabeth McNaughton, Evan Roitenberg, Frits Verhoeven, Gabrielle Richards, Gary Goodwin, Gavin Giles, Gavin Wyllie, Genevieve Taylor, George Addy, George Lamontagne, Gerald Stotland, Gib van Ert, Graham Nattress, Graham Reynolds, Grant Gold, Greg DelBigio, Guy Joubert, Harold Geller, Heather O'Hagan, Hunter Gordon, Ian Laird, Inez Cardinal, Jack Innes, Jacob Giesbrecht, James Lebo, James Merrigan, James Morton, James Musgrove, James Parks, James Tucker, James Schmidt, Janet Bolton, Janet Bomza, Janet Fuhrer, Janet Oh, Janet Sim, Janet Thompson-Price, Jason Gudofsky, Jay Holsten, Jean Franklin Hancher, Jeanette Teh, Jeanne Pratt, Jean-Philippe Brunet, Jean-Sébastien Boudreault, Jeffrey Blucher, Jennifer Babe, Joan Majeski, John Beardwood,

John Boscariol, John Lorito, John Poyser, John Stefaniuk, Joseph Zak, Josh Hawkes, Josh Weinstein, Joshua Sohn, Julie Soloway, Karen Platten, Karen Bennett-Clayton, Karen Kear-Jodoin, Kate Ker, Katherine Kay, Kelly Jordan, Kerry Hatfield, Kevin Jaques, Kevin MacDonald, Kevin Rogers, Kim Alexander-Cook, Kimberley Walsh, Leila Gosselin, Linda Locke, Lorne Salzman, Lorne Waldman, Louis Brousseau, Madeleine Renaud, Malcolm Boyle, Margaret Gallagher, Margot MacDonald, Maria Mavroyannis, Marie-Claude Armstrong, Marlys Edwardh, Martin Low, Marvin Giesbrecht, Mary Cornish, Mary Ross Hendriks, Maryellen Symons, Melina Buckley, Merrilee Rasmussen, Michael Greene, Michael Himmelman, Michael Power, Michele Murphy, Michelle Lally, Mitchell McLeod, Mitchell Sherman, Monique Pongracic-Speier, Noela Inions, Omar Wakil, Parker MacCarthy, Patrick Boyle, Paul Barclay, Paul Collins, Paul Lalonde, Paul Logan, Paul Tamaki, Paul Trotter, Paul Winton, Peter Glossop, Peter Grant, Peter Swanson, Raymond Adlington, René Basque, Richard Buchwald, Richard Desgagnés, Richard Niedermayer, Richard Southcott, Robert Jette, Robert Raizenne, Robin Seligman, Robyn Elliot, Rodney Hayley, Ron Skolrood, Sandra Inutiq, Sandra Jack, Sandra Walker, Scott Watson, Scott Wilkie, Shawn Dempsey, Sheilagh Murphy, Simon Barker, Simon Potter, Stacey Boothman, Stanley Rule, Stephen Green, Subrata Bhattacharjee, Susan Hardy, Susan Manwaring, Suzanne Labbé, Talia Profit, Tanya Smith, Terrance Carter, Theodore Tjaden, Thomas Achtymichuk, Thomas Hawkins, Thomas Marshall, Trinda Ernst, Vance Langford, Virginia MacLean, Wayne Onchulenko, William Goodridge, William Holmes et Yvonne Chenier = 206

COMITÉ DU RECRUTEMENT

PRÉSIDENT : MICHAEL J. LAW

Au nom du Comité national du recrutement, j'ai le plaisir de vous informer que l'ABC compte maintenant 36 219 membres, soit une augmentation de 3,2 % par rapport à l'an dernier (1 108 nouveaux membres). L'effectif étudiant s'est accru de 21,5 % (801 membres), notamment grâce à un programme pilote en Ontario qui propose une adhésion gratuite aux étudiants en droit.

Le taux de fidélisation de 92 % met en lumière la loyauté des membres, mais les 8 % de membres qui ne renouvellent pas leur adhésion tous les ans ne doivent pas être négligés. Avec notre objectif quinquennal de croissance de 30 % - soit environ 11 000 nouveaux membres par année sans défections – nous devons comprendre pourquoi les avocats adhèrent à l'ABC et quoi faire pour les fidéliser tout au long de leur carrière.

Orientation du Comité du recrutement

Armé du rapport sur l'avenir de l'ABC et du plan stratégique 2007-2012, le Comité du recrutement tentera d'augmenter l'effectif avec des communications personnalisées en marketing et un plus grand nombre de services spécialisés pour les membres. Pour y arriver, nous avons mis l'accent sur les bases qui soutiendront l'orientation quinquennale :

- Une étude récente présente une analyse segmentée de la population juridique canadienne. La recherche met en lumière les pressions concurrentielles, les enjeux qui influencent la décision des avocats de conserver une relation avec des associations professionnelles et, de manière plus importante, identifie les besoins et exigences des avocats ainsi que les moyens de les satisfaire. La cueillette des renseignements sur les besoins et exigences des avocats tout au long de leur carrière et dans leur vie personnelle marque une importante étape dans l'acquisition des connaissances dont nous avons besoin pour soutenir notre processus de prise de décision et le développement de l'effectif.
- Les résultats préliminaires de notre projet de recherche nous ont permis de lancer au mois de mai une campagne de marketing pour sensibiliser les avocats à l'éventail des produits et services que nous offrons, et pour resserrer nos liens avec les juristes. La campagne permettra de présenter aux membres une proposition de valeur et maintiendra notre visibilité dans le marché avec des publications papier, le marketing électronique, des campagnes de publipostage et des promotions spéciales visant à recruter des nouveaux membres au moyen d'offres ciblées.
- La prochaine étape de notre stratégie comprendra la mise en place de processus de marketing et de vente permettant de communiquer de façon opportune aux membres et non-membres une information qui répond mieux à leurs besoins et qui utilise des repères de renforcement de notre marque et de notre valeur ajoutée.

Coordination des efforts

Le Comité national du recrutement est conscient que l'accent mis sur le recrutement crée des objectifs agressifs et nécessitera un apport diversifié de l'ABC et de ses dirigeants. Au cours de la dernière année, nous avons cherché les occasions d'optimiser la disponibilité de nos membres pour créer le flot d'information et les mécanismes de rétroaction dont nous avons besoin pour développer notre approche et les meilleurs programmes de recrutement. Ces activités englobent notamment :

- Une réunion conjointe de notre comité et du Comité des communications en octobre 2006. Des ateliers parallèles nous ont permis d'identifier les auditoires cibles et les messages clés devant être utilisés pour développer la stratégie créative de la campagne.
- Une autre réunion conjointe des comités des Communications et du Recrutement en février 2007 a suscité de nouveaux apports et produit un sondage d'évaluation créatif auprès d'un échantillon de membres et d'employés partout au pays.
- Durant la première étape du projet, des groupes témoins ont été réunis et des entrevues téléphoniques ont été réalisées avec des avocats (membres et non-membres) partout au pays.
- Des présentations et des sessions de discussion ont eu lieu entre le groupe national de l'ABC en recrutement / marketing et plusieurs membres du personnel des divisions, des comités de communication des divisions, l'ACCJE et d'autres partenaires.
- Quelque 5 266 avocats de tous les coins du pays ont été invités à participer au sondage quantitatif de notre projet de recherche.

Le Comité national du recrutement poursuit énergiquement la nouvelle orientation de l'ABC et continuera de travailler avec le plus grand nombre possible de membres, d'employés et d'avocats partout au pays pour offrir les meilleurs programmes de services aux membres disponibles. Ce fut ma dernière réunion à titre de président du comité, mais je compte bien appuyer le président élu, Geoffrey D. Creighton, de la Division de l'Ontario, dans ses efforts de relever ce défi passionnant.

COMITÉ DES SERVICES BÉNÉVOLES

PRÉSIDENT : KELLY DOYLE

Le Comité permanent des services juridiques bénévoles a été créé par le Conseil de l'ABC lors de son Assemblée de la mi-hiver 2003 et fonctionne depuis septembre 2003. Son mandat consiste à promouvoir et faciliter la prestation de services juridiques bénévoles par les membres de la profession juridique sur une base continue. Les initiatives *pro bono* de l'ABC favorisent l'accès de tous les Canadiens et Canadiennes à la justice, et la diffusion du travail *pro bono* des juristes améliore l'image publique de la profession.

Le Comité est formé selon une procédure inhabituelle, chacune des 13 divisions de l'ABC pouvant y nommer un membre. Le Conseil nomme le président ou le vice-président. Le coût des réunions en personne étant prohibitif, nous menons principalement nos affaires par conférences téléphoniques et courriels.

L'année qui s'achève a été fort occupée. Le Comité a complété et approuvé un plan d'affaires sur plusieurs années et entrepris de le mettre en œuvre avec l'aide de quatre sous-comités : le sous-comité des assurances, le sous-comité du site Web, le sous-comité de FJP et le sous-comité des listes de contrôle. Voici quelques faits saillants de l'effort de mise en œuvre :

- Le Comité a coparrainé avec le Forum des juristes du secteur public une FJP intitulée « Surmonter les obstacles au bénévolat » à la Conférence juridique canadienne de 2006 à St. John's.
- La présidente, Kelly Doyle, et l'agent de liaison de l'ABC ont participé à la première conférence sur les services juridiques bénévoles de *Pro Bono Law Ontario* et de *Pro Bono Law BC*. J'ai pris la parole dans le cadre d'un panel intitulé *Law Association Partnerships with Legal Clinics and Community Groups*.
- Le site Web du Comité subit une cure de jouvence avec l'ajout de nouvelles listes de contrôle pour les avocats de cabinets et contentieux désireux de rendre des services bénévoles; et aussi de nouveaux articles sur la pratique *pro bono* et des histoires de réussites en services bénévoles. Finalement, le site Web se veut un centre d'échanges de documentation *pro bono*, pour que les membres n'aient pas à chercher dans plusieurs sites les ressources dont ils ont besoin pour leur travail *pro bono*.
- Le Comité sur les services juridiques bénévoles a embauché un consultant pour l'aider à créer des documents d'appui au programme de mentorat *pro bono*. Ce programme a pour but d'aider les avocats dans leur travail bénévole en les reliant à des mentors ayant de l'expérience en travail *pro bono* ou dans le champ de droit où l'avocat rend des services bénévoles. Un manuel de mentorat, un formulaire de demande et un formulaire de renonciation ont été créés et seront

bientôt complétés. Le Comité entamera d'ici peu le processus de compilation d'une liste de mentors; par la suite le programme sera lancé.

- Le sous-comité des assurances a recueilli des renseignements dans chaque ressort sur les clauses d'assurance comportant une couverture gratuite pour les services juridiques bénévoles. Cette information revêt une importance particulière pour les avocats du secteur public, les avocats de contentieux d'entreprises ainsi que pour les avocats retraités qui n'auraient pas autrement accès à des assurances. Le sous-comité a rédigé une résolution, au nom du comité, à soumettre au Conseil à la CJC de 2007. Elle incite les barreaux à négocier l'élargissement de la couverture d'assurance pour les services juridiques bénévoles, si ce n'est déjà fait, et d'établir des comités *pro bono* pour aider à l'implantation de la couverture gratuite. La résolution comprend un engagement de l'ABC à cet égard.
- En avril 2007, la présidente Kelly Doyle et notre présidente élue, Pamela Kovaks, accompagnées du président de *Pro Bono Law Ontario*, ont participé à une FJP en ligne de l'ABC intitulée « L'intégration du bénévolat dans votre pratique ».

Le Comité continue de communiquer et de collaborer avec d'autres organisations provinciales de services juridiques bénévoles telles que *Pro Bono Law Ontario*, *Pro Bono Law of B.C.* et *Pro Bono Law Alberta*, pour s'assurer que ses travaux ne dédoublent pas ceux des autres groupes mais ont plutôt pour effet de les renforcer.

L'ABC, en tant qu'institution nationale, joue un rôle unique : susciter et promouvoir les services juridiques bénévoles. L'appui institutionnel de l'ABC donne de la visibilité aux travaux souvent invisibles ou peu appréciés d'avocats qui se consacrent au mieux-être des défavorisés dans notre société. Il nous a fait plaisir de contribuer à la reconnaissance des services juridiques bénévoles rendus par des avocats.

Au cours de l'année qui s'achève, dans l'affaire *Colombie-Britannique (Procureur général) c. Christie* 2007 CSC 21, la Cour suprême du Canada a commenté le rôle important des avocats en matière d'accessibilité de la justice et de défense de la primauté du droit. Regrettablement, la décision de la Cour suprême de confirmer le droit d'un gouvernement provincial d'imposer des taxes sur les comptes juridiques des personnes défavorisées met en lumière une inégalité fondamentale dans notre société démocratique et juste. Non seulement les gouvernements sont-ils exemptés de toute obligation générale d'assurer le droit aux services juridiques, ils peuvent imposer un fardeau additionnel à ceux et celles qui retiennent les services d'un conseiller juridique dans leur quête de justice. La primauté du droit ne signifie pas un libre accès aux tribunaux. Cependant, l'existence en principe d'un tel droit n'atténue pas la sévérité de l'application potentielle de la loi aux vies et aux affaires des défavorisés, dont la capacité de faire valoir leurs droits devant les tribunaux est entravée par une taxation étatique de services juridiques essentiels.

En ces temps incertains, l'ABC ne fait pas preuve d'indifférence. Elle continue plutôt de jouer un rôle fondamental en matière d'accès à la justice, au moyen de correctifs créatifs et d'une défense politique des droits fondée sur la pression morale exercée par la prestation de services juridiques bénévoles par ses membres.

COMITÉ DES RÉOLUTIONS, CONSTITUTION ET RÈGLEMENTS

PRESIDENTE : MARGARET SASGES

Veillez vous référer au live de résolutions ou au site web de l'ABC
<http://www.cba.org/ABC/resolutions/Index/>.

COMITÉ DE LIAISON ENTRE LE BARREAU ET LA MAGISTRATURE DE LA COUR SUPRÊME DU CANADA

PRÉSIDENT : THOMSON IRVINE

Le Comité de liaison de la Cour suprême du Canada se réunit chaque année avec la Cour suprême (les juges, le greffier et le personnel juridique) afin de discuter de questions intéressant la Cour et les membres du barreau en matière de pratique et de procédure. Siéger sur ce Comité procure une occasion unique de rencontrer, de manière informelle, des juges et d'échanger leurs réflexions auprès de la profession. Après notre réunion annuelle, nous avons pu profiter d'un délicieux dîner avec les juges dans leur salle à manger privée.

Nous demandons à d'autres comités, conférences et sections de l'ABC, de dresser une liste de questions pratiques qu'ils désirent poser aux membres de la Cour. Nous sollicitons l'apport de tous les membres de l'ABC ayant comparu devant la CSC au cours des cinq dernières années (plus de 500 au total). Nous consultons aussi les comités, conférences et sections de l'ABC avant ces réunions. Dans la mesure du possible, nous travaillons en collaboration avec le Comité des correspondants auprès de la Cour.

Les procès-verbaux des réunions sont affichés sur le site CBA.ORG.

Les modifications aux règles de la Cour suprême – largement du peaufinage fondé sur l'expérience acquise depuis les changements complets de 2002 – sont entrées en vigueur en octobre 2006. Je suis fier de dire que plusieurs de ces modifications ont été influencées par notre comité. Nous avons notamment proposé, pour raccourcir les échéances de dépôt, qu'une période de temps autour de Noël et du Jour de l'An soit amputée du calcul de temps. Nous avons aussi commenté des questions relatives aux intervenants, telles la préparation des factums et les plaidoiries.

Présentement, les factums doivent être déposés sur papier ou sous forme électronique. Les lignes directrices sur la préparation des factums sont affichées sur le site Web de la Cour. Cette dernière prépare une politique sur l'accès à ses dossiers, notamment aux dossiers électroniques.

Nous avons examiné le projet de portail de la Cour pour les parties représentées par un avocat. En 2006, 506 demandes d'interjeter appel ont été déposées. De ce nombre, 115 (23%) ont été déposées par des parties non représentées par un avocat. La plupart de ces causes étaient d'ordre civil, non-familiales et toutes, sauf 15, ont été rejetées (cinq ont été abandonnées, dix sont en attente de décision).

Au nom du Comité, je tiens à remercier le personnel du bureau national, y compris Tamra Thomson et Louise Brunet-Hermus, pour leur aide.

Comités spéciaux

COMITÉ DE LIAISON ENTRE LA MAGISTRATURE DE LA COUR FÉDÉRALE ET LE BARREAU

PRÉSIDENT : ROBERT JETTE, C.R.

Le Comité de liaison entre la magistrature de la Cour fédérale et le Barreau a été formé par suite d'une résolution du Conseil des sections nationales en août 1992.

Le Comité a pour mandat de fournir une tribune aux membres de la magistrature et du barreau afin de discuter de questions d'intérêt commun liées au fonctionnement de la Cour fédérale et de la Cour fédérale d'appel, et qui ne s'inscrivent pas dans le mandat du Comité des règles légales. Sept membres du barreau siégeant sur le Comité représentent le droit des autochtones, le droit administratif, le droit de l'immigration et de la citoyenneté, le droit maritime, le droit fiscal et le droit des taxes de vente, ainsi que le droit constitutionnel. Le Comité inclut également des représentants du ministère fédéral de la Justice et a été bien appuyé par un employé de l'ABC qui assiste également aux réunions du Comité.

Des groupes plus restreints formés de membres du Comité de liaison, d'autres membres de sections et de représentants du ministère de la Justice se sont réunis avec des membres de la Cour fédérale durant l'année pour discuter de questions portant sur des champs de droit fédéral. Jusqu'à maintenant, les sections du droit maritime, du droit des autochtones (en mars 2007) et du droit de l'immigration et de la citoyenneté (en avril 2007) ont participé à des réunions avec la Cour fédérale. L'*Indigenous Bar Association* participe aussi aux réunions du groupe de liaison en droit des autochtones.

Depuis sa nomination, le juge en chef Richard a accordé un soutien indéfectible à notre Comité et favorisé le dialogue entre les juges de la Cour fédérale et le barreau. En juillet 2003, la Cour fédérale du Canada a été divisée en deux tribunaux : la Cour fédérale et la Cour d'appel fédérale. Cette dernière est présidée par M. le juge en chef Richard. L'ancien juge en chef adjoint Lufty est, quant à lui, devenu juge en chef de la Cour fédérale. M. le juge Lufty accorde le même soutien aux travaux du Comité et, à l'instar du juge Richard, participe activement à ses délibérations et encourage un dialogue sur les projets de changements à la Cour fédérale. Un certain nombre de juges de chacune des cours assistent à chaque réunion et participent également à des réunions de groupes restreints.

La dernière réunion du Comité a eu lieu le 3 novembre 2006. De nombreux sujets ont été abordés, y compris la disponibilité des requêtes en sursis au barreau privé, la revitalisation d'un Comité sur la pratique judiciaire de la Section de propriété intellectuelle, ainsi que l'utilité et le contenu possible de cahiers d'audience à la Cour fédérale.

On peut consulter les procès-verbaux adoptés du Comité sur sa page Web, [http://www.cba.org/ABC/Sections/FCBBLC f/](http://www.cba.org/ABC/Sections/FCBBLC/f/). Le Comité accueille favorablement les commentaires des membres qui plaident devant la Cour fédérale ou la Cour d'appel fédérale.

COMITÉ SUR L'AVENIR

PRÉSIDENT : ROBERT G. PATZELT, C.R.

En mars 2003, le président de l'ABC de l'époque, Simon Potter, a créé le Comité sur l'avenir de l'ABC, avec le mandat d'étudier les défis que doivent relever les juristes et la profession juridique et de proposer des recommandations sur le type d'organisation que l'ABC devrait devenir et sur ce qu'elle devrait offrir aux juristes et à la profession juridique afin de demeurer utile et dynamique.

Voici les membres qui composent le Comité : Robert Patzelt, c.r., président (Nouvelle-Écosse); Robert Stack, vice-président (Terre-Neuve); Veronica Jackson (Manitoba); Kelly Smith (Ontario); Sandra Schulz, c.r. (Alberta); Frank Kraemer, c.r. (Colombie-Britannique); et l'Équipe des gestionnaires principaux du bureau national de l'ABC.

Entre septembre 2003 et février 2005, le Comité a entrepris une analyse approfondie des études sur les tendances démographiques et l'environnement professionnel, organisé plusieurs consultations en personne avec des membres, interrogé les membres au moyen de communications interactives et de sondages, et rapporté régulièrement ses résultats aux membres, au Bureau d'administration et au Conseil national. En août 2005, le rapport du Comité, *Clair comme le cristal : Perspectives novatrices pour l'Association du Barreau canadien*, a été présenté au Conseil.

Ce rapport propose 11 recommandations principales et plus de 130 projets d'avenir pour l'ABC. Entre septembre 2005 et mai 2006, le Comité sur l'avenir a organisé des consultations avec les divisions, les sections nationales, les comités et conférences de l'ABC. De plus, des groupes témoins de membres et de non-membres ont été consultés partout au pays pour évaluer la pertinence et les réactions aux recommandations.

En juin 2006, le Comité a parrainé le Sommet sur l'avenir de l'ABC, auquel ont participé plus de 80 dirigeants actuels et futurs de la profession, des décideurs et des cadres supérieurs pour étudier les résultats des consultations et développer un cadre pour le nouveau plan stratégique de l'ABC.

En août 2006, le Comité sur l'avenir a présenté au Conseil son rapport final, *Clair comme le cristal : orientations stratégiques pour l'ABC*, intégrant les résultats des consultations et du Sommet, et recommandé les six principales directions à suivre pour l'avenir.

Entre septembre 2006 et février 2007, le Comité a travaillé de concert avec les membres du Comité exécutif et le personnel de l'ABC à transformer les six principales orientations en un nouveau plan stratégique pour l'Association. Adopté lors de la réunion du Conseil de l'ABC en février 2007, le Plan transforme le projet sur l'avenir en plan d'action pour l'ABC toute entière.

Les Champions de l'avenir, désignés par les divisions de l'ABC, auront maintenant la charge de superviser et d'encourager la mise en œuvre permanente de l'avenir et du Plan.

COMITÉ DE LA COUR CANADIENNE DE L'IMPÔT ET DU BARREAU

Non soumis.

GROUPE DE TRAVAIL SUR L'INDEMNISATION SANS ÉGARD À LA RESPONSABILITÉ

PRÉSIDENT : LYLE HARRIS

Le Groupe de travail a connu une année particulièrement occupée.

Le 11 août 2006, le Conseil de l'ABC a donné son approbation de principe au Plan d'action de l'ABC, intitulé *Putting Injured People Ahead of Profits*. Ce plan d'action esquisse étape par étape un processus comportant des recherches sur les politiques économiques et sociales; une contestation des plafonds; de l'information au public et au gouvernement au sujet des conséquences négatives de l'assurance sans égard à la faute, y compris les franchises et les plafonds.

Au printemps de 2006, votre Groupe de travail a affecté jusqu'à 20 000 \$ aux déboursements liés à une cause type du Nouveau-Brunswick contestant la validité de la loi provinciale sur les plafonds.

Après la réunion annuelle à Terre-Neuve, nous avons vigoureusement poursuivi le programme de mise en œuvre du plan d'action axé sur l'Alberta. Le plan comprend un projet albertain de modèle de communications et de relations avec le gouvernement. Nous avons stratégiquement décidé de concentrer en Alberta nos efforts visant à abroger les lois instituant les assurances sans égard à la faute, les plafonds et les franchises, dans l'espoir d'en tirer des gains et des enseignements que nous pourrions appliquer ailleurs au pays. Le Groupe de travail a également affecté la somme de 20 000 \$ à une contestation, s'appuyant sur la Charte, des plafonds pour dommages extrapécuniaires en Alberta. Le procès a eu lieu en mai 2007.

Votre Groupe de travail a retenu les services d'un comptable, Gordon Adair, et d'un actuaire, Bill Andrus, pour effectuer des recherches économiques ayant pour but de déterminer si les profits imposants réalisés par les compagnies d'assurances ces dernières années sont directement liés à l'imposition de plafonds et de franchises en Alberta et dans les provinces Maritimes, et si l'appréhension de fortes hausses de primes justifiait la mise en œuvre de tels systèmes qui avaient pour effet de limiter sérieusement les droits de certaines classes ou de victimes blessées. M. Adair sera sans doute responsable de la cueillette de données sur l'Alberta et les Maritimes, tandis que M. Andrus se concentrera sur l'Ontario. Ces deux chercheurs économiques connaissent bien l'industrie des assurances. Le Fonds pour le Droit de demain, l'Association du Barreau de l'Ontario, l'ABC-Alberta, l'*Ontario Trial Lawyers Association* et la *British Columbia Trial Lawyers Association* ont contribué au financement de ces études.

En plus des fonds amassés par le Groupe de travail au cours des années précédentes, l'engagement de fonds par l'ABC-Alberta et une somme additionnelle de 33 000 \$ provenant du fonds de prévoyance (autorisée par le Comité des finances) ont permis au

Groupe d'entreprendre avec vigueur en Alberta le projet modèle de communications et de relations avec le gouvernement.

Il reste bien sûr beaucoup de travail à accomplir. Les services de M. Jock Osler, de *Communications Incorporated*, une entreprise de Calgary, seront retenus pour la mise en œuvre du plan de communications. M. Osler aura le mandat de développer des messages clés pour les lobbyistes gouvernementaux, les députés albertains, la télévision et la radio en mettant l'emphase sur les médias albertains.

Comme nous l'avions dit au Bureau d'administration en août, le Plan d'action sera mis en œuvre par étapes, avec une investigation et une budgétisation des coûts de chaque étape, suivies d'une collecte de fonds.

Le Groupe de travail est heureux de la subvention additionnelle de 45 000 \$ du Fonds pour le Droit de demain pour vérifier si les plafonds et franchises liés aux dommages extrapécuniaires ont eu un effet particulièrement négatif sur les femmes, les enfants et les personnes âgées. La professeure Lucinda Finley a réussi à démontrer cette conséquence aux États-Unis. Aucune recherche similaire n'a été réalisée au Canada.

À titre de président du Groupe de travail sur l'indemnisation sans égard à la responsabilité, l'année qui s'achève a été épuisante avec trois procès grugeant mon temps et mes ressources. Je voudrais remercier les membres du Groupe de travail Tom Achtymichuk, Richard Halpern, Christine Glazer, c.r., et John Berry, c.r. Je remercie également Tom Achtymichuk, Michael McHugh, c.r., Jamie Cumings et les autres membres du groupe de travail albertain d'avoir développé le plan de mise en œuvre en Alberta.

Je tiens tout particulièrement à remercier Kerri Froc. Sans son énergie inépuisable et sa persistance, nous n'aurions pu fonctionner.

Comités de rédaction

REVUE DU BARREAU CANADIEN

PRÉSIDENT : LE JUGE W. IAN C. BINNIE

Vous trouverez ci-dessous le rapport des activités de *La Revue du Barreau canadien* pour l'année 2006-2007.

Madame la juge Trussler nous quitte

Après 20 ans de service à *La Revue*, Madame la juge Marguerite Trussler, de la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta, a quitté le Conseil de rédaction à la fin de 2006. Je tiens à exprimer ici mes remerciements pour sa contribution aux travaux de *La Revue*. Les rédacteurs en chef qui l'ont côtoyée ont fait état de ses commentaires perspicaces et utiles.

Bienvenue à Madame la juge Wendy Baker

Nous avons accueilli un nouveau membre au Conseil de rédaction, Madame la juge Wendy Baker, de la Cour suprême de la Colombie-Britannique. Il nous fera plaisir de travailler avec elle.

Volume 85, 2006

La copie imprimée du Volume 2006 de *La Revue* est maintenant disponible. Les membres de l'ABC et les abonnés peuvent en commander un exemplaire. Un index du contenu a été publié dans le *National* en juin 2007 et peut être visionné sur le site Web.

Numéro spécial sur le droit familial

Tel qu'annoncé par Beth en février, nous préparons un numéro spécial de *La Revue* sur le droit de la famille. À la tombée du 15 juin 2007, il me fait plaisir de rapporter que les rédacteurs avaient reçu un nombre appréciable d'articles intéressants. Ils passent présentement les textes au peigne fin et une sélection sera soumise à l'examen du Conseil de rédaction et de certains pairs pendant l'été. Le numéro doit paraître à la fin de l'automne 2007.

Moteur de recherche en ligne

Durant la première moitié de 2007, l'achalandage sur le site de *La Revue du Barreau canadien* a augmenté de 49 % par rapport à la même période en 2006. Le site a reçu 25 000 visites depuis le début de l'année. Quelque 83 067 pages ont été ainsi visionnées.

Nous avons presque complété la programmation de notre système de visionnement ainsi que les travaux de rédaction de sommaires pour les 60 premières années de *La Revue*. Cet été, un étudiant de l'University of Saskatchewan travaille sous la surveillance du professeur Bilson et deux étudiants de Montréal travaillent sous l'autorité du professeur Deslauriers. De fait, plus de 60 % de la tâche a été complétée depuis le début du projet, à l'été dernier. Nous espérons que les extraits seront complétés d'ici l'automne 2007.

Conseil de rédaction

Je tiens à remercier les membres du Conseil de rédaction qui passent en revue les articles pour publication et prodiguent leurs conseils aux rédacteurs : Madame la juge Wendy Baker, Serge Gaudet and David C. Day, c.r. La présidente du Comité des

communications, Anne Fagan, a participé aux réunions du Conseil et je la remercie de son appui. Et bien sûr, un merci spécial à notre personnel de rédaction, si essentiel au succès de *La Revue*.

Exemplaire à titre gracieux

Enfin, un rappel : même si tous les membres ont accès au texte complet de *La Revue* en ligne, ils peuvent obtenir sur demande un numéro annuel imprimé de *La Revue*, sans frais. Faites-en la demande à review@cba.org.

Merci de votre intérêt et de votre appui.

Sections nationales

CONSEIL DES SECTIONS NATIONALES

PRÉSIDENTE : JANET FUHRER

L'Exécutif du Conseil des sections nationales a reçu des commentaires très positifs à l'égard de ses projets de législation et de réforme du droit, de communications et de liaison. Pour plus de détails, il suffit de lire les rapports des sections individuelles.

CONSEIL DES SECTIONS NATIONALES (CSN) ET EXÉCUTIF DU CSN

Les sections étaient bien représentées au CSN et au Conseil à Mont-Tremblant. Voici quelques faits saillants des activités récentes :

- Nouvelle image pour les pages Web des sections, et l'addition de liens aux pages des sections de divisions
- Mise à jour du Manuel des sections nationales
- Élections – tous les postes à l'Exécutif du CSN (à l'exception du président sortant), et environ 25 élections de sections cette année, avec un extraordinaire niveau d'intérêt et de participation des dirigeants
- Élections aux comités de liaison avec la Cour fédérale et avec la Cour canadienne de l'impôt

LÉGISLATION ET RÉFORME DU DROIT ET LIAISON AVEC LES COURS FÉDÉRALES

Pour de plus amples détails, consultez le rapport du Comité de législation et de réforme du droit. Plusieurs sections participent à l'intervention de l'ABC dans l'enquête sur la tragédie d'Air India. La Section du droit pénal représentera l'ABC aux sessions de droit pénal de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada à Charlottetown, en septembre 2007. La Section a soumis une résolution concernant la disponibilité de pièces extrajudiciaires aux fins de tests.

Le Comité de liaison de la Cour fédérale Barreau / Magistrature et le Comité de liaison de la Cour canadienne de l'impôt ont tenu deux réunions fort productives en juin.

COMMUNICATIONS

D'ici au 31 août, selon nos prévisions, les sections auront diffusé environ 32 bulletins électroniques cette année, dont trois éditions inaugurales. La nouvelle Section du droit des régimes de retraite et avantages sociaux en a publié deux dans sa première année.

L'Exécutif du CSN souhaite informer les membres des faits saillants des nouvelles de sections. À cette fin, le personnel des Communications de l'ABC a entrepris de développer des liens à plusieurs manchettes de sections du côté droit des pages Web de l'ABC. Ces liens peuvent être mis à jour régulièrement, pour que les membres puissent en un coup d'œil savoir ce qui se passe dans les autres champs de droit.

FORMATION JURIDIQUE PERMANENTE

Une partie substantielle des profits de programmes de FJP de sections, l'an dernier, a été redistribuée en conformité avec la formule de partage pour financer la recherche et le développement de FJP et pour soutenir financièrement les sections.

Quinze sections ont participé cette année à des programmes nationaux de FJP dont plusieurs premières. Les programmes de la Section de l'environnement, de l'énergie et des ressources et celui du droit de la santé affichaient complets. À sa première incursion dans le domaine des FJP en ligne, la Section du droit des affaires a connu un succès retentissant, attirant près de 200 participants.

Le programme sur l'immigration affichait encore complet cette année. Quatre autres programmes de FJP, prévus pour l'automne, sont en préparation, ainsi qu'un programme de la Section du droit des autochtones qui sera présenté dans le cadre de l'Assemblée de la mi-hiver 2008 à Yellowknife.

CJC 2007- CALGARY

Quatorze sections ont participé à des programmes en préparation pour la CJC à Calgary. Les membres de l'ABC peuvent aussi participer librement à vingt-huit réunions d'affaires de sections, dont plusieurs avec une composante éducative propre à leur champ de droit.

NOUVEAU FORMAT POUR LES RÉUNIONS ANNUELLES DES SECTIONS ET DU MJ

Nous avons, avec le ministère de la Justice, développé un nouveau format de réunion que nous implanterons lors des réunions entre le MJ et les sections nationales en octobre 2007. La nouvelle approche conserve des éléments du format précédent et incorpore des éléments d'autres modèles employés par le MJ dans ses réunions avec d'autres organisations. Les rencontres seront plus décontractées, avec moins de rencontres individuelles de sections. On y ajoutera une rencontre de haut niveau entre des cadres supérieurs du MJ (sous-ministre, sous-ministre adjoint) et des experts et dirigeants du barreau, pour y discuter de grands dossiers d'intérêt commun.

En plus de la réunion d'automne, les sections seront encouragées à inviter des représentants du MJ à leurs réunions du Comité exécutif et d'augmenter les activités de liaison tout au long de l'année, selon les besoins. Nous sommes confiants que ce format plus dynamique permettra de répondre aux besoins des deux organisations.

FINANCEMENT ET REMERCIEMENTS

Les sections apprécient grandement le soutien financier de l'Exécutif, du Bureau d'administration, du Conseil, du Comité des finances et du bureau national de l'ABC. Ces appuis permettent aux sections de coordonner la participation aux projets clés de l'ABC. Je voudrais aussi remercier plus de 700 bénévoles qui contribuent directement aux travaux des sections nationales et le personnel du bureau national de l'ABC.

DROIT DES AUTOCHTONES

PRÉSIDENT : CHRISTOPHER DEVLIN

La Section a encore connu une année fort active. Nous avons rencontré nos homologues du ministère de la Justice en novembre 2006. Durant cette même semaine, nous avons également rencontré les représentants de Résolution des questions des pensionnats indiens Canada (RQPIC) afin de discuter de la mise en œuvre du règlement national des plaintes relatives aux pensionnats indiens.

Nous avons organisé un programme national de FJP, à Winnipeg, en mars 2007, intitulé « *Une mise à jour des questions juridiques actuelles dans le cadre de la représentation des peuples autochtones* ». L'équipe organisatrice spéciale a effectué un travail exceptionnel de sollicitation de commandites auprès de tierces parties. Nous fixons notre réunion annuelle la même fin de semaine afin que les membres puissent profiter au maximum des activités et autres sessions instructives offertes à cette occasion. Environ 115 personnes ont assisté à ce programme de FJP et 25 membres ont assisté à la réunion de Section à Winnipeg.

La Section est intervenue cette année sur le plan législatif. En novembre 2006, la Section a soumis un mémoire au Comité sénatorial des Affaires autochtones au sujet de la politique canadienne en matière de revendications particulières. Le mémoire de la Section a été cité dans le rapport final du comité, publié en décembre 2006 et intitulé *Négociations ou affrontements : le Canada a un choix à faire*. En avril 2007, devant le Comité des communes sur les affaires autochtones, la Section a aussi commenté, verbalement et par écrit, l'abrogation de l'article 67 de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*.

Nous avons poursuivi cette année notre participation au Comité de liaison de la Cour fédérale et du Barreau des Autochtones. Des représentants de la Section ont assisté à la réunion du comité en octobre 2006 sous le patronage de l'Association du Barreau Autochtone. La Section a organisé la réunion de mars 2007 du comité, à Winnipeg, juste avant notre FJP annuelle. Des membres de la Section y ont participé, ainsi que des représentants de l'Assemblée des Premières Nations et de l'Association du Barreau Autochtone (ABA). Ce Comité s'est engagé à se réunir deux fois par année. L'Association du Barreau Autochtone présentera la prochaine réunion, en octobre 2007, et la Section y déléguera des représentants.

Sur le plan des politiques, la Section a présenté la résolution 07-09-M, *Lignes directrices à l'intention des avocats agissant pour le compte des élèves survivants de pensionnats indiens*, adoptée par le Conseil national de l'ABC en février 2007, à Mont-Tremblant. La résolution demande aux barreaux des provinces et territoires d'assurer une représentation équitable, par avocat, des survivants des pensionnats indiens. La résolution a suscité de nombreuses requêtes et interviews médiatiques.

Les excellentes relations avec l'ABA se poursuivent. Le président de l'ABA a tenu à féliciter les membres de la Section lors de notre réunion de mars et a invité les membres à assister à la Conférence de l'ABA en octobre 2007.

Notre prochaine réunion, ouverte aux membres de la Section et aux délégués intéressés de la CJC, est prévue en août 2007 à Calgary.

La Section est représentée au sein du Comité de liaison entre la magistrature de la Cour fédérale et le Barreau/ABC, qui se réunit à la mi-juin à Ottawa.

Suite à notre réunion annuelle avec le ministère de la Justice, nous sommes à nouveau en mesure d'offrir à nos membres l'accès à un examen complet, préparé par le ministère fédéral de la Justice, des causes qui sont en cours ou en appel, susceptibles d'intéresser les praticiens exerçant en droit des autochtones.

Notre dernier bulletin a été distribué par voie électronique à 775 membres en novembre 2006.

Faits saillants – 2007-2008

- Programme de FJP au printemps 2008 à Yellowknife dans le cadre de l'Assemblée de la mi-hiver de l'ABC, en février 2008
- Poursuite du travail en législation et réforme du droit; réunion avec le MJ en octobre
- Réunions de la Section ouvertes aux membres en février 2008 et en août 2008
- Relations et collaboration continues avec l'ABA et d'autres organisations concernées
- Développement du contenu de la page Web et bulletin électronique de la Section

DROIT ADMINISTRATIF

PRÉSIDENT : ROBERT DAWSON

La Section du droit administratif a offert les services suivants à ses membres durant l'année 2006-2007 :

- Conjointement avec la Section du droit du travail et de l'emploi, la Section du droit administratif a présenté en novembre, à Ottawa, une importante conférence d'une journée et demie. La Section est très satisfaite de la nouvelle agente de liaison avec l'ABC, Kim MacDonald. Sans son apport, la conférence n'aurait pas connu le même succès.
- La Section du droit administratif a présenté en juin 2007, dans le cadre de sa réunion printanière, une conférence d'une demi-journée intitulée « *Administrative Law on the Prairies* ». La conférence avait pour but de renseigner les participants sur les développements juridiques récents et de leur offrir des conseils sur la pratique.
- Conjointement avec sa réunion annuelle, la Section présentera une FJP substantielle sur l'affaire *Mackenzie*, une cause qui soulève plusieurs questions de droit administratif, y compris l'indépendance des membres de tribunaux.
- La Section a continué de publier son bulletin occasionnel, mais tend maintenant à le produire en version électronique plutôt qu'en format papier. C'est plus rapide ainsi.

À titre de président, je tiens à souligner tout particulièrement la contribution de la trésorière de la Section nationale, Nancy Forbes, de la secrétaire Michèle Hurteau et du membre Mathieu Bouchard. Ce sont des bénévoles fiables et essentiels et sans eux, la Section n'aurait pu accomplir tant de travail. Je désire aussi saisir cette occasion pour remercier notre agente de liaison avec l'ABC, Holly Doerksen, ainsi qu'un merci spécial à la directrice exécutive de la Division du Manitoba, Stacy Nagle, et son personnel pour leur coordination de la FJP à la réunion printanière de la Section à Winnipeg.

DROIT AÉRIEN ET SPATIAL

PRÉSIDENT : JOE BARNESLEY

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE EN COURS

Représentation de l'aéronautique à l'Exécutif et poursuite des efforts pour mettre en place une véritable composante de droit spatial au sein de la Section.

Collaboration avec le Forum en droit aérien et spatial de l'American Bar Association et de l'Institut McGill sur le droit aérien et spatial relativement à la conférence et la réunion annuelle du Forum à Montréal, en 2008.

En mai 2007, réunion annuelle du Comité exécutif de la Section, avec la participation de l'avocat général de l'Office des transports du Canada, des représentants du Comité juridique de l'Association du transport aérien international (ATAI), du ministère de la Justice et du ministère des Transports, ainsi que de l'Exécutif du Forum de l'ABA.

Poursuite des activités de recrutement de membres.

Concentration sur le travail de représentation des intérêts des membres et des communications avec ces derniers.

Participation des membres de l'Exécutif aux travaux de la Section de la C.-B.

SÉANCE DE PLANIFICATION ANNUELLE

Séance combinée avec la réunion de l'Exécutif à Ottawa, en mai 2007.

COMMUNICATIONS

Planification pour renforcer la page Web de la Section avec des liens intéressants, des mises à jour en matières législatives et jurisprudentielles et des activités intéressant les membres.

Discussion et planification de la publication d'un bulletin à condition d'avoir suffisamment de matière.

Continuer d'encourager le Tribunal d'appel des transports du Canada à rendre des décisions aisément accessibles sur son site Web.

FORMATION JURIDIQUE PERMANENTE

Collaboration avec le Forum du droit aérien et spatial de l'ABA, sans frais pour l'ABC, afin de promouvoir des activités utiles aux membres de la Section.

La Section de la C.-B. poursuit ses réunions avec conférenciers sur des sujets pertinents au droit aérien et à l'aviation.

QUESTIONS EN MATIÈRE D'ÉQUITÉ

Sensibilisation accrue aux questions de diversité, eu égard à la composition du Comité exécutif et des activités de la Section.

LÉGISLATION ET RÉFORME DU DROIT

Surveiller la législation et les règlements, actuels et futurs.

ACTIVITÉS DE LIAISON

Forum sur le droit aérien et spatial de l'American Bar Association – Un membre de notre Exécutif assure la liaison avec l'ABA; projets de collaborer à la Conférence 2008 de l'ABA à Montréal.

Association du transport aérien du Canada.

RÉUNIONS

Réunion du Comité exécutif de la Section, en mai 2007, à Ottawa.

Réunion avec le ministère de la Justice, l'OTC, Politique de transports Canada et le Comité juridique de l'ATAI, de concert avec la réunion de l'Exécutif, en mai 2007.

RECRUTEMENT

La Section étudie des façons d'appuyer la création de sections de divisions.

Ajout de membres au Comité exécutif afin d'élargir la base et de créer des liens aux efforts de recrutement des divisions et aux secteurs de l'industrie.

PRÉVENTION ET RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

PRÉSIDENTE : ANU OSBORNE

CE QUE NOUS FAISONS : La pratique et la promotion des diverses méthodes de Prévention et règlement des différends, y compris mais sans y être limités, l'arbitrage, le droit exercé en collaboration, la facilitation et la médiation.

ACTIVITÉS, RÉALISATIONS, POLITIQUES ET DÉVELOPPEMENTS :

- **Réunion conjointe avec l'*International Association of Collaborative Professionals (IACP)***. En reconnaissance du chevauchement de l'effectif et des domaines d'intérêts, et dans l'esprit de collaboration des activités d'autres organisations nord-américaines en prévention et de règlement des différends, la Section a demandé et espère organiser son assemblée annuelle en octobre 2007, à Toronto, en parallèle à la conférence annuelle de l'IACP. Des efforts de concertation avec l'IACP et la section de PRD de l'Ontario sont en cours en vue d'un parrainage d'activité.
- **Communications**. Les communications à l'intérieur de l'Exécutif et avec les membres de la Section se font ainsi : des conférences téléphoniques mensuelles pour l'Exécutif, des courriels-dépêches et des bulletins de sections aux autres membres. La Section encourage aussi le recours aux listes de diffusion. La Section a développé un plan de communications visant à mettre l'accent sur la communication avec d'autres sections et organisations de PRD ainsi que sur l'augmentation des échanges entre sections provinciales de PRD, et aussi à s'assurer que tous les documents pertinents de PRD sont expédiés aux membres dans les deux langues officielles.
- **Ministère de la Justice**. La Section de PRD a tenu sa réunion annuelle avec le ministère de la Justice en octobre 2007. La Section a commenté le projet de loi uniforme sur la médiation commerciale et le processus fédéral de règlement précoce. Le développement de la PRD dans les provinces était aussi à l'ordre du jour.
- **Section nationale du droit des autochtones**. La Section a participé à une séance conjointe spéciale du ministère de la Justice et de la Section du droit des autochtones en octobre 2007 pour discuter des demandes relatives aux pensionnats indiens et le rôle de Justice Canada.
- **Formation juridique permanente (FJP)**. La Section présentera une FJP intitulée « L'éthique des négociations et les meilleures pratiques dans les différends civils », à la CJC de Calgary, en août 2007.
- **Comité sur l'arbitrage religieux**. La Section de PRD participe au Comité sur l'arbitrage religieux de l'ABC.

- **Création de nouveaux comités.** La Section de PRD veut réorganiser sa structure de comités pour réaliser des objectifs identifiés qui coïncident avec les plans stratégiques de l'ABC.

DROIT DE LA FAILLITE ET DE L'INSOLVABILITÉ

PRÉSIDENT : TERRY CZECHOWSKYJ

Faits saillants de l'année et plans d'avenir

En septembre 2006, la Section a présenté son deuxième séminaire autonome de FJP, fort réussi, à Gatineau (Québec). Intitulé *Conférence pancanadienne sur l'insolvabilité et la restructuration*, la conférence était coprésidée par Jerry Apostolatos et Chris Besant. La Section s'affaire présentement à compléter l'organisation de sa troisième conférence pancanadienne à Québec, en septembre 2007, et a déjà entrepris de planifier la conférence 2008, à Vancouver (C.-B.). À l'avenir, la conférence aura lieu à différents endroits du Canada.

La Section a aussi commencé à préparer un important mémoire sur les modifications proposées à la loi sur le Chapitre 47, qui amende la loi sur la faillite et introduit le Programme de protection des salariés. Cependant, à cause de l'incertitude quant à la date de présentation des modifications à la Chambre des communes, la Section s'est abstenue d'intervenir officiellement jusqu'à maintenant.

La Section présentera un programme de FJP à la Conférence juridique canadienne à Calgary, au mois d'août. Le programme est intitulé *Les flux et reflux des fonds de fiducie de revenu* et organisé par Terry Czechowskyj.

La Section a aussi participé, avec la délégation canadienne, au groupe de travail 5 des Nations Unies sur l'insolvabilité internationale et les questions d'insolvabilité transfrontalières à New York en mai 2007. La délégation canadienne était composée de représentants du ministère de la Justice, du Surintendant des faillites et du ministère d'Industrie et Commerce. L'apport de l'ABC a été bien accueilli et la Section a été invitée à participer à la prochaine séance en novembre.

La Section a aussi participé avec INSOL à l'organisation d'un séminaire coprésidé par Deborah Grieve à Toronto, en octobre 2006.

Réunions et communications

La Section a réuni ses présidents de divisions dans le cadre de sa FJP à Gatineau, en septembre. Les autres réunions au cours de l'année ont eu lieu par conférence téléphonique. Une autre réunion en personne aura lieu de concert avec la conférence pancanadienne de septembre 2007.

La Section a participé à la réunion annuelle de l'ABC et du ministère de la Justice. Elle a aussi rencontré des représentants d'Industrie Canada. Les principaux sujets de discussion : les modifications au Chapitre 47 et le groupe de travail 5 des Nations Unies sur l'insolvabilité transfrontalière.

La Section a publié un bulletin à l'automne 2006 et en prépare un autre dans un proche avenir. La Section fera une mise à jour de son site Web, de son contenu et de sa fonctionnalité.

DROIT DES AFFAIRES

PRÉSIDENTE : JENNIFER BABE

1. RÉUNIONS

Le Comité exécutif de notre Section s'est réuni en personne à la fin d'octobre 2006, à Toronto, avec les présidents de la plupart des sections provinciales. Ils ont fait une mise à jour pancanadienne de leurs activités respectives et des développements juridiques pouvant intéresser les praticiens en droit des affaires.

Le Comité exécutif et ses membres se sont réunis par conférence téléphonique en novembre 2006 et en mars 2007. Un autre appel est prévu pour le mois de juin.

2. Séance annuelle de planification

Cette séance a été combinée avec la réunion de l'Exécutif en octobre 2006.

3. FJP

À la réunion de Toronto, il a été décidé que la Section nationale tenterait d'offrir des programmes de FJP à ses membres par voie électronique. À cette fin, nous avons offert quatre programmes de FJP et de section très réussis :

- a) Première séance du camp de formation en droit des affaires : elle s'est déroulée le 28 mars et s'adressait aux praticiens seuls et en petits cabinets des régions du Canada où les FJP sont peu accessibles. Cent cinquante-quatre (154) personnes provenant des 10 provinces et de deux territoires y ont participé et ont reçu les listes de contrôle et autres documents par courriel. Une deuxième séance est prévue pour l'automne et traitera de sujets plus fondamentaux en droit des affaires.
- b) Échange de crédits dans le cadre de Kyoto : cette série de séminaires sous forme de conférences téléphoniques, organisés par la Section (de concert avec la Section du droit de l'environnement, de l'énergie et des ressources), comprenait trois séances qui se sont déroulées respectivement le 12 avril, le 9 mai et le 13 juin. La première conférence téléphonique a attiré 137 personnes de 8 provinces, 3 territoires et 3 États; les statistiques des autres conférences téléphoniques ne sont pas disponibles.

4. MÉMOIRES

Jennifer Babe a assisté à la réunion annuelle du ministère fédéral de la Justice, à Ottawa, en octobre. Cette rencontre et d'autres contacts ont permis :

- a) à la Section du droit aérien et spatial de se renseigner sur le registre international des aéronefs et les problèmes occasionnés par ce registre;
- b) à la Section du droit pénal de se renseigner sur la réforme de l'article 347 du *Code criminel* (liens entre les intérêts criminels et les transactions commerciales et immobilières), y compris une lettre expédiée par la suite au Comité sénatorial qui étudie le projet de loi C-26, et sur l'incapacité du projet de loi à régler les problèmes soulevés dans des mémoires précédents; et
- c) la Section a tenté de trouver des bénévoles pour aider les groupes de travail de la Conférence pour l'harmonisation des lois du Canada à présenter le point de vue des praticiens sur les

enjeux en droit des affaires et à trouver des moyens d'encourager les gouvernements provinciaux à adopter les statuts uniformes proposés par la CHLC.

Questions en matière d'équité

Sensibilité à la diversité en ce qui a trait à la composition du Comité exécutif et aux activités de section.

DROIT DES ORGANISMES DE BIENFAISANCE ET À BUT NON LUCRATIF

PRÉSIDENT : JAMES M. PARKS

Les membres de l'Exécutif se sont réunis à une cadence mensuelle par conférence téléphonique, et en personne le 9 mai 2007 à Toronto (dans le cadre du programme de FJP de la Section). Certains membres de la Section ont également assisté à la réunion, qui était ouverte à tous les membres. Voici certains des sujets abordés par l'Exécutif et des activités entreprises par la Section :

1. La Section a poursuivi son intervention relative à l'ancien projet de loi C-21, la nouvelle loi fédérale sur les organismes à but non lucratif. Nous avons présenté un mémoire à Industrie Canada, en septembre 2006.
2. Un bulletin a été lancé. Son premier numéro a été distribué en octobre 2006. Les co-rédactrices sont Kathryn Chan et Elena Hoffstein.
3. Le Comité exécutif a mis en place une liste de diffusion pour faciliter la communication entre les membres du comité exécutif.
4. Le président a comparu devant le Comité permanent des finances en septembre 2006. Une de nos interventions relatives au budget 2007 portait sur un allègement fiscal pour les dons de valeurs mobilières négociables aux organismes de bienfaisance. Le budget du 19 mai 2007 a donné suite à cette proposition et ajouté de nouvelles règles à l'intention des fondations privées détenant des portefeuilles d'actions excessifs. Des mémoires sur certains aspects de ces règles sont en cours de rédaction.
5. La Section a présenté un mémoire à l'ACR sur le formulaire T-3010, le formulaire qui doit être déposé par les organismes de bienfaisance enregistrés.
6. La Section continue de participer de façon officieuse au groupe de coordination des relations gouvernementales, un regroupement distinct d'organismes du secteur bénévole, y compris l'*Association of Fundraising Professionals*, l'Association canadienne des professionnels en dons planifiés et Imagine Canada. Des représentants de la Section siègent au groupe de travail de l'ARC sur les questions techniques et ont conseillé le ministère des Finances lors des consultations prébudgétaires.
7. Le Symposium national 2007 en droit des organismes de bienfaisance a eu lieu le 10 mai 2007, à Toronto. Terry Carter, Linda Godel et leur comité avaient organisé une conférence très réussie. La Section prépare un programme de FJP pour la CJC 2007 à Calgary (« Conseiller les organismes caritatifs »), ainsi que pour le Symposium 2008 de FJP et la FJP à la CJC de Québec en 2008, le tout organisé par Yvonne Chénier.
8. Le président a rencontré Alexander Davidson, du ministère de la Justice, en novembre 2006 afin de discuter de différentes questions, y compris les nouveaux projets de loi, les rapports avec le ministère de la Justice, l'ARC et le ministère des Finances. Le président a assisté au « forum des décideurs » de l'ARC avec d'autres groupes du secteur à la fin mars 2007.

9. Comme par les années précédentes, la Section désire remercier le personnel de l'ABC – dont Corinna Robitaille, Holly Doerksen, Tamra Thomson et Kerri Froc - pour toute l'aide apportée.

DROIT DE L'IMMIGRATION ET DE LA CITOYENNETÉ

PRÉSIDENT : JEAN-PHILIPPE BRUNET

FAITS SAILLANTS – RÉALISATIONS DE L'ANNÉE EN COURS

- FJP au printemps 2007 (Victoria)
- Intervention réussie de l'ABC dans l'affaire *Charkaoui*
- Lettre du ministre Solberg en décembre 2006 à propos de l'alinéa 117(9) d) de la LIPR
- Réunion avec le CICIP, de concert avec la réunion du Comité exécutif de la Section, en novembre 2007 (Ottawa)
- Réunion avec l'ASFC et les RHDC, en novembre 2006 et mai 2007 (Ottawa)

OBJECTIFS – L'AN PROCHAIN

- Programme national de FJP au printemps 2008 (Niagara-on-the-Lake)
- Réunion avec le CICIP, de concert avec la réunion du Comité exécutif de la Section, en novembre 2007 (Ottawa)
- Réunion avec l'ASFC et les RHDC, en novembre 2007 (Ottawa)

COMMUNICATIONS

- Bulletin – *Vision d'immigration*, dernière publication en juillet 2007
- Page Web de la Section mise à jour régulièrement avec les mémoires et les activités de la Section
- Six listes de diffusion actives destinées aux membres

FORMATION JURIDIQUE PERMANENTE

Année en cours :

- FJP, en août 2007 : *Questions d'immigration pour les juristes non spécialisés* (CJC à Calgary)

L'an prochain :

- FJP prévue pour la CJC et Expo, en août 2008, à Québec
- Planification en cours pour le programme du printemps 2008

ACTIVITÉS DE LIAISON

- Citoyenneté et Immigration Canada
- Agence des services frontaliers du Canada
- Ministère fédéral de la Justice
- Comité de liaison entre la magistrature de la Cour fédérale et le barreau
- Cour fédérale du Canada

RÉUNIONS

- Réunion du Comité exécutif, en avril 2007 (Victoria)
- Réunion de la Section, le 14 août 2007 (Conférence juridique canadienne de l'ABC, à Calgary)

LITIGE CIVIL

PRÉSIDENTE : DAWN PRITCHARD

Voici les principales activités de l'année en cours :

- 1) Parrainage de deux présentations à la CJC de l'ABC, en août 2007, à Calgary.
- 2) Publication du bulletin *Le civiliste* – notre bulletin (en cours de réalisation).
- 3) Conférences téléphoniques régulièrement, avec les membres du Comité exécutif.
- 4) Séance annuelle de planification, le 13 avril 2007, à Montréal (Québec).
- 5) Mémoires présentés au Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurances à propos de la législation sur le privilège et la protection du dénonciateur.
- 6) Réunion de la Section avec le ministère fédéral de la Justice, et orientation, en novembre 2006.
- 7) Présentation de la Division de la Saskatchewan de l'ABC au Conseil.
- 8) Base de données nationale sur les recours collectifs.
- 9) Présentation devant la Section du litige civil du Nord de la Saskatchewan.
- 10) Élaboration d'un projet de proposition en vue de la FJP en litige civil – automne 2008.
- 11) Proposition conjointe avec la Section du droit de la santé de l'ABC en vue de la FJP de la CJC 2008.
- 12) Proposition de FJP en litige civil pour la CJC 2008 de l'ABC.

DROIT DE LA CONCURRENCE

PRÉSIDENT : JAMES MUSGROVE

La Section nationale du droit de la concurrence a le plaisir de présenter au Conseil le rapport suivant de ses activités depuis la dernière Conférence annuelle à St. John's, en 2006.

- Conférence annuelle – Les 28 et 29 septembre 2006 – 311 inscriptions
- Confirmation de la Conférence annuelle d'automne, qui aura lieu les 11 et 12 octobre 2007.
- Coparrainage [avec l'Association internationale du Barreau] de la deuxième conférence annuelle du printemps à Toronto (les 3 et 4 mai 2007) – 110 inscriptions
- Troisième conférence annuelle du printemps (2008) en préparation.
- Divers comités de la Section ont organisé des déjeuners causerie par conférence téléphonique.
- Le Comité des fusions et les comités sur la publicité trompeuse ont organisé une réunion entre des praticiens et des membres pertinents du Bureau de la concurrence et de la Section du droit de la concurrence.
- Préparation du *Guide sur les fondements du droit de la concurrence* (Publication – Septembre 2007)
- Restructuration des neuf comités de la Section.
- Préparation des Lignes directrices/des protocoles à l'intention des présidents/vice-présidents.
- Formation d'un groupe de travail entre le Bureau de la concurrence et la Section de l'ABC – des relations et une collaboration améliorées entre la Section et le Bureau de la concurrence.
- Réalisation de deux bulletins l'an passé.
- Revitalisation des listes de diffusion des neuf comités de la Section.
- Affichage sur notre page Web de tous les documents préparés en vue de nos conférences annuelles.
- Depuis le 1^{er} janvier 2006, préparation d'environ 15 mémoires au Bureau de la concurrence/comités législatifs/gouvernement/fonctionnaires spécialisés en lois antitrust étrangères – voir l'horaire ci-joint.
- Collaboration très active avec la Section antitrust de l'ABA. Des membres de la Section de l'ABA ont assisté à notre conférence d'automne en 2006 et sont attendus à la conférence de 2007. Ils ont participé à titre de conférenciers à nos programmes de FJP, au printemps et à l'automne.
- Un représentant de la Section (ancien président) a assisté aux réunions de Leadership de la Section antitrust de l'ABA en avril et en août 2006, et en janvier et août 2007.
- Relations avec l'AIB. Le président a prononcé une allocution lors d'une réunion de l'AIB et la Section a coparrainé une conférence (au printemps 2007) avec l'AIB.
- Réunions du Réseau international de la concurrence (RIC). L'ancienne présidente y assistait (Madeleine Renaud – Mai 2007 – Moscou).
- Les membres de la Section ont participé l'an dernier à la préparation, par le Comité Tribunal de la concurrence/Liaison avec le Barreau – des Règles de pratique remaniées pour le Tribunal de la concurrence – Publication de la Gazette du Canada.
- Réunions régulières (2 fois par année) avec un cadre supérieur du Bureau de la concurrence/ministère de la Justice.
- Le Comité exécutif de la Section se réunit au moins une fois par mois.

- Depuis le 1^{er} janvier 2006, représentation lors des réunions du Conseil de l'ABC/des sections nationales.
- La Section subventionne et parraine le Prix commémoratif James H. Bocking, qui est présenté chaque année à un étudiant en droit ou à un récent diplômé afin de reconnaître le meilleur texte présenté sur un thème lié à la politique ou au droit de la concurrence.
- Pour tous les détails sur les mémoires de la Section présentés au gouvernement, visitez le site Web de la Section.

DROIT CONSTITUTIONNEL ET DROITS DE LA PERSONNE

PRÉSIDENT : RON A. SKOLROOD

Faits saillants et réalisations de l'année en cours

- Réunions de la Section en août 2006 et en avril 2007
- Préparation du programme de FJP « *Le 25^e anniversaire de la Charte* » dans le cadre de la CJC à Calgary
- Réunions avec les représentants du MJ en novembre 2006
- Représentation du Comité de liaison Cour fédérale/Barreau
- Parrainage de la Conférence « *Le droit et le Parlement* »

Séance annuelle de planification

- Le Comité exécutif s'est réuni en avril 2007 afin de fixer les priorités pour le prochain exercice et se réunira de nouveau dans le cadre de la CJC, en août, à Calgary

Formation juridique permanente

- FJP intitulée « *La religion et l'État* » lors de la CJC, à St. John's.
- FJP intitulée « *L'article 15 de la Charte* » lors de la CJC, à St. John's.
- FJP intitulée « *Le 25^e anniversaire de la Charte* », qui sera présentée à la CJC de Calgary.

Législation et réforme du droit

- Participation à l'examen de la loi sur le recyclage des produits de la criminalité et du financement du terrorisme, le comité sur l'arbitrage religieux, le comité sur l'accès autorisé et le Comité d'enquête dans l'affaire Air India.

Activités de liaison

- Comité de liaison entre la magistrature de la Cour fédérale et le Barreau
- Réunion avec les représentants du MJ

DROIT DE LA CONSTRUCTION

PRÉSIDENT : LYLE E. BRAATEN

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE EN COURS

- De nombreux membres ont accepté de siéger à l'Exécutif. Nous avons ainsi pu remplir tous les postes de direction, y compris dix membres de quatre provinces.
- Nous préparons notre prochaine FJP et avons à cet égard tenu des réunions et conférences téléphoniques pour identifier et confirmer l'endroit opportun. Nous envisageons présentement d'organiser une FJP en mai 2008 dans la région de Banff. Une proposition a été soumise à l'ABC.

SÉANCE ANNUELLE DE PLANIFICATION

- La séance annuelle a eu lieu le 20 avril 2007 à Calgary (Alberta). À cette rencontre, nous avons discuté de FJP. Nous avons créé un comité local chargé de planifier et de mettre en œuvre la FJP.
- Lors de notre réunion de planification, nous avons discuté d'autres questions intéressant la Section, y compris le bulletin.

COMMUNICATIONS

- Nous préparons présentement un nouveau bulletin qui devrait être publié bientôt. Jim White, de Vancouver, un nouveau membre de l'Exécutif, a accepté de prendre en main le bulletin.
- Nous avons réitéré l'importance de transmettre des renseignements au rédacteur en chef pour assurer la publication régulière du bulletin.

LÉGISLATION ET RÉFORME DU DROIT

- Nous continuons de surveiller les projets législatifs qui pourraient avoir un impact sur la pratique de nos membres. Il n'y en a aucun en ce moment.

ACTIVITÉS DE LIAISON

- Nous continuons d'entretenir des relations avec la Section du droit de la construction de l'American Bar Association. À notre réunion la plus récente à Calgary, le président sortant, Me Farrar, a accepté de renouer contact avec la Section de l'ABA.

RÉUNIONS

- Nous continuerons de nous réunir par conférence téléphonique. Nous avons déjà tenu notre séance annuelle de planification le 20 avril.

RECRUTEMENT

- Nos membres se montrent de plus en plus intéressés aux activités de la Section. Nous avons un comité exécutif complet, y compris dix membres.

DROIT PÉNAL

PRÉSIDENT : GREG DELBIGIO

Faits saillants et réalisations de l'année en cours

- La Section intervient au nom de l'ABC en matière de législation et de réforme du droit.
- Autres réalisations : programme de FJP, réunion d'affaires de la Section à la CJC en août à Calgary; réunions en décembre et en juin du Comité exécutif avec la participation de présidents de sections et de membres du Comité exécutif.

Séance annuelle de planification

- Le Comité exécutif se réunit chaque année pour passer les priorités en revue et assigner les responsabilités.

Communications

- Page Web de la Section

Législation et réforme du droit

- La Section représentera l'ABC aux séances de droit pénal à la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, en septembre 2007, à Charlottetown. La Section a proposé une résolution permettant de soumettre à des tests des pièces à conviction extrajudiciaires.
- Participation aux séances de droit pénal de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada – août 2006 (Edmonton).

Voici la liste des mémoires présentés en 2007 :

Juin

- Projet de loi C-32 – Loi modifiant le *Code criminel* (conduite avec facultés affaiblies) - Mémoire présenté au Comité de la justice et des droits de la personne

Mai

- Projet de loi C-35 – Loi modifiant le *Code criminel* (renversement du fardeau de la preuve relatif à la mise en liberté) – Lettre adressée au Comité législatif chargé du projet de loi C-35

Avril

- Projet de loi C-9 – Loi modifiant le *Code criminel* – Lettre adressée au Comité sénatorial sur les affaires juridiques et constitutionnelles

Mars

- Projet de loi C-22 – Loi modifiant le *Code criminel* (âge de protection) – Lettre adressée au Comité de la justice et des droits de la personne

Février

- Projet de loi C-18 – Identification par les empreintes génétiques – Lettre adressée au Comité de la justice et des droits de la personne

Mémoires présentés en 2006 :

Décembre

- Projet de loi C-10 – Peines minimales pour les infractions mettant en jeu des armes à feu – Mémoire présenté au Comité de la justice et des droits de la personne

Octobre

- Réforme des procédures pénales – L'hybridation des infractions – Lettre adressée au ministère fédéral de la Justice

Septembre

- Projet de loi C-9 – Emprisonnement avec sursis – Mémoire présenté au Comité de la justice et des droits de la personne

Août

- Prévention des erreurs judiciaires – Mémoire présenté au ministère fédéral de la Justice

Juin

- Code criminel – examen des articles 25.1 – 25.4 (protection des policiers) – Lettre adressée au Comité de la justice et des droits de la personne

Mai

- Femmes incarcérées – mise en œuvre du rapport de la Commission Arbour – Lettre adressée à l'Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry

Activités de liaison

- Ministère de la Justice
- Associations nationales actives en droit pénal
- Barreau pénal international – la Section nationale du droit pénal représente l'ABC

Réunions

- Réunion de la Section, août 2007 (Conférence juridique canadienne de l'ABC, Calgary)
- Réunion du Comité exécutif, juin 2007 (Ottawa)

- Réunion du Comité exécutif, décembre 2006 (Calgary)
 - avec la participation de tous les présidents de divisions de sections (nos intermédiaires pour l'échange d'information avec les membres individuels)

- Ministère de la Justice, novembre 2006 (Ottawa)

DROIT DES AÎNÉ(E)S

PRÉSIDENTE : JEANNE DESVEAUX

Faits saillants de l'année en cours

- La séance de FJP a organisé une FJP fort réussie sur les procurations à St. John's en 2006. Nous nous attendons au même intérêt et à la même participation à Calgary 2007, compte tenu que les thèmes intéressent les membres de la Section (et ceux et celles d'autres sections, p. ex. successions, droit de la santé) partout au pays.

Formation juridique permanente

- Une conférence a eu lieu en juin au Nouveau-Brunswick pour souligner la deuxième journée internationale des aînés, le 15 juin 2007. La Section y a jeté un regard approfondi sur des approches prometteuses au règlement des problèmes d'abus, d'exploitation financière et de négligence des personnes âgées, y compris un examen critique de l'état des lois de protection des adultes, de la communication obligatoire de rapports et de la tutelle. On y a aussi examiné des rapports sur l'évolution des meilleures pratiques professionnelles en matière de retraite, de politiques sur les pensions, de consultation éthique, d'évaluation de capacité, des défis du vieillissement, de la planification de soins, d'enjeux de fin de vie, de procurations, ainsi que du mariage et du divorce d'aînés. La participation fut malheureusement moindre que prévue, sans doute à cause du temps de l'année et non par manque d'intérêt. Nous en tirons des leçons et attendons maintenant avec anticipation la séance de Calgary.

Législation et réforme du droit

- La Section suit de près le développement d'une nouvelle approche envers les procurations dans les provinces de l'Ouest et prévoit intervenir au moment opportun (des membres de la Section sont déjà à l'œuvre dans leur province respective).
- Plusieurs membres de la Section ont participé dans leur province à des projets gouvernementaux portant sur le mauvais traitement des personnes âgées (on nous a aussi invités à participer).
- Le ministre des Affaires étrangères s'inquiète de certaines dispositions du *Code criminel* portant sur la compétence et/ou sur le consentement d'aînés atteints de démence. La Section a été invitée à commenter des options possibles. Nous espérons poursuivre la discussion là-dessus lors de la réunion d'automne avec le ministère de la Justice.

Activités de liaison

- Le *Canadian Centre for Law Studies* inclut sur son site Web un lien à l'ABC et demande à la Section du droit des aînés de participer à sa conférence annuelle avec possibilités de réunions en face à face et d'occasions officieuses de réseautage.

DROIT DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES

PRÉSIDENT : TONY CROSSMAN

FAITS SAILLANTS :

- Rapports accrus avec la SEER de l'ABA
 - Invitation à assister et participation à une réunion de l'Exécutif de la SEER de l'ABA
 - Participation de la SEER de l'ABA à une FJP – mai 2007
- FJP la veille de la journée MJ et dîner de réseautage – octobre 2007
- Participation et contenu substantiel accrus à la journée MJ (présentation et format forum ouvert)
- Sommet annuel, édition 2007, du droit de l'environnement, de l'énergie et des ressources (FJP pour encourager une plus grande participation des avocats en droit de l'énergie) – mai 2007
- Série de conférences téléphoniques sur les changements climatiques (avril, mai et juin 2007) – projet conjoint avec la Section du droit des affaires
- Deuxième année du concours de dissertation des facultés de droit – une participation accrue des étudiants en droit
- Numéros d'*Éco-Bulletin*
- Mise à jour du site Web
- Surveillance étroite des projets du gouvernement fédéral en matière de changements climatiques
- Réponse à la réforme de la *Loi fédérale sur les pêcheries*

En octobre 2006, la SNDEER a de nouveau présenté une demi-journée de FJP réussie et un dîner de réseautage (avec conférencier) en marge des réunions d'automne de l'ABC et du ministère de la Justice à Ottawa. La réunion d'une journée avec le MJ a attiré plus de 45 participants.

En mai 2007, la SNDEER a présenté à guichet fermé le sommet annuel sur le droit de l'environnement, de l'énergie et des ressources, à Toronto (thème énergétique), avec une participation appréciable de la section équivalente de l'ABA (SEER).

La SNDEER présentera un panel de FJP sur les sables bitumineux à la CJC et Expo en août 2007, à Calgary.

La SNDEER a renforcé ses rapports avec la SEER de l'ABA, avec une présence canadienne à l'Exécutif de la SEER et une participation américaine à des programmes de FJP de l'ABC. Il existe des liens officiels par l'entremise du sous-comité SNDEER / ABA. Les rapports évoluent favorablement et on envisage une réunion conjointe à Ottawa en 2008 avec le Comité exécutif de la SEER de l'ABA.

Même si la SNDEER n'a pas soumis de mémoires officiels concernant des projets de loi fédéraux, le Comité de législation et de réforme du droit de la SNDEER surveille de près les projets en matière de changements climatiques ainsi que l'examen de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, la *Loi canadienne sur la protection de*

l'environnement et la Loi sur les pêches. Un sous-comité prépare un mémoire au sujet de la *Loi sur les pêches*.

Après la réussite du projet concernant la *Loi sur les pêches*, la SNDEER, conjointement avec la Section du droit des affaires, a organisé trois conférences téléphoniques sur les changements climatiques. La conférence d'avril 2007 regroupait 137 participants, et celle de mai 108 participants. Ces chiffres sont sans doute indicateurs de la participation en juin.

La réunion de 2007 du comité exécutif a eu lieu à Montréal et une réunion d'affaires de la Section aura lieu à Calgary en août 2007. Les deux réunions sont ouvertes aux membres de la Section de l'ABC. De plus, le comité exécutif s'est réuni à intervalles réguliers par conférence téléphonique.

La Section, qui compte 1 528 membres, a élargi son mandat il y a quatre ans pour inclure l'énergie et les ressources naturelles et organise des projets pour favoriser la participation d'avocats de ces secteurs.

Le concours de dissertation des facultés de droit (Prix David Estrin) en était à sa deuxième année. Le concours est subventionné par des fondations de commanditaires privés (Gowlings). On a noté une participation accrue des étudiants en droit.

Le bulletin de la SNDEER, *Éco-Bulletin*, a été distribué électroniquement trois fois cette année.

DROIT DE LA FAMILLE

PRÉSIDENTE : ELAINE KEENAN BENGTS

[Ce rapport a été résumé]

RÉUNIONS RÉGULIÈRES

La Section nationale du droit de la famille se réunit normalement deux fois l'an – à l'automne et au printemps. Cette année, nous avons décidé de tenir notre réunion automnale en même temps que les réunions avec le ministère de la Justice. Plus de membres ont participé tel que nous le souhaitions et nous espérons récidiver l'an prochain. Lors de cette rencontre, nous avons discuté de nombreux enjeux, y compris :

- Les tribunaux unifiés de la famille;
- Les demandes de passeports pour enfants de parents séparés;
- Les lois sur les ordonnances intergouvernementales de soutien alimentaire dans des situations sans divorce;
- Le soutien alimentaire entre conjoints;
- Les changements à Revenu Canada concernant les demandes de copies d'information relative à l'impôt sur le revenu; et
- Les programmes de recalcul en vertu des lignes directrices sur les pensions alimentaires pour enfants.

Lors de notre réunion de Section en novembre, nous avons poursuivi nos discussions sur le projet de lignes directrices en matière de soutien alimentaire entre conjoints. Nous avons aussi discuté des moyens de rendre notre Section plus pertinente pour les membres. Les membres de la Nouvelle-Écosse nous ont informés que le 5^e congrès mondial sur le droit de la famille et les droits des enfants aurait lieu à Halifax en 2009.

Notre deuxième réunion a eu lieu à Yellowknife en juin 2007. À l'ordre du jour, entre autres : une mise à jour du projet de lignes directrices sur le soutien alimentaire entre conjoints, l'arbitrage religieux, les ordonnances intergouvernementales de soutien alimentaire ainsi que le congrès mondial à Halifax en 2009.

BULLETINS

Cette année, grâce aux efforts de notre présidente sortante, Judith Huddart, nous avons publié deux éditions de notre bulletin *The Family Way / En famille*, une en janvier et la seconde en été.

LÉGISLATION ET RÉFORME DU DROIT

Notre mémoire présenté à Rollie Thompson et à Carol Rogerson sur le projet de lignes directrices sur le soutien alimentaire entre conjoints aura été notre plus important dossier, cette année. Ce projet était difficile à cause des différences d'application des lignes directrices d'une province à l'autre. Avec l'aide de Gaylene Schellenberg, nous avons complété les mémoires en mai.

DROIT DE LA SANTÉ

PRÉSIDENTE : TRACEY M. BAILEY

La Section a organisé sa toute première FJP autonome les 3 et 4 mai 2007, à Toronto. Intitulée *Enjeux importants liés au droit de la santé : Sommet national*, la rencontre a permis d'entendre plus de 20 conférenciers de différentes régions du Canada. Ils ont abordé trois grandes questions : les composantes administratives et juridiques des services de santé privés; les développements dans les politiques et la sécurité des patients; et la faute professionnelle médicale. Cette FJP a attiré quelque 150 délégués de neuf provinces, ainsi qu'un délégué des Territoires.

La Section a recommencé à publier un bulletin pour tenir les membres informés de questions courantes en droit de la santé dans plusieurs ressorts. Dans sa première édition, le bulletin a souligné les récents développements en jurisprudence et les modifications législatives dans plusieurs provinces.

Des réunions ont eu lieu en novembre 2006 avec des représentants des ministères fédéraux de la Justice et de la Santé. Dans cette rencontre d'une demi-journée, les discussions ont porté notamment sur les lois fédérales en matière de vie privée et l'impact de la *Patriot Act* des États-Unis; la surveillance de litiges de type Chaoulli à travers le pays; la surveillance des réactions provinciales et autres réponses à la décision Chaoulli; et le renouveau législatif fédéral (couvrant, par exemple, la *Loi sur la mise en quarantaine* et la *Loi sur les aliments et drogues*). Malgré le caractère informatif de la réunion, l'horaire exigu a exclu toute discussion d'autres projets fédéraux sur les entreprises pharmaceutiques, la planification en matière de pandémies, l'obésité, la sécurité des patients et l'élaboration de règlements en vertu des lois fédérales régissant les technologies de procréation assistée, pour ne nommer que celles-là.

Avant la réunion de mai 2007 de la Section, le président a rencontré des représentants de l'Association médicale canadienne et de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada, pour discuter de leurs projets juridiques et éthiques en cours, et aussi de s'informer de documents d'orientation à venir. Les priorités actuelles comprennent les soins de santé privés, la planification en matière de pandémies et la surveillance accrue par le gouvernement des professions auto-réglementées.

Nous avons maintenu notre adhésion à l'Institut canadien sur la sécurité des patients. Des lettres ont été échangées pour clarifier le rôle de la Section au sein de cette organisation.

Au-delà des conférences téléphoniques, une fructueuse réunion bilan-perspectives de la Section a eu lieu à Toronto au mois de mai. Une demande de FJP sur les recours collectifs en collaboration avec la Section nationale d'arbitrage civil à Québec, en 2008, compte parmi les projets récents.

DROIT DES ASSURANCES

PRÉSIDENT : GRAHAM R. NATTRESS

La Section du droit des assurances a connu une année active en 2006-2007, notamment dans son rôle de défense des droits en matière d'assurances au Canada.

Durant toute l'année, la Section a poursuivi sa préparation d'un mémoire au Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance (CCRRA) sur les questions entourant le privilège pour les rapports d'auto-évaluation et la protection de dénonciateurs. Les deux mémoires ont été présentés. Les dossiers restent ouverts et la Section du droit des assurances interviendra au besoin.

Un bulletin a été distribué au printemps de 2006 et la mise à jour du site Web se poursuit. Le nombre de membres s'élève à 2 288. L'Exécutif a aussi porté de trois à dix le nombre de membres sans titre à l'Exécutif. La Section est bien représentée partout au pays.

La Section n'a parrainé aucun programme de formation juridique permanente cette année. Elle reste ouverte à la présentation de programmes éducatifs à l'avenir mais pour le moment, les séminaires de FJP offerts par les entreprises privées, les cabinets et les associations de barreau provinciaux permettent à la Section de conclure que les membres de la profession juridique sont bien servis.

La collaboration avec la Section du litige civil se poursuit dans plusieurs dossiers communs. La Section entretient aussi depuis cette année des rapports qui, espère-t-on, se poursuivront avec sa contrepartie de l'American Bar Association.

Des changements législatifs pourraient bientôt survenir en Alberta, en Colombie-Britannique, en Ontario et au Manitoba. La Section tiendra les membres informés de tout projet de loi ayant un effet éventuel sur l'exercice du droit dans le domaine des assurances.

La Section continuera de mettre l'accent sur son rôle de défense des intérêts de la profession juridique au cours de l'année 2007-2008. Elle s'efforcera aussi de répondre aux besoins de tous les avocats en droit des assurances, partout au pays.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

PRÉSIDENTE : SUSAN D. BEAUBIEN

SÉANCES DE PLANIFICATION ANNUELLES :

Réunions du comité exécutif (tenues et/ou prévues):

TENUES

Le 27 septembre 2006 (conférence téléphonique)
Le 19 octobre 2006 (conférence téléphonique)
Le 7 novembre 2006 (en personne à Toronto)
Le 13 décembre 2006 (conférence téléphonique)
Le 18 janvier 2007 (conférence téléphonique – annulée)
Le 15 février 2007 (en personne à Montréal)
Le 21 mars 2007 (conférence téléphonique)
Le 19 avril 2007 (conférence téléphonique)
Le 18 mai 2007 (en personne à Ottawa)
Le 18 juin 2007 (en personne à Halifax)

PRÉVUE

Le 13 août 2007, de 10 h 30 à midi (Calgary)

PROJETS MAJEURS

La Section a tenté de resserrer les liens avec les sections de PI des divisions, indiquant qu'elle était disposée à visiter les divisions et à leur fournir des conférenciers d'intérêt (en FJP ou sur d'autres thèmes). Le projet a démarré avec la visite de la présidente, Susan Beaubien, aux divisions du Sud de l'Alberta et de Terre-Neuve/Labrador. Une rencontre avec des membres de la Division de la Nouvelle-Écosse a eu lieu dans le cadre de la réunion en personne de l'Exécutif à Halifax. Ces réunions ont été très fructueuses. Les membres y ont eu l'occasion d'exprimer leurs préoccupations et d'émettre des suggestions quant à un rôle élargi de la section nationale.

Des projets de réunions avec le Manitoba et le Nord de l'Alberta (Edmonton) ont été bien reçus, mais le choix d'une date a été reporté.

La Section envisage la création d'une Division en Colombie-Britannique, et a entrepris des démarches à cet égard.

La Section a poursuivi son dialogue avec la Section de la propriété intellectuelle de l'American Bar Association, notamment en ce qui a trait à la collaboration en FJP. Un dialogue semblable a été entrepris avec la Section de la PI de l'Association internationale du Barreau.

Un nombre record de participants a été enregistré au Dîner annuel des juges de la Cour fédérale, organisé par le Comité sur la pratique judiciaire de la Section. Les convives provenaient de l'Ontario, du Québec, de la Colombie-Britannique, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. Jamais autant de régions au pays n'y avaient été représentées. Un membre du Conseil de l'ABA était aussi présent.

LÉGISLATION ET RÉFORME DU DROIT

La Section a été invitée à travailler avec un comité interne de la Cour fédérale dans le cadre du projet de réforme des mécanismes de litige en propriété intellectuelle. Des commentaires sur le projet de réforme ont été obtenus lors d'une réunion tenue conjointement avec la FJP et le Dîner des juges de la Cour fédérale. La participation était excellente. Les membres et les divisions ont également été consultés. Un rapport officiel est en préparation.

ACTIVITÉS DU COMITÉ

Le Comité de FJP continue d'offrir une excellente programmation. Le programme du 17 mai 2007 à Ottawa, tenu conjointement avec le Dîner annuel des juges de la Cour fédérale, a été bien reçu par les nombreux participants. Le prochain programme de FJP aura lieu à la CJC de 2007 à Calgary.

Les membres ont été consultés par courriel au sujet des activités du Comité. Plusieurs activités dormantes ont été reprises dans le sillage de cette consultation.

La Section a demandé aux comités d'entreprendre des projets concernant des réformes législatives, en cours ou envisagées, en matière de brevets, de marques de commerce, du droit d'auteur, du secret professionnel, de la lutte à la contrefaçon, de la réforme en matière de litige et de la sécurité.

BULLETINS

Le bulletin de la Section a été distribué par courriel seulement sous forme de sommaires de décisions judiciaires récentes en propriété intellectuelle. Les réactions demeurent positives. Dans le but de rehausser la visibilité de la Section, nous étudions la possibilité de publier un bulletin de nouvelles générales en PI.

ACTIVITÉS DE LIAISON

En novembre 2006, la présidente de la Section a déjeuné avec Cal Becker, du ministère de la Justice, des moyens de rendre les réunions annuelles plus pertinentes et d'augmenter la participation du ministère de la Justice au sein de l'ABC. La réunion a été fructueuse et nous a permis d'identifier plusieurs domaines futurs de réforme législative. Nous avons demandé une réunion de suivi.

La Section entretient des rapports fructueux avec les divisions, et avec l'ABA et l'AIB par des rencontres entre la présidente et l'exécutif de ces organisations. La présidente a aussi participé à une activité de la *New York Intellectual Property Law Association* en tant qu'invitée.

RECRUTEMENT

La Section nationale de la propriété intellectuelle tient, dans le cadre de la CJC, une réunion d'affaires annuelle ouverte à tous les membres de la Section.

PARTICIPATION AUX RÉUNIONS ANNUELLES DE L'ABC

Le Comité de FJP prépare un projet de FJP pour la réunion générale annuelle de 2008.

Participation prévue à la CJC de Calgary en août 2007, y compris aux réunions suivantes : Conseil des sections nationales, Conseil de l'ABC, réunion d'affaires de la Section nationale de la PI et réunion de l'Exécutif.

Présence à la réunion du Conseil des sections nationales en novembre 2006 (Susan Beaubien, présidente), et à l'Assemblée de la mi-hiver à Mont-Tremblant en février 2007 (Susan Beaubien, présidente).

PLANS À LONG TERME

Organisation d'un programme conjoint de FJP/réseautage avec l'ABC ou l'AIB, peut-être en 2008.

Participation accrue des comités à l'examen des projets de lois et du rôle d'intervention de l'ABC en réforme législative dans le domaine de la propriété intellectuelle.

DROIT INTERNATIONAL

PRÉSIDENT : CLIFFORD SOSNOW

1. Réalisations

À partir d'une structure de gouvernance par comité, développée au cours des deux dernières années pour mieux refléter la richesse et la diversité des enjeux en droit international, la Section du droit international de l'ABC continue de s'affirmer comme référence en formation juridique permanente pour les avocats canadiens en droit international. Mettant l'accent sur quatre enjeux essentiels – règlement des différends, commerce et investissements internationaux, droits individuels et collectifs, transactions et règlements commerciaux – les comités ont revigoré les travaux de la Section, et la diversité des programmes et projets mis en œuvre ou envisagés témoignent du succès des comités.

Considérant l'importance de la perspective canadienne en droit international, telle que pratiquée par les avocats d'ici, d'autres associations canadiennes et étrangères en droit international ont demandé à la Section de participer aux débats sur les questions de droit international qui intéressent les praticiens.

2. Séance annuelle de planification

La plus récente séance de planification a eu lieu à Montréal en septembre 2006. La Section a alors pris la décision stratégique d'augmenter la taille du comité exécutif. Ce faisant, elle pourra davantage choisir des membres qui, au-delà de leur habileté, reflètent le profil linguistique, géographique et social des avocats canadiens en droit international.

3. Communications

La Section dispose de trois outils principaux de communications : le bulletin de droit international de la Section, riche en contenu et en nouvelles de l'ABC; deux éditions de *Canadian International Lawyer*, publiées par la Section; et l'utilisation de listes de diffusion par les comités de la Section.

4. Formation juridique permanente

L'Exécutif a décidé de présenter un programme de FJP intitulé *La mondialisation des recours collectifs* à Calgary, dans le cadre de la Conférence juridique canadienne. La Section tiendra aussi à Calgary une réunion d'affaires intitulée *Issues Arising in International Agreements*.

De plus, les comités ont organisé une variété de programmes tout au long de l'année. Le programme de FJP de l'automne 2008 de la Section a reçu récemment le feu vert. On y abordera des questions telles que le droit coutumier international et le rôle des directives non obligatoires dans les différends internationaux ainsi que le développement juridique.

5. Questions d'équité

Notre Section met en pratique ses principes et valeurs en matière d'équité. Trois des cinq dirigeants – la secrétaire, la trésorière et la présidente sortante – sont des femmes,

ainsi que plus du tiers de l'Exécutif. Trois des quatre comités de la Section sont présidés ou coprésidés par des femmes. De plus, l'Exécutif est formé de membres de communautés visibles, des deux groupes linguistiques du Canada et de toutes les régions du pays.

6. Législation et réforme du droit

La Section a notamment écrit au premier ministre pour le presser d'entériner la *Convention relative aux droits des personnes handicapées* et la *Convention de La Haye sur la protection internationale des adultes* de l'ONU. La Section a aussi demandé une ratification rapide du projet de loi C-53 (*Loi sur le règlement des différends internationaux relatifs aux investissements*), qui confirme la signature canadienne de la convention de la Convention de 1965 sur le règlement des différends internationaux relatifs aux investissements. La Section continue par ailleurs de participer avec le ministère de la Justice aux travaux de révision des règles de la CNUDCI et aux consultations sur la Convention de La Haye sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants et les travaux du Groupe VI de la CNUDCI sur le droit des sûretés.

7. Activités de liaison

La Section continue d'entretenir d'étroites relations avec d'autres associations juridiques internationales. Par exemple, en mai 2007, la Section a accru sa visibilité en acceptant de collaborer avec la section de droit international de l'ABA dans le cadre de leur réunion printanière et en publicisant la série nord-américaine de conférences de l'ICDR sur le règlement des différends. La Section collabore aussi étroitement avec le ministère de la Justice, ainsi qu'avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

8. Réunions

Des réunions par conférence téléphonique sont prévues quand les présidents de divisions et de comités de sections sont directement concernés. Les comités de sections et les divisions ont aussi deux réunions annuelles qui contribuent à enrichir le contenu des conférences téléphoniques mensuelles.

9. Recrutement

L'effectif de la Section s'est accru de 8,3 % au cours de la dernière année. La Section compte maintenant 1 187 membres. Dans le sillage de l'établissement d'une division au Manitoba, l'Exécutif cherchera à attirer davantage les communautés du Nord et celles des provinces toujours sans division, notamment dans les provinces atlantiques.

DROIT DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

PRÉSIDENT : DAVID CORRY

Réalisations de l'année en cours – Un mémoire signé par Malcolm Boyle et la Section a été intégré au rapport Arthurs sur le Code canadien du travail (Partie III). Rapports continus avec le ministère fédéral de la Justice concernant les projets de modifications au Code canadien du travail.

Organisateur et hôte de la FJP nationale sur l'emploi, le droit du travail et le droit administratif – Ottawa, novembre 2006. Récidive l'an prochain.

Conférence téléphonique à la Section des T.-N.O. par David Corry, à l'hiver 2006.

Séance annuelle de planification – Une séance annuelle de planification a eu lieu à Ottawa en novembre 2006. En voici les faits saillants :

Envisager d'organiser une conférence nationale de FJP parrainée par la Section nationale du droit du travail et de l'emploi et la Section nationale du droit des aînés, avec un accent sur des questions telles la retraite obligatoire, les régimes de retraite et d'autres enjeux de travail et d'emploi propres aux aînés. Nous pourrions inclure la Section nationale du droit des régimes de retraite et des avantages sociaux. Pierre Moreau, président élu de la Section, a pris le dossier en main.

Envisager d'organiser une FJP en ligne dans le champ du droit du travail et de l'emploi pour permettre la participation d'avocats œuvrant ailleurs que dans les grands centres urbains.

Une nouvelle séance de planification, conjointement avec la FJP sur le droit administratif et le droit de l'emploi, aura lieu à Ottawa en novembre 2007.

Communications – Loretta Bouwmeester (présidente de la Section des T.-N.-O.) était responsable du bulletin de la Section, *Perspectives*. Des membres de l'Exécutif national, des membres de l'Exécutif (sans titre) et des présidents provinciaux et territoriaux y ont contribué. Des bulletins ont été publiés en juin 2006 et en janvier 2007. Des éditions additionnelles seront distribuées dès que nous aurons suffisamment de textes. Nous évaluerons l'impact et la valeur de produire deux bulletins, pour déterminer s'il s'agit du meilleur moyen, ou le plus approprié, pour communiquer avec les membres de la Section.

Formation juridique permanente

Les catastrophes liées à l'emploi – Août 2006 – St. John's (T.-N.), à la CJC de l'ABC.

Conférence nationale du droit du travail et du droit administratif, *À travers la vitre givrée : conseils pratiques et tendances vers la transparence en droit*, novembre 2006.

L'an prochain :

- Conférence nationale du droit du travail et du droit administratif, novembre 2007 (Ottawa)

- Projet de conférence annuelle de l'ABC à l'été, 2008, en attente
- Projet de FJP nationale sur le droit du travail et le droit des aînés (Toronto)
- Envisager des FJP en ligne pour joindre les avocats hors des grands centres

Plan stratégique de l'ABC – Revoir et mettre en œuvre les éléments du Plan stratégique 2007-2012 de l'ABC qui concernent la Section.

Législation et réforme du droit – Rencontre avec les représentants du ministère fédéral de la Justice, y compris un chercheur du comité d'examen du Code canadien du travail (Partie III). Objet : examiner et commenter tout projet législatif à venir.

Activités de liaison – Section du droit du travail et de l'emploi de l'ABA (M. Boyle), Association canadienne des avocats du mouvement syndical (P. Moreau), Association canadienne des avocats d'employeurs (C. Harrison, D. Corry).

Envisager de déléguer un représentant du droit du travail et de l'emploi à l'ABI.

Réunions – Participation importante et représentation excellente des présidents de divisions à notre réunion nationale en novembre 2006.

La Section était représentée au Conseil des sections nationales et au Conseil de l'ABC en août 2006; à la réunion du Conseil des sections nationales en novembre 2006 (à Ottawa) ; à l'Assemblée de la mi-hiver en février 2007 et elle sera représentée à la réunion du Comité exécutif de la Section en novembre 2007 (à Ottawa).

Recrutement (communication, commentaires des membres) – Recrutement en cours au niveau des sections provinciales et territoriales. Étude sur l'établissement d'une section provinciale au Manitoba.

GESTION DE LA PRATIQUE DU DROIT ET TECHNOLOGIE

Non soumis.

DROIT MARITIME

PRÉSIDENT : RICHARD F. SOUTHCOTT

FAITS SAILLANTS – RÉALISATIONS DE L'ANNÉE EN COURS

- Réunion du Comité exécutif de la Section le 16 juin 2006, à Halifax, de concert avec la conférence de l'*Eastern Admiralty Law Association* sur les nouvelles tendances en droit maritime.
- La réunion générale annuelle de la Section, ouverte à tous les membres de la Section, a eu lieu à Halifax, le 16 juin 2006, suivie d'une réunion du Comité exécutif.
- Réunion de la Section, en août 2006, lors de la Conférence juridique canadienne de l'ABC, à St. John's.
- Réunion de la Section avec le ministère fédéral de la Justice, le 3 novembre 2006, à Ottawa.
- Participation au Groupe témoin sur le tourisme d'aventure de Transport Canada, les 20 et 21 novembre 2006, à Ottawa.
- Mémoires présentés au Bureau de la sécurité des transports du Canada concernant le projet de modifications aux Règlements sur le Bureau de la sécurité des transports (décembre 2006)
- Consultation avec Transport Canada à propos de la version provisoire de la Convention sur l'enlèvement des épaves (février 2007).
- Participation aux réunions du Conseil des sections nationales et du Conseil de l'ABC lors de la réunion semi-annuelle de l'ABC (février 2007)
- Réactions aux documents de consultation de Transport Canada sur les privilèges des approvisionneurs de navires et la saisie de navires-jumeaux, suite au document de discussion de Transport Canada publié en mai 2005 sur la réforme du droit maritime (avril 2007).

OBJECTIFS – PROCHAINE(S) ANNÉE(S)

- Des travaux additionnels en matière de législation et de réforme du droit.
- Accroître les communications avec les membres de la Section.

COMMUNICATIONS

- Page Web de la Section

LÉGISLATION ET RÉFORME DU DROIT

- Participation au Groupe témoin sur le tourisme d'aventure de Transport Canada, les 20 et 21 novembre 2006, à Ottawa
- Mémoires présentés au Bureau de la sécurité des transports du Canada concernant le projet de modifications aux Règlements sur le Bureau de la sécurité des transports (décembre 2006)
- Consultation avec Transport Canada à propos de la version provisoire de la Convention sur l'enlèvement des épaves (février 2007).

- Réactions aux documents de consultation de Transport Canada sur les privilèges des approvisionneurs de navires et la saisie de navires-jumeaux, suite au document de discussion de Transport Canada publié en mai 2005 sur la réforme du droit maritime (avril 2007).

ACTIVITÉS DE LIAISON

- Association canadienne de droit maritime
- Transport Canada
- Ministère des Pêches et Océans
- Comité de liaison de la Cour fédérale Barreau / Magistrature

DROIT DE L'INFORMATION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Non soumis.

DROIT MILITAIRE

TRÉSORIER : LIEUTENANT-COLONEL BRUCE MACGREGOR

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE EN COURS

- FJP en août 2007 : *Le droit en situation de conflit armé : l'expérience afghane* (FJP de Calgary)
- FJP en octobre 2006 (Ottawa), avec une présentation par l'honorable Peter MacKay, ministre des Affaires étrangères

OBJECTIFS DE L'AN PROCHAIN

- FJP nationale à l'automne 2007
- Expansion de l'effectif de la Section du droit militaire
- Communication avec la communauté de l'ABC sur les questions de droit militaire
- Coopération avec les autres sections de l'ABC
- Deux réunions annuelles ouvertes aux membres de la Section
- Encouragement aux membres à l'extérieur de la région de la capitale nationale d'organiser des activités et projets semblables partout au pays, en collaboration avec la Section et l'ABC

COMMUNICATIONS

- *Sword & Scale / Salut militaire* – l'édition la plus récente en décembre 2006; objectif de distribuer le prochain bulletin aux membres en juillet 2007
- Mises à jour constantes de la page Web de la Section, en y ajoutant les activités et interventions de la Section
- Mises à jour aux membres par courriel

FORMATION JURIDIQUE PERMANENTE

-Année en cours

- *L'égalité et le droit militaire* – le 14 août 2006 en matinée (Conférence juridique canadienne de l'ABC à St. John's)
- *Opérations militaires et modifications à la LDN*, FJP d'automne, le 25 octobre 2006 (Ottawa)
- *Le droit en situation de conflit armé : l'expérience afghane*, le 14 août 2007 (Conférence juridique canadienne de l'ABC à Calgary)

-L'an prochain

- Projet de FJP à la CJC et Expo en août 2008 à Québec
- Préparation du programme d'automne 2007 en cours

ACTIVITÉS DE LIAISON

i. Canada

- Bureau du Juge-avocat général
- Cour d'appel de la Cour martiale
- Comité des griefs des Forces canadiennes
- Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada
- Ombudsman des Forces canadiennes

ii. États-Unis

- Judge Advocates Association
- National Institute of Military Justice

iii. International

- *Asia Pacific Centre* en droit militaire
- Commonwealth Association of Armed Forces Lawyers

RÉUNIONS

- Réunion du Comité exécutif en mai 2007 (Ottawa). Ouverte à tous les membres.
- Réunion de la Section le 14 août 2007 (Conférence juridique canadienne de l'ABC, à Calgary)

RECRUTEMENT

- Les règlements de la Section ont été remaniés en février 2005 dans le but de rendre la gestion de la Section plus transparente et plus globale
- Liaison continue afin que tous les membres du JAG deviennent membres de l'ABC
- Les membres sont informés de la réunion annuelle de la Section et de l'ordre du jour par courriel-dépêche
- Grâce à la page Web, les membres peuvent consulter en ligne la législation pertinente, les règlements et ordonnances, de même que les sites Web canadiens et internationaux sur la justice et le droit militaire.

DROIT MUNICIPAL

PRÉSIDENT : BRUCE A. NOBLE, C.R.

1. **ACTIVITÉS DE L'ANNÉE EN COURS** – Les membres ont trouvé utiles les rapports découlant de la réunion du Comité exécutif qui a eu lieu à Toronto, le 3 mars 2007. Nous avons discuté des préoccupations municipales des provinces et territoires. La création d'une nouvelle page Web / bulletin demeure une priorité importante. La liste de diffusion n'est pas utilisée comme elle le devrait. On nous a suggéré de renforcer nos liens avec nos membres afin d'affirmer notre existence et nos travaux.
2. **SÉANCE ANNUELLE DE PLANIFICATION** – La Section a présenté une requête pour accueillir/commanditer une présentation dans le cadre de la CJC 2008 à Québec. Si le Comité donne son approbation, la Section invitera DeWitt (Mac) McCarley, procureur de la ville de Charlotte (Caroline du Nord), à prononcer un discours sur le processus et les techniques utilisés pour obtenir une issue positive en situation de négociation. De plus, la réunion annuelle de la Section à Calgary comprendra une discussion sur les enjeux récents concernant le gouvernement fédéral et les municipalités du Canada.
3. **COMMUNICATIONS** – Tel qu'il a été mentionné précédemment, la révision du bulletin sur le site Web se poursuit. Des efforts additionnels au sujet de l'utilisation de la liste de diffusion sont nécessaires.
4. **RÉUNIONS** – La réunion d'affaires de la Section aura lieu le lundi 13 août 2007, à Calgary.
5. **RECRUTEMENT** – Nous notons une hausse significative du nombre de participants à nos réunions. Cela est dû, en grande partie, à la hausse substantielle du nombre de membres sans titre au sein du Comité exécutif. On prévoit que la récente prolifération d'enjeux fortement médiatisés a pu encourager des avocats à devenir membres.

DROIT DES PENSIONS ET AVANTAGES SOCIAUX

Non soumis.

DROIT DE LA VIE PRIVÉE ET DE L'ACCÈS À L'INFORMATION

PRÉSIDENT: BRIAN T. D. BOWMAN

La Section du droit de la vie privée et de l'accès à l'information est demeurée fort active au cours de la dernière année.

Il me fait plaisir d'annoncer que l'une des plus importantes interventions de la Section – la participation aux consultations concernant l'examen de 2006 de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* (LPRPDÉ) – a été couronnée de succès. Le comité de défense de l'intérêt public et relations gouvernementales de la Section a présenté des mémoires détaillés à Industrie Canada, au Commissariat à la protection de la vie privée du Canada, ainsi qu'à des députés fédéraux. Il semble que le Comité des Communes sur l'accès à l'information, la vie privée et l'éthique ait accordé beaucoup de poids à certaines de nos recommandations dans son rapport récent sur l'examen statutaire quinquennal de la LPRPDÉ.

Au moment de rédiger ce rapport, l'Exécutif de Section se prépare à rencontrer les commissaires canadiens à la protection de la vie privée, en juin 2007 à Fredericton (Nouveau-Brunswick). Cette réunion, comme les précédentes, constitue un excellent forum de discussion pour les membres, en face à face avec les commissaires.

Finalement, nous poursuivons les préparatifs de la conférence de FJP de Calgary en août 2007. Cette conférence portera sur les liens entre le développement international et le droit de la vie privée et de l'accès à l'information.

L'Exécutif de Section continue de se réunir mensuellement par téléconférence, et les comités de la Section poursuivent leurs importants travaux.

Administration de la justice :

- La Section a participé à l'enquête sur la tragédie d'Air India.

Défense de l'intérêt public et relations gouvernementales :

- La Section est intervenue devant le Comité des Communes sur l'accès à l'information, la vie privée et l'éthique à l'occasion de son examen quinquennal de la LPRPDÉ.

Communications :

- La Section a publié cette année deux numéros de son bulletin *Vie privée à la page*.

Formation juridique permanente :

- FJP sur le développement international du droit de la vie privée et de l'accès à l'information (Calgary 2007).

Activités de liaison :

- La Section a rencontré le ministère de la Justice (novembre 2006) ainsi que les commissaires à la protection de la vie privée (juin 2007). Nous prévoyons un calendrier similaire l'an prochain.

Réunions :

- L'Exécutif se réunit mensuellement par téléconférence. Différents comités tiennent des réunions additionnelles, selon le besoin. La Section était représentée à la réunion du CSN et du Conseil de l'ABC en février, à Mont-Tremblant (Québec).

Attentes pour la prochaine année :

- Dans sa cinquième année, la Section aura l'occasion de renouveler la direction des comités de sections. Nous continuerons d'améliorer les activités mentionnées précédemment.

DROIT IMMOBILIER

PRÉSIDENT : GEORGE LAMONTAGNE

PARTICIPATION ET CONFÉRENCE ANNUELLE DE L'ABC

Une réunion d'affaires aura lieu à la CJC de Calgary, en août 2007.

LÉGISLATION ET RÉFORME DU DROIT

Une réunion avec des représentants du ministère fédéral de la Justice a eu lieu le 3 novembre 2006. Y assistaient : Colleen Brady, avocate, Section du droit immobilier du ministère de la Justice; Marie-Andrée Soucis, notaire principale au *Notarial Group* et Rhonda Lazarus, avocate principale, Direction des services généraux du ministère de la Justice; Maria Mascaro, analyste politique à la Division de la sécurité et de la Justice du Conseil du Trésor; et Beth Woloski, chef, questions touchant les consommateurs au ministère des Finances; ainsi que George Lamontagne, Richard Wenner et Timothy Kennedy de la Section du droit immobilier.

Les discussions ont porté, entre autres, sur la diffusion opportune de communiqués relatifs à la libération d'hypothèques, l'assurance-titres et les limitations imposées aux avocats de droit immobilier du ministère de la Justice en matière de dépôts ou de paiements de sommes provenant de comptes en fiducie. On a aussi parlé d'élargir les discussions entre la Section du droit immobilier et le ministère de la Justice.

RÉUNIONS :

La réunion de l'Exécutif de la Section nationale du droit immobilier a eu lieu à Ottawa le 19 novembre 2006. On y a enregistré une bonne participation. Plusieurs sujets étaient à l'ordre du jour, y compris les questions relatives à l'assurance-titres.

Des conférences téléphoniques auxquelles ont participé la majorité des membres de la Section ont eu lieu à différentes reprises durant l'année.

La Section était représentée aux assemblées de la mi-hiver 2006 et 2007 de l'ABC.

Séance annuelle de planification :

La séance annuelle faisait partie de la réunion de novembre 2006 du Comité exécutif.

Communications :

Le Comité des communications, formé récemment, a entrepris de passer en revue la page Web de la Section et envisage de publier un autre bulletin.

Activités de liaison :

Des représentants de la Section nationale du droit immobilier ont rencontré des représentants de l'industrie de l'assurance-titres pour discuter de questions d'intérêts communs.

FJP :

La Section a commencé à élaborer un thème pour la FJP de 2008.

TAXES DE VENTES ET À LA CONSOMMATION

PRÉSIDENT : ALLAN GELKOPF

La Section a organisé, le 15 août 2006, dans le cadre de la Conférence annuelle de l'ABC, un séminaire intitulé « Enjeux frontaliers (TPS, douanes) et évolution des recours en droit commercial international ».

Le Comité de liaison Barreau/magistrature s'est réuni à deux reprises : le 13 septembre 2006 à Toronto et le 6 février 2007 à Vancouver. Le procès-verbal de la réunion du 13 septembre a été affiché sur le site Web de la Section. La prochaine réunion aura lieu le 28 juin 2007.

La Section a expédié une lettre datée du 12 octobre 2006 à Matthew Sreter, de l'Agence des services frontaliers du Canada, Direction des programmes commerciaux, concernant la Politique sur les nouvelles enquêtes de l'ASFC.

La Section s'est réunie avec des représentants du ministère fédéral de la Justice, le 3 novembre 2006 à Ottawa. Le procès-verbal de cette réunion a été affiché sur le site Web de la Section.

La Section s'est réunie avec le Tribunal canadien du commerce extérieur/Comité Barreau/magistrature de l'ABC, le 5 décembre 2006, à Ottawa.

La Section a présenté ses observations à l'Agence des services frontaliers du Canada, le 30 janvier 2007, au sujet des projets de modifications au Mémoire sur la valeur en douane D13-1-3 « Règlement sur l'acheteur au Canada ».

La réunion de l'ABC et du Sous-comité de la politique commerciale de l'Institut canadien des comptables agréés avec l'Agence des services frontaliers du Canada a eu lieu le 7 février 2007, à Ottawa.

La réunion annuelle TPS/TVH avec la Direction des décisions de l'impôt de l'Agence de revenu du Canada a eu lieu le 8 mars 2007, à Ottawa. Les questions et les réponses de l'ARC seront affichées sur le site Web de la Section lorsqu'elles seront disponibles.

La Section a présenté un programme de FJP le 17 mai 2007, à Ottawa, intitulé « Les meilleures pratiques devant le TCCE et l'ASFC, la TPS, les questions transfrontalières relatives aux douanes ».

La Section propose la tenue d'une réunion avec des représentants du ministère fédéral de la Justice à Ottawa, à l'automne 2007.

La Section propose la tenue d'une réunion avec le Comité Barreau/magistrature de l'ABC/le Tribunal canadien du commerce extérieur, à l'automne 2007.

La Section prévoit publier un bulletin à l'automne 2007. La Section prévoit se réunir en 2007 avec le ministère fédéral des Finances, Division de la taxe de vente, à Ottawa, après la nomination du nouveau directeur.

DROIT FISCAL

PRÉSIDENT : WILLIAM HOLMES

1. Activités

La participation au Comité mixte du droit fiscal de l'Association du Barreau canadien et de l'Institut canadien des comptables agréés (le « Comité mixte ») constitue la principale activité de la Section du droit fiscal. Le Comité présente des mémoires au ministère des Finances et à l'Agence de revenu du Canada sur diverses questions d'ordre fiscal et rencontre des fonctionnaires de ces deux entités. La Section collabore aussi avec les autres sections de l'ABC, notamment la Section des douanes et des taxes de vente et à la consommation ainsi que la Section des testaments, successions et fiducies, où les questions soulevées concernent l'impôt sur le revenu.

2. Mémoires

Le Comité mixte a préparé les mémoires suivants depuis notre dernier rapport en juin 2006.

Date	Thème	Acheminé au(x)
1 ^{er} juin 2007	Modifications aux Règles concernant les sociétés étrangères affiliées	Finances
7 mai 2007	<i>International Fair Tax Initiative (Projet sur la fiscalité équitable internationale)</i>	Ministre des Finances
7 mars 2007	Projet de loi C-33—Modifications proposées aux paragraphes 52(3)(a) et 53(1)(b)	Finances
21 février 2007	Diffusion le 15 décembre 2006 – Précisions concernant la « croissance normale » des fiducies de revenu et autres entités intermédiaires	Finances
31 janvier 2007	21 décembre 2006 – Avant-projet de loi sur les fiducies et sociétés de personnes intermédiaires de placement déterminées	Finances
4 décembre 2006	Questions pour l'ARC concernant l'application des règles de dividende déterminé	ARC
29 septembre 2006	29 juin 2006 – Avant-projet de loi sur la taxation des dividendes	Finances
30 juin 2006	Propositions en vue du prochain projet de loi de modifications techniques	Finances

3. Réunion avec des fonctionnaires du gouvernement

La Section, par l'entremise du Comité mixte, a rencontré des hauts fonctionnaires du ministère des Finances en marge de la conférence annuelle 2006 de l'Association canadienne d'études fiscales. Le président de la Section participe présentement à la table ronde de l'Initiative de lutte contre les paradis fiscaux, annoncée le 14 mai 2007 par le ministre des Finances.

4. Formation juridique permanente

Depuis 1995, la Section parraine un programme réussi de formation juridique permanente à Niagara-on-the-Lake. Le programme de cette année, intitulé « Le droit fiscal à l'intention des avocats et avocates », a attiré un fort nombre de participants et reviendra l'an prochain.

TESTAMENTS, SUCCESSIONS ET FIDUCIES

PRÉSIDENT : JOHN E.S. POYSER

Faits saillants et réalisations de l'année

Le ministère de la Justice s'est adressé à la Section pour lui demander d'examiner la situation actuelle de différentes conventions internationales relatives aux testaments, fiducies et procurations. La Section a ciblé une convention traitant de la reconnaissance transfrontalière des procurations et directives médicales. La Section a entrepris un effort de lobbying, avec le soutien de la Section du droit des aînés, afin de sensibiliser le public à l'existence de cette convention et demander son adoption partout au Canada.

Des progrès appréciables ont été enregistrés dans le parachèvement d'un tableau pancanadien de droit comparé sur les testaments, la planification des successions et l'incapacité. Le tableau sera affiché dans la section pour membres seulement du site Web de l'ABC.

La Section a entrepris une étude initiale des lois relatives aux procurations, partout au Canada, et tentera d'identifier des enjeux futurs.

À la suite de propositions de la Section, deux questions relatives à l'impôt sur le revenu demeurent en suspens au gouvernement fédéral.

Objectifs pour l'an prochain

Au cours de la prochaine année, la Section poursuit les objectifs suivants :

- Afficher le tableau pancanadien de droit comparé et compléter une mise à jour complète en 2007-2008; finaliser les arrangements pour donner à Thompson Carswell une licence d'exploitation du contenu contre une redevance annuelle.
- Compléter l'effort de lobbying concernant la convention internationale sur les procurations et les testaments de vie.
- Accentuer le lobbying en matière d'impôt sur le revenu, notamment en ce qui a trait au transfert de placements enregistrés dans des fiducies de conjoint, et en matière de rendement global.

Conférences

CONFÉRENCE DES JURISTES D'EXPRESSION FRANÇAISE DE COMMON LAW DE L'ABC

PRÉSIDENTE : MIRIAM MAISONVILLE

Accomplissements/Réalisations

La Conférence a été très active depuis la dernière année. Elle a accueilli chaleureusement Maîtres Daniel Boivin d'Ontario comme Secrétaire-trésorier et Christian Michaud du Nouveau-Brunswick Vice-président. Maître Boivin est le président sortant de l'Association des juristes d'expression française d'Ontario. Maître Michaud s'est impliqué dans plusieurs causes linguistiques y compris celle concernant les modifications au Code de déontologie du Nouveau-Brunswick afin que les droits linguistiques soient reconnus.

À St-John's, une résolution proposée par la CJEF incitant le gouvernement fédéral à maintenir le Programme de contestation judiciaire et à lui accorder un financement accru afin d'assurer sa stabilité financière à long terme fut adoptée. Malheureusement, le gouvernement a mis un terme au programme. Par contre, notre Conférence continue d'examiner la possibilité de trouver une façon de rétablir le programme, incluant celle d'agir à titre d'intervenante lors d'un procès.

La CJEF a organisé une FJP en août 2006 lors de la réunion annuelle de l'ABC à St. John's portant sur les services policiers en français au Canada. Le commissaire Zacardelli de la GRC et le président de l'Association des chefs de police du Canada, M. Jack Ewatski, ont fourni des explications sur les services policiers présentement disponibles en français au Canada et Me Mark Power a fait une mise à jour sur les obligations linguistiques des corps policiers au Canada. Le taux de participation à cette FJP fut considérable.

La CJEF continue de renforcer ses liens avec les autres associations de juristes d'expression française afin de mieux les intégrer à l'ABC et de faire avancer l'accès à la justice partout au Canada dans les deux langues officielles.

Notre Conférence a été invitée à la Rencontre du sous-comité consultatif du ministère de la Justice – Accès à la justice dans les deux langues officielles à Ottawa le 3 novembre 2006.

La Présidente de la Conférence a eu l'honneur de représenter l'Association du Barreau canadien lors de cette rencontre.

La CJEF a produit un bulletin de la Clef et l'a distribué à ses membres par voie électronique et a tenu des conférences téléphoniques mensuelles de son comité exécutif.

Au mois d'août 2007 lors de la Conférence juridique canadienne de l'ABC à Calgary, nous organisons une FJP avec Graham Fraser, Commissaire des langues officielles et

l'auteur de « Sorry I don't speak French », à titre de conférencier principal et qui abordera les droits linguistiques au Canada.

CONFÉRENCE DES JURISTES DE LA PRATIQUE GÉNÉRALE EXERÇANT SEULS OU EN PETITS CABINETS

PRÉSIDENT : BOB MCCULLOCH

La Conférence des juristes de la pratique générale, exerçant seuls ou en petits cabinets a connu une année fort achalandée.

La session automnale de planification 2007 de l'Exécutif de la Conférence a eu lieu à Moncton (Nouveau-Brunswick), le 30 septembre 2006, conjointement avec le programme de FJP du Barreau du Nouveau-Brunswick intitulé *Technology Relevant To Your Practice* (La technologie utile à votre pratique).

L'expérience a connu un succès tel que nous prévoyons organiser notre réunion automnale 2008 en marge de la *Pacific Legal and Technology Trade Conference*, à Vancouver, que nous coparrainons.

Deux conférences téléphoniques fructueuses ont permis d'améliorer la communication entre les membres de l'Exécutif et, par ricochet, la communication des projets de la Conférence à ses membres.

Le président sortant Jean Beauchamp s'est rendu au *Tech Show* de l'American Bar Association à Chicago et partagera les renseignements technologiques ainsi obtenus avec les membres de la Conférence mais aussi avec l'ensemble des membres de l'ABC au moyen de séminaires et d'articles, au Québec et ailleurs au Canada.

Toujours sur le thème de la technologie, la Conférence, en partenariat avec le PAJ, présentera un programme de FJP à Calgary intitulé « Technologies : s'adapter ou s'accrocher au passé? Qui s'en occupe? » mettant en scène deux avocats, un favorable aux nouvelles technologies, l'autre réfractaire. La Conférence s'attend à une forte participation à cette FJP divertissante et informative.

Nous prévoyons nous associer de nouveau au PAJ pour la CJC de Québec en 2008. Nous aborderons alors le thème de la sécurité personnelle dans l'exercice du droit.

La Conférence a aussi recommencé à publier deux bulletins. Les membres ont commenté positivement les articles des bulletins.

Durant l'année 2006-2007, nous avons bien rempli notre mandat de répondre aux besoins des avocats et notaires de pratique générale – des praticiens exerçant seuls ou en petits cabinets dans des milieux ruraux et urbains aux juristes de moyens et grands cabinets.

Les administrateurs dirigeants et l'Exécutif de la Conférence tiennent à remercier le bureau national de l'Association du Barreau canadien pour son appui constant, et adresser un merci bien spécial à notre nouvelle agente de liaison, Edith Perusse.

FORUM DES JUGES CANADIENS

CO-PRÉSIDENTE PRINCIPALE :
LA JUGE SHEILA P. WHELAN

Activités annuelles

L'accent est d'abord mis sur les activités annuelles à la CJC, y compris des conférenciers le lundi matin en collaboration avec la Commission internationale de juristes; la Journée des juges planifiée par l'Association canadienne des juges des cours supérieures; le Forum, une réception le dimanche après-midi pour juges et invités au cours duquel *Colleague in the Spotlight* est présenté; et la réunion d'affaires annuelle du Forum, immédiatement après les conférenciers du lundi.

Changements à *Vox Judicia*

Nous publions sur papier un bulletin annuel, *Vox Judicia*, distribué par la poste à tous les juges du pays pour attirer de nouveaux membres. Durant la prochaine année, *Vox Judicia* adoptera un format électronique. Pour réussir ce changement, bien sûr, les juges devront nous acheminer leur adresse de courriel.

Bienvenue aux juges de tous les tribunaux

En conformité avec nos règlements, le Forum des juges favorise la participation des juges de tous les tribunaux. Nous avons eu la chance de compter parmi nos membres les plus actifs des juges éminents qui se sont distingués dans plusieurs champs de droit.

Protocole avec l'Association canadienne des juges des cours supérieures

Signé à la fin d'août 2006, ce protocole reconnaît notre collaboration traditionnelle avec l'ACJCS en ce qui a trait aux conférenciers du lundi du Forum des juges à la CJC, et à la Journée des juges le mardi. Ce protocole constitue un jalon important pour nos efforts futurs de collaboration.

Défis d'avenir

Les juges ont souvent des occasions de participer à des organisations provinciales, nationales ou internationales. Une seule association permet cependant aux juges de tous les tribunaux de se regrouper en fonction de leurs intérêts communs. Parmi ses principaux objectifs, le Forum offre aux juges un moyen de promouvoir leurs points de vue et leurs intérêts, et d'échanger de l'information et des idées avec des juges de tous les tribunaux et avec des membres des barreaux. Ces objectifs restent très importants.

Eu égard à ces objectifs, l'Exécutif du Forum proposera à la réunion annuelle du mois d'août de cibler l'administration judiciaire. Cet enjeu intéresse les juges de tous les ressorts, d'un bout à l'autre du pays. Nous croyons qu'à l'instar de l'indépendance de la magistrature, cette question recevra l'appui de l'ensemble de l'ABC.

CONFÉRENCE D'AIDE AUX JURISTES

PRÉSIDENT : PAT CASSIDY, C.R.

En fournissant aux juristes l'assistance humanitaire dont ils et elles ont besoin, le PAJ continue d'appuyer nos programmes d'aide aux juristes pour amener un changement de mentalité et améliorer la santé et le bien-être de tous les membres de la profession juridique.

Voici quelques faits saillants de l'an dernier :

- Invitation à prendre la parole à une conférence de l'*Upstate New York/Ontario Assistant Law Schools Deans*, en juin 2007
- Présentation d'un atelier de formation de pairs bénévoles par le Programme d'aide aux juristes du Nouveau-Brunswick, en juin 2007
- Présentation à *Saskatchewan Legal Education Services Inc.*, en mai 2007
- Troisième Symposium national sur les programmes d'aide aux juristes, *Rx for Wellness: Building the Safety Net* qui s'est déroulé en septembre 2006, à Montréal. Les représentants du PAJ de tous les provinces et territoires (à l'exception des Territoires du Nord-Ouest) y assistaient.
- Des présentations réussies aux étudiants en droit à l'Université McGill et à Osgoode Hall. Un PAJ en ligne à l'intention de l'Université de Windsor et à l'Université d'Ottawa
- Des présentations aux Jeunes avocats de la Saskatchewan, *Saskatchewan Court Services* et à l'ABC-Yukon
- Collectes de fonds auprès de sources non traditionnelles
- Lancement à Terre-Neuve et Labrador d'un programme de pairs bénévoles avec l'aide du programme d'assistance à la profession juridique de l'Ontario, de même qu'une formation pour les bénévoles du PAJ du N.-B.

Activités à venir :

- Mettre sur pied des PAJ au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut avec l'aide de représentants de ces secteurs
- Élaboration/identification de sources alternatives de financement pour les programmes de PAJ
- Élargir le partenariat avec CoLAP de l'ABA, la Conférence des avocats de pratique générale exerçant seuls ou en petits cabinets, la Conférence des Jeunes avocats
- Développer un programme d'ateliers nationaux plus complet pour Halifax en 2007

En bref, grâce au partenariat formé avec nos contreparties provinciales, le PAJ contribuera de façon appréciable aux activités de promotion de la santé et du bien-être des membres de la communauté juridique, partout au pays.

FORUM DES JURISTES DU SECTEUR PUBLIC

PRÉSIDENT : MARK L. BERLIN

Le Forum des juristes du secteur public offre une tribune aux membres de l'ABC engagés comme juristes à différents échelons des agences gouvernementales et du secteur public. L'un des principaux objectifs du Forum consiste à fournir aux juristes du secteur public des moyens d'échanger des renseignements et des idées. Le Forum sert aussi de réseau national, offrant aux juristes du secteur public un lieu leur permettant d'aborder entre eux des questions d'intérêt commun.

Le Comité exécutif s'est réuni à Ottawa au mois de novembre. Plusieurs représentants de divisions y ont participé. Les membres de l'Exécutif ont tenu une réunion additionnelle en avril à Montréal. Le Forum était représenté à la séance d'orientation des présidents de conférences, en novembre 2006.

En février 2007, le Forum a présenté en vidéoconférence un programme de FJP d'une heure intitulé *The Search for Bureaucratic Independence in Canada*, en collaboration avec le ministère de la Justice. Plus de 90 personnes se sont inscrites et ont participé à la vidéoconférence dans plusieurs villes canadiennes. La préparation de la prochaine vidéoconférence a déjà débuté.

À la CJC de l'ABC en 2007, le Forum présentera « l'heure de l'apéro » (occasion de réseautage) le 12 août et « L'éthique dans le secteur public », le 14 août. Le Prix John Tait, décerné chaque année à une ou un juriste dont la prestation a été exemplaire en matière de services juridiques dans le secteur public, sera présenté le lundi 13 août à Donald Manderscheid, c.r., d'Edmonton (Alberta).

La programmation de FJP figure toujours parmi les priorités du Forum, qui a d'ailleurs soumis trois projets pour la CJC de 2008 à Québec.

Le Forum continue de publier un bulletin. Le dernier numéro a été publié en avril 2006 et une deuxième édition est en préparation. Tous nos bulletins sont distribués par courriel. Ils sont également disponibles sur le site Web de l'ABC.

Nous anticipons une année tout aussi achalandée pour l'Exécutif.

CONFÉRENCE SUR L'IDENTITÉ ET L'ORIENTATION SEXUELLES

PREMIER CO-PRÉSIDENT : ROBER MUIR

L'année 2007 marque le dixième anniversaire de la Conférence sur l'orientation et l'identité sexuelles (COIS), qui continue de servir les besoins et les intérêts des membres de l'ABC provenant des communautés lesbienne, gaie, bisexuelle, transsexuelle et bi-spirituelle. Des sections/conférences de la COIS ont été implantées dans différentes provinces du Canada et on prévoit former des sections dans d'autres provinces. Dans les provinces où il n'y a aucune division de section, nous travaillons à renforcer les liens avec la Conférence nationale.

La COIS s'est réunie à chaque assemblée annuelle depuis sa création (la réunion inaugurale a eu lieu à Ottawa en août 1997), et la Conférence continue de mettre à la fois l'accent sur le recrutement de nouveaux membres et la fidélisation des membres existants. La COIS poursuit ses efforts de sensibilisation et la promotion de ses activités et des ressources offertes aux membres. La COIS comptait 193 membres en mai 2007.

Depuis 1999, la COIS décerne chaque année, dans le cadre de la CJC et Expo de l'ABC, ses prix du héros, de l'héroïne et son prix de l'allié, de l'alliée, lesquels reconnaissent la contribution remarquable de membres de la profession juridique canadienne dévoués à la cause de l'égalité pour les communautés lesbienne, gaie, bisexuelle, transsexuelle et bi-spirituelle.

La COIS parraine régulièrement des programmes de FJP en vue de la Conférence juridique annuelle et l'Expo de l'ABC.

Triangle, le bulletin électronique de la COIS, est publié trois ou quatre fois l'an et reçoit un très bon accueil. *Triangle* a aussi servi de véhicule de recrutement et de fidélisation des membres.

La COIS continue de s'impliquer activement dans les activités de législation et de réforme du droit. Dernièrement, nous avons participé à l'intervention de l'ABC dans le renvoi sur le mariage entendu par la Cour suprême du Canada ainsi qu'à la consultation avec la Section du droit pénal au soutien du projet de loi C-250 (propagande haineuse) qui a modifié le *Code criminel* afin d'ajouter à la liste des groupes déjà protégés les groupes qui se différencient par leur orientation sexuelle.

La COIS a aussi collaboré avec la Section du droit pénal à la présentation de mémoires au Comité permanent des communes de la justice et des droits de la personne, relativement au projet de loi C-22 (modifications au *Code criminel* sur l'âge de la protection).

FAITS SAILLANTS 2006-2007

La COIS doit entretenir et améliorer sa visibilité nationale pour attirer de nouveaux membres. La Conférence a besoin de développer de nouveaux groupes d'orientation sexuelle dans certaines divisions et favoriser la croissance du soutien aux groupes provinciaux existants.

Les priorités fixées lors de notre réunion annuelle de l'Exécutif, à Toronto, sont les suivantes :

- soutien continu aux sections de divisions;
- action et soutien à l'établissement de nouvelles sections et de nouveaux comités dans les divisions; priorité à la Colombie-Britannique, à l'Alberta et au Québec
- action et soutien aux membres dans les provinces n'ayant pas encore de sections de divisions;
- distribution accrue du bulletin électronique *Triangle*;
- contribution continue au travail de législation et de réforme du droit de l'ABC;
- activités courantes, y compris les programmes de FJP, les prix du « héros/héroïne » et de « l'allié/alliée ».
- poursuite du travail en FJP

La COIS présentera un programme de FJP intitulé *Les droits à l'égalité et la liberté religieuse : le choc des droits*.

En dépit des défis de recrutement et de fidélisation des membres, l'Exécutif national et les exécutifs de divisions réaffirment leur volonté d'assurer que la COIS poursuive son mandat important et travaille partout au pays à l'avantage des membres de l'ABC et de notre profession.

FORUM DES AVOCATES

PRÉSIDENTE : KERRY-LYNNE FINDLAY, C.R.

En pleine période de croissance, le Forum des avocates a connu une année et demie fort achalandée. Ce Forum passionnant, fondé il y a quatre ans en Colombie-Britannique, vise à soutenir les femmes exerçant le droit, et à enrichir leur expérience individuelle et collective au sein de la profession. Depuis la réunion inaugurale à la Conférence juridique canadienne (CJC) de 2005, à Vancouver, l'Exécutif du Forum a consacré beaucoup de temps à établir les buts et objectifs du Forum, et à créer une structure durable. Le soutien à l'établissement de forums provinciaux et territoriaux par les divisions compte parmi nos principaux objectifs. Jusqu'à maintenant, nous avons contribué à la création de forums de divisions dans cinq ressorts (l'Alberta, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve et Labrador) et nous attendons la fondation de deux autres forums de divisions (Québec et Saskatchewan) d'ici quelques mois. Nous nous réjouissons du rythme de croissance qu'a connu le Forum en si peu de temps! Les commentaires sont positifs : on nous dit que le Forum des avocates et ses activités dans les divisions répondent à un réel besoin des membres et que notre programme s'insère bien dans le Plan stratégique de l'ABC nationale.

Nous avons également collaboré avec le Comité permanent sur l'équité pour présenter le 14 août, à la CJC de Calgary, un panel fort intéressant intitulé *Appuyer les femmes dans la profession juridique*. Il nous fera plaisir de compter la juge en chef de la Cour suprême du Canada, Beverley McLachlin, parmi les membres du panel. En plus de la FJP, nous serons les hôtes d'une réception et tiendrons une réunion d'affaires ouverte à tous les délégués.

Le Forum des avocates a aussi créé un Prix national des avocates qui rendra hommage à des avocates qui ont fait preuve d'excellence professionnelle dans leur champ de droit, qui ont incité d'autres femmes à poursuivre une carrière en droit et qui ont aidé des avocates dans leur cheminement de carrière ou leur ont ouvert des portes dans une variété de secteurs d'emplois jadis fermés aux femmes. Ce prix sera lancé lors de la réception du Forum à Calgary.

J'ai eu l'honneur de vous servir à titre de première présidente du Forum des avocates (2005-2007) et je compte voir les fruits de nos efforts au cours des prochaines années. Notre vice-présidente, Veronica Jackson, du Manitoba, et notre secrétaire-trésorière Sandra Schulz, c.r., de l'Alberta, ont rendu de précieux services à la direction du Forum avec leur énergie, leur enthousiasme et leurs idées.

JEUNES AVOCATS DE L'ABC

PRÉSIDENTE : ANNETTE HORST

Jeunes avocats de l'ABC (JA-ABC) est l'une des dix conférences de l'ABC et représente environ 40 % des membres de l'Association.

FJP - L'art de plaider gagnant à la CJC de Calgary en 2007

Le programme de cette année est intitulé *L'art de plaider avec succès devant le tribunal de l'opinion publique*. En ciblant des causes fortement médiatisées, les conférenciers envisageront les volets pratiques de la planification d'une stratégie médiatique, les limites éthiques et le point de vue de la magistrature. Conférenciers confirmés : Lorne Waldman (Toronto); Darrell Pink (directeur exécutif de la *Nova Scotia Barristers' Society*); M. le juge John Gomery (Québec); et Gordon Jaremko (médias / animateur).

Prix Pro bono

La date de tombée des mises en candidature a été repoussée au 15 juin. Sept candidatures ont été reçues. Le gagnant ou la gagnante est sélectionné en juillet et le prix lui est remis le 11 août, à la CJC de Calgary.

Réunion 2007 de la Direction

La Direction des JA-ABC s'est tenue au mois de mai, immédiatement après la conférence conjointe de l'ABA-YLD et du Jeune Barreau de Montréal. Les JA-ABC ont reçu des inscriptions gratuites aux programmes de FJP. Le premier vice-président Bernard Amyot a salué le Conseil ABA-YLD et a participé avec enthousiasme aux activités sociales.

Le président de l'ABA-YLD, Jay Ray, du Texas, ainsi que le président de l'*European Young Lawyers Association*, Ben Rigby, de Londres, ont participé aux ateliers de la réunion de la Direction des JA-ABC pour discuter des programmes en cours.

L'ABC a organisé une fête de fin de soirée fort réussie pour l'ABA-YLD et le Jeune Barreau. Ce fut une occasion unique de rencontrer des jeunes avocats de l'ABA, d'organisations internationales et du Jeune Barreau.

Résolution sur les prêts étudiants

Nous continuons à progresser dans nos efforts d'atténuer les dettes des étudiants en droit. Des lettres ont été préparées pour chaque province et territoire, ainsi que pour le gouvernement fédéral. Nous tenons à remercier Hannah Bernstein et Emily Porter, du personnel de l'ABC, pour leur apport à cet important projet. Même si des programmes distinctifs sont en voie d'être développés dans chaque province, la période de stage n'est toujours pas reconnue comme partie intégrante des études, et les prêts étudiants ne couvrent pas la totalité des frais de scolarité.

Réunion 2007-2008 de la Direction

La réunion 2007-2008 de la Direction se tiendra à l'automne. Survenant si rapidement après la réunion du printemps, nous consacrerons temps et énergie à la planification des priorités et des projets des JA-ABC. La planification tiendra compte du Plan stratégique de l'ABC, nouvellement adopté.

Communications

Les JA-ABC étudient de nouvelles stratégies de communication à la Direction. Nous avons prévu augmenter le nombre et la fréquence des conférences téléphoniques pour permettre aux représentants des divisions de se sentir davantage en lien avec l'Exécutif des JA-ABC.

Après plusieurs années de publication d'un bulletin sous forme imprimée, les JA-ABC envisagent de renforcer leur présence en ligne en incluant une baladodiffusion de l'atelier *L'art de plaider gagnant*. L'AABC continue d'appuyer les efforts des JA-ABC, et la conférence la remercie de son appui.

RENDEMENT FINANCIER

GÉRER NOS RESSOURCES

Voici une version condensée des états financiers vérifiés de l'ABC pour l'exercice 2006-2007. Ce rapport a été épuré pour la longueur; donc, les catégories de revenus et dépenses ne sont pas toutes énumérées.

RENDEMENT FINANCIER

L'Association du Barreau canadien dispose d'un solide modèle financier, fondé sur le Plan stratégique. Le Comité des finances surveille un processus budgétaire annuel rigoureux et exerce un solide contrôle financier sur les multiples activités entreprises par l'Association durant l'année. L'ABC est une organisation complexe : plusieurs de ses activités et services sont prévisibles, mais inévitablement les plans et résultats connaissent des fluctuations tout au long de l'année.

Revenus nets

Les revenus de toutes les sources totalisent 21 041 800 \$ en 2007, avant le versement des ristournes de cotisations aux divisions. Après des dépenses de 20 683 500 \$, les revenus nets s'établissent à 358 300 \$, y compris 125 000 \$ provenant de placements de fonds affectés. Les revenus d'activités et de services, après déduction des ristournes aux divisions, des coûts d'activités génératrices de revenus et des programmes de développement international, totalisent 10 757 100 \$.

Revenus - Cotisations

Les cotisations brutes des membres ont totalisé 13 176 800 \$ pour des revenus nets de 831 000 \$ après le versement des ristournes aux divisions. Nous avons enregistré cette année un dépassement de budget de 245 000 \$, principalement à cause d'une augmentation plus forte que prévu du nombre de membres réguliers. L'ABC a de plus retourné des ristournes de 4 866 700 \$ aux divisions (4 822 000 \$ au budget).

Revenus – Développement international

Les revenus de développement international (2 702 300 \$) servent à défrayer les programmes au Bangladesh, en Chine, en Asie du Sud-Est, en Afrique du Sud et aux Antilles. L'ABC reçoit des fonds d'agences gouvernementales qui sont comptabilisés comme revenus sur une ou plusieurs années, dépendant de la durée du programme.

Revenus – Formation juridique permanente (FJP)

Un succès retentissant, encore cette année. Tous les ans, l'ABC budgétise une contribution nette des revenus généraux à la formation juridique permanente – 20 000 \$ en 2007 – et une fois de plus, elle n'est pas nécessaire. Le revenu cumulatif reporté s'établit à 437 600 \$ à la fin de l'année. Les revenus nets de la Conférence des associés directeurs, des séminaires en ligne et des publications générales s'établissent à 89 300 \$.

Total des dépenses

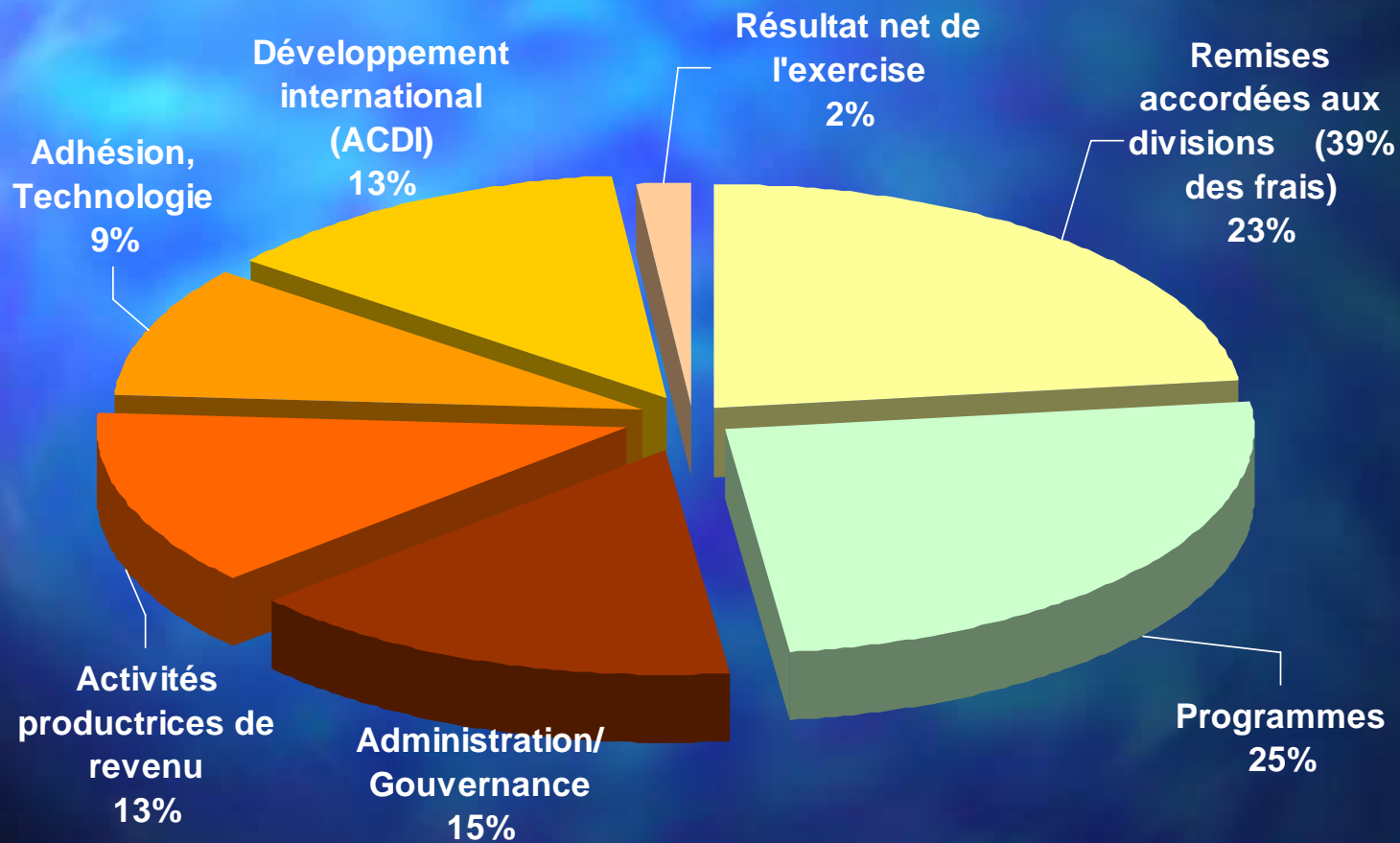
Les dépenses pour les activités et services totalisent 10 398 000 \$ en excluant les coûts des activités génératrices de revenus et le développement international.

Nous sommes très satisfaits de la qualité du travail et de la gestion des coûts dans toutes les composantes de l'organisation, desservies par des bénévoles et des membres du personnel.

Les dépenses administratives s'établissent à 2 557 700 \$, soit un dépassement de 356 700 \$. Cet écart s'explique principalement par les frais juridiques liés à la protection des marques de commerce et des droits d'auteur, ainsi que les coûts de recrutement pour remplacer des employés à la retraite et d'autres départs.

Les dépenses de communications s'établissent à 1 604 600 \$, un dépassement par rapport au budget de 1 536 800 \$. Le poste Gouvernance enregistre un dépassement des coûts de 39 500 \$. Les dépenses de 998 600 \$ de la technologie de l'information représentent une économie de 41 800 \$ par rapport au budget. Les dépenses des Affaires juridiques et gouvernementales, au montant de 1 148 700 \$, comprennent toutes les réunions de comités permanents, la défense des intérêts publics et professionnels ainsi que le projet de l'ABC sur l'avenir de la profession juridique. Les activités de recrutement et de marketing (953 000 \$) ont connu un léger dépassement, de l'ordre de 12 200 \$. Les dépenses des sections nationales correspondent au budget de 931 500 \$.

Dépenses par activité :



Revenu par activité :

